

Les employés de la CTM rejettent massivement les propositions du médiateur

Exhortation de Sharp à faire échec à l'inflation

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Le ministre des finances, M. Mitchell Sharp, a exhorté hier les industries et les travailleurs canadiens à discuter entre eux et avec les gouvernements des moyens de faire échec à l'inflation et de protéger ainsi la position concurrentielle des Canadiens sur les marchés internationaux.

Alarmé par les pressions inflationnistes qui se font sentir sur l'économie canadienne, M. Sharp a laissé entendre que lorsque le gouvernement canadien, prêchant d'exemple, aura réduit le niveau de ses dépenses et le volume de ses emprunts sur les marchés de capitaux, il s'engagera dans une grande campagne d'opinion publique pour persuader les différents agents de la vie économique de faire un effort maximum pour réduire la montée des prix et des coûts.

Il n'a pas caché que dans une économie ouverte comme la nôtre il sera difficile d'atteindre ces objectifs mais il a précisé que les Canadiens devront en venir à la sous peine de forcer le gouvernement à provoquer une relâche économique qui réduirait les pressions inflationnistes.

Le ministre ne l'a pas dit mais une des façons de provoquer cette relâche est d'agir sur l'économie par des hausses de taxes. Le ministre a dit qu'il est difficile de se résoudre aux sacrifices qui seront ainsi exigés des Canadiens sur le plan du revenu et de la production mais que cette situation deviendrait inévitable si tous les agents économiques ne collaboraient pas à une réduction de la structure des prix et des coûts.

Le ministre des finances a fait ces réflexions en ouvrant hier après-midi le débat sur le budget qu'il a présenté au mois de juin dernier. A aucun moment il n'a évoqué la possibilité d'un mini-budget mais les propos qu'il a tenus laissent entendre qu'il sera forcé de le faire par la conjonction économique s'il ne se produit pas de changements à plus ou moins long terme.

Selon l'entourage du ministre, la campagne de persuasion qu'il entend entreprendre n'exclut pas la possibilité que le gouvernement élabore des directives pour les industriels et les travailleurs sur la hausse des prix, des coûts et des salaires.

Le ministre a fait une revue de la situation économique. Il en a évoqué les perspectives prochaines puis il a fait état des objectifs économiques du gouvernement et il a conclu

Voir page 8: Sharp

Congrès de la FTQ

Cliche: les syndicats sont dans une impasse

par Evelyn Dumas-Gagnon

Le syndicalisme est dans une impasse, il va bientôt aboutir à un mur, a déclaré hier au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec M. Robert Cliche, chef québécois du Nouveau parti démocratique. La seule issue, c'est l'adhésion des travailleurs sans distinction de centrale à un parti de masse qui pourra réaliser le socialisme démocratique.

"Votre syndicalisme ne débouche sur rien", a dit M. Cliche, affirmant que les victoires salariales ne sont acquises qu'au moment où les employeurs le

M. Johnson à Hawaii:

Égalité des Canadiens français au sein d'une fédération renouvelée

M. Daniel Johnson a rompu hier le silence qu'il observait depuis le 17 septembre, date à laquelle il quittait le Québec pour une destination inconnue "quelque part sur la côte du Pacifique". Dans une déclaration remise à un journaliste de "La Presse", dans une île de l'archipel d'Hawaii, M. Johnson rappelle que son parti n'a pas reçu le mandat de "construire une muraille de Chine autour du Québec". Il rappelle sa thèse en faveur de l'égalité des Canadiens français dans une fédération renouvelée et se félicite de l'initiative prise par le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, qui a convoqué pour la fin de novembre une conférence interprovinciale sur l'avenir de la Confédération. De son célèbre diptyque "égalité ou indépendance", il insiste davantage sur l'égalité et ne fait pas état de l'indépendance.

Dans les deux articles qu'il a publiés d'Hawaii, le journaliste Martin Provost n'indique pas s'il a effectivement rencontré M. Johnson. Il se borne à dire que l'un des "compagnons de voyage" du premier ministre l'a assuré que l'état de santé de M. Johnson est "maintenant presque parfait". Il pourra se remettre au golf ces jours-ci.

M. Provost précise que M. Johnson s'est soumis à des traitements dans "une clinique renommée". Mais on ignore la nature de ces traitements. Au moment de son départ, le gouvernement avait indiqué que M. Johnson souffrait d'une phlébite sans gravité. Il est attendu à Québec le 15 octobre et l'envoyé spécial de La Presse annonce qu'il compte convoquer en novembre le comité de la constitution qui n'a pas siégé depuis l'accession de l'UN au pouvoir.

Voici le texte intégral de la déclaration de M. Johnson: "En juin 1966, l'UN n'a pas reçu le mandat de construire une muraille de Chine autour du Québec."

"La position constitutionnelle du parti a été clairement établie dans des documents, tous publics, soumis le 1er mai au conseil national de l'Union nationale et adoptés à l'unanimité par ce conseil qui groupe les députés et trois représentants pour chacun des 108 comtés."

Voir page 8: Hawaii

Pearson se réjouit

OTTAWA (DNC) — "Nous sommes heureux d'apprendre que M. Johnson ne veut pas isoler la province de Québec", a déclaré M. Pearson après avoir pris connaissance de la déclaration faite hier à Hawaii par le premier ministre du Québec. Voici le texte de la déclaration de M. Pearson:

"Nous avons lu avec grand intérêt la déclaration de M. Johnson en provenance de Hawaii. Nous sommes heureux d'apprendre que M. Johnson ne veut pas isoler la province de Québec."

"Quant à la réforme de la constitution, c'est le gouvernement fédéral qui a pris l'initiative de proposer des amendements constitutionnels précis en vue d'assurer l'égalité de tous les citoyens à travers le pays par la conférence des droits de l'homme."

"Le gouvernement fédéral s'est déclaré encore récemment prêt à considérer toute réforme constitutionnelle qui pourrait être proposée par une ou plusieurs provinces."

Voir page 8: Pearson

Laporte: coup de patin du côté du fédéralisme

M. Pierre Laporte voit dans la déclaration faite par M. Daniel Johnson à Hawaii "un coup de patin du côté du fédéralisme", un fédéralisme fondé sur une constitution renouvelée. Il s'agit, a-t-il précisé hier soir, d'une option nettement canadienne. Il faudrait maintenant savoir ce qu'en diront ses ministres, à moins qu'ils ne soient réduits au silence.

M. Laporte reconnaît que la déclaration d'Hawaii est conforme à la thèse "égalité ou

indépendance", mais il ajoute que M. Johnson n'a jamais précisé ce qu'il entendait par "égalité". Nous avons besoin de savoir ce que pense vraiment l'Union nationale de la question constitutionnelle. Quant à nous, a dit M. Laporte, nous tenterons de définir nos positions au cours du congrès de la Fédération libérale, les 13, 14 et 15 octobre. Nous le ferons publiquement et ouvertement.

Il a exprimé l'espoir que tous les libéraux se rallieront à la décision de la majorité du congrès. S'il en est qui trouvent que cette décision est inacceptable, ils devront quitter le parti, ce qui serait regrettable, a-t-il souligné, car il est essentiel dans cette province de regrouper dans un même parti tous les esprits libéraux, tous ceux qui, sans être toujours d'accord sur la question constitutionnelle, ont des vues identiques sur les questions sociales.

M. Laporte a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse marquant le lancement de "Pour une politique québécoise", ouvrage publié aux Éditions du Jour par la Fédération libérale du Québec.

Il s'agit du compte rendu des travaux du 12e congrès de la F.L.Q., en novembre 1966, à Montréal, congrès où les querelles intérieures du parti avaient davantage retenu l'attention. On trouve dans ce livre

Voir page 8: Cliche

Voir page 8: Laporte

par Gilles Lesage

La médiation du juge François Chevalier a échoué: les employés de la Commission de transport de Montréal ont rejeté hier presque à l'unanimité, au scrutin secret, les "recommandations finales" du médiateur extraordinaire nommé il y a une semaine par le gouvernement provincial, en vue de mettre fin à la grève générale qui a débuté il y a deux semaines. Ces mêmes recommandations avaient été acceptées par la CTM.

Le résultat du scrutin unique par l'ensemble des membres des cinq syndicats a été le suivant: 4.882 grévistes, soit 96,4 pour cent des votes, ont rejeté les recommandations du juge, tandis que 180 seulement étaient en faveur; 23 bulletins ont été annulés, pour un total de 5.085 votes.

A l'issue du scrutin, le président général de la CSN, M. Marcel Pepin, a réaffirmé aux grévistes l'appui entier de la centrale syndicale, et souligné que personne ne pourrait plus maintenant avoir de soupçons, ou de doutes, sur la volonté et la détermination des employés de la CTM d'être traités comme d'autres employés de la ville de Montréal.

M. Pepin a dit que la seule solution au conflit consisterait en des "négociations véritables et sérieuses" avec les vrais responsables de la CTM, MM. Saulnier et Drapeau, et que, "tôt ou tard", il faudra en venir là. Veut-on tenter d'affamer les gars? a demandé le leader syndical, qui a répondu: si c'est cela, on se trompe, les travailleurs feront preuve de solidarité et de dignité et ne retourneront au travail qu'avec des contrats "acceptables".

"Le juge a raté sa médiation, a affirmé M. Pepin. Il a oublié une chose, de faire de la médiation entre les deux parties. Il a agi comme un juge; j'espère qu'il ne juge pas comme un médiateur."

M. Pepin a souligné d'autre part que le médiateur avait au moins fait la preuve que la CTM mentait lorsqu'elle évaluait à 41 pour cent le coût des bénéfices marginaux accordés à un chauffeur. Les deux parties, écrit le juge dans son rapport, s'entendent pour dire que le coût horaire d'un chauffeur, à l'expiration du contrat, le 12 juillet dernier, était de \$3.335. "La CTM, a commenté M. Pepin, devrait avoir le courage de se reprendre et d'admettre qu'elle a mal informé la population."

A vol d'oiseau?

Négociateur en chef et porte-parole des comités des cinq syndicats formant cartel, M. Robert Burns a lu à l'assemblée le texte même des recommandations du juge; sa lecture a été ponctuée de "chou" à de multiples reprises, ainsi que par les accords tonitruants d'une fanfare de fortune, dont la présence a contribué à alléger l'atmosphère nerveuse. M. Burns et le président du syndicat des employés de transport, M. Yvan Blain, ont eu quelque peine à faire comprendre à des centaines de grévistes furieux qu'il valait mieux prendre un vote au scrutin secret plutôt qu'un vote à main levée, afin, ont-ils souligné, que le public sache une fois pour toutes que "cette grève n'est pas celle de Pepin ou de la CSN, mais celle des employés."

M. Burns a aussi expliqué qu'il avait vainement tenté de rencontrer le juge mardi, avant qu'il ne rédige ses recommandations; les problèmes en litige ont tous été passés à vol d'oiseau mais ils n'ont pas tous été discutés à fond au cours de la médiation, a-t-il soutenu.

Il a noté qu'outre les salaires, sauf pour les hommes de métier, la principale pierre d'achoppement était celle des clauses normatives des quatre syndicats qui en sont à leurs premières négociations, et il ne saurait être question de retourner au travail en laissant des "affaires non nettoyées" pour l'un ou l'autre des cinq syndicats, dit M. Burns.

Les offres

Pour les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, le médiateur recommandait un salaire horaire de \$3 pour moins d'un an de service, et \$3.05 après un an. Avant la grève, le salaire variait de \$2.72 à \$2.77. Dans ses dernières propositions, la CTM offrait une échelle graduée qui aurait porté le salaire de \$2.77 à \$3.02, pour un contrat d'un an. Le syndicat demandait un salaire horaire de \$3.50 pour un chauffeur ou opérateur ayant deux ans d'expérience.

Pour l'ensemble des employés, le juge recommandait de signer un contrat de deux ans comportant, outre les hausses immédiates prévues pour chaque groupe, une augmentation de salaire de 6 pour cent au 12 juillet 1968; ceci aurait porté le salaire des chauffeurs à \$3.23.

Le médiateur proposait aussi à la CTM d'accorder plusieurs améliorations relatives aux bénéfices marginaux (notamment au chapitre des vacances), mais, par contre, il recommandait l'abrogation de la clause relative aux périodes de repos.

Le juge estimait que l'acceptation du projet placerait les chauffeurs sur un pied d'égalité avec la "situation

Voir page 8: La CTM



M. Lyndon B. Johnson

Johnson se trouve dans une situation politique de plus en plus difficile

par Francis Lara, de l'AFP

WASHINGTON — Le président Johnson est en sérieuse difficulté. Depuis qu'il est rentré dimanche d'un bref séjour au Texas, il est aux prises avec une nouvelle série de problèmes politiques, économiques et militaires dont la conjugaison inquiète au plus haut point les conseillers de la Maison Blanche, qui assistent, avec angoisse, à l'aggravation quotidienne de la situation au Vietnam.

A treize mois des élections nationales, l'humeur sombre et irascible que le président



Les Cardinals de Saint-Louis ont défait 2 à 1 les Red Sox de Boston, hier après-midi dans la première partie de la série mondiale de baseball. Carl Yastrzemski (ci-dessus) a été la grande vedette défensive des Red Sox dans ce match. On l'aperçoit au moment où il capte difficilement un long coup réussi par Curt Flood au champ gauche du Fenway Park à Boston. Voir nouvelles et photos en page 14.

Nigeria: chute de la capitale du Biafra

LAGOS — Le gouvernement fédéral nigérien a annoncé hier soir la prise d'Enugu, capitale du Biafra, par les troupes fédérales.

L'attaque d'Enugu avait commencé le 27 septembre dernier par des opérations de bombardements aériens conjuguées avec des opérations terrestres. Le gouvernement bia-

frais avait ordonné à la population de résister "rue par rue et maison par maison", mais il semble qu'une grande partie de celle-ci ait évacué la capitale depuis le début de l'attaque fédérale.

La prise d'Enugu, capitale de l'état sécessionniste du Biafra s'était accomplie pour le gouvernement fédéral du Nigeria, car jusqu'à ces dernières heures, le chef de la sécession, le lieutenant-colonel Ojukwu, paraissait résolu à défendre sa capitale avec l'énergie du désespoir. Malgré leur infériorité en hommes et en matériel, les troupes du Biafra s'étaient vaillamment battues et on se souvient qu'il y a trois semaines encore, elles occupaient la plus grande partie de l'état voisin du "Centre-Ouest". La prise d'Enugu pourrait signifier un effondrement de la résistance du Biafra, ce qui faciliterait singulièrement la tâche du gouvernement fédéral dans la reconstitution de l'unité du Nigeria.

Le gouvernement fédéral serait ainsi en mesure de con-

Voir page 8: Nigeria

Répondant au pape, U Thant n'annonce aucun

nouvel effort de médiation

NATIONS UNIES (AFP) — "Les paroles aimables du pape Paul VI sont une grande source de force dans mes efforts personnels pour contribuer à la cessation du tragique conflit du Vietnam," déclare le secrétaire général U Thant dans la réponse au message que le pape lui avait envoyé le 22 septembre, pour lui suggérer de reprendre ses efforts pour mettre fin à la guerre du Vietnam et lui offrant sa collaboration.

La réponse d'U Thant, datée du 30 septembre, a été remise à l'observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, Monseigneur Alberto Giovannetti, qui l'a transmise au pape.

U Thant, dans cette réponse, n'annonce aucun nouvel effort de sa part et ne confirme pas non plus les "nouvelles initiatives" auxquelles le pape avait fait allusion dans son message.

Voici le texte intégral de la réponse d'U Thant, adressée à Monseigneur Giovannetti:

"Je veux vous remercier de votre lettre du 26 septembre 1967, accompagnant un message du cardinal secrétaire d'Etat, au nom de Sa Sainteté le pape Paul VI. Je vous serais très reconnaissant de transmettre à Sa Sainteté ma profonde reconnaissance pour vouloir bien faire part de ses pensées sur le conflit actuel au Vietnam. Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer une fois de plus à Sa Sainteté mon respect, mon admiration pour ses efforts incessants en faveur de la paix et pour son soutien résolu des Nations unies. Ses paroles aimables me sont une source de grande force dans mes efforts personnels pour contribuer à la cessation de la guerre tragique du Vietnam."

Westmoreland prévoit une offensive du Vietcong

DANANG (d'un envoyé spécial de l'AFP) — "Malgré la diminution des bombardements de Con Thien, je ne pense pas que l'ennemi ait renoncé à sa campagne d'agression contre l'extrême nord du Sud-Vietnam... Je pense qu'il fera un nouvel effort. Mais je ne sais où ni quand," a déclaré hier à Danang à un petit groupe de journalistes, le général William Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam.

Il a ajouté que cette offensive pourrait se dérouler dans l'une des deux provinces les plus septentrionales du pays, Quang Tri ou Thua Thien.

Une haute source militaire autorisée avait déclaré hier matin à Saigon que les Nord-Vietnamiens reprenaient vers le nord leurs éléments et positions les plus avancées de la zone délimitarisée. Cette source, donnant un son de cloche légèrement plus optimiste que le général Westmoreland, estimait que ce repli limité s'expliquait peut-être par l'intensité des bombardements américains et notamment ceux des B-52, et les difficultés d'approvisionnement, en raison des inondations et du début de la saison des pluies. Enfin, elle soulignait qu'il ne s'agissait peut-être aussi que d'un mouvement tactique pour préparer, après un regroupement, une nouvelle attaque.

devaient se tenir à la date d'aujourd'hui.

Les deux gouvernements des Etats de New York et de la Californie seraient assurés de 57 pour cent des suffrages contre seulement 43 pour cent au président. Il faut remonter à 1956 pour retrouver une "brèche" similaire entre Eisenhower et Stevenson. Le président Johnson est en voie de battre tous les records d'impopularité depuis un quart de siècle.

Voir page 8: L. Johnson

Les travaillistes désavouent la politique vietnamienne de Wilson

par Boni de Torhout, de l'AFP

SCARBOROUGH — Pour la première fois depuis l'ouverture, lundi, du 66e congrès travailliste, le gouvernement de M. Wilson a été désavoué mercredi par la majorité des congressistes. Ce désaveu a porté sur la position britannique à l'égard du Vietnam et de la Grèce. Dans une première résolution, le congrès a demandé au gouvernement de se disso-

cier formellement de la politique américaine au Vietnam et d'exiger l'arrêt des bombardements sur le nord. La seconde résolution demande la condamnation sans équivoque du régime grec et son expulsion de différentes organisations internationales, dont l'OTAN.

M. George Brown aurait été chargé de convaincre le congrès de l'inutilité de ces motions, sans pour autant cacher son antipathie pour le régime grec et sa désapprobation du conflit vietnamien. Sur ce dernier point, le ministre britannique des affaires étrangères a rejeté sur Hanoi la responsabilité de l'impasse actuelle et a affirmé que ce serait "un outrage à la décence et à la démocratie" que condamner de façon partielle et unilatérale les Etats-Unis.

Quels que soient les vœux exprimés dans ces motions, MM. Wilson et Brown poursuivront selon toute vraisemblance la politique qu'ils jugent la meilleure. Au demeurant, cette bataille pour la "neutralité", qu'il s'agisse du Vietnam ou de la Grèce, était perdue d'avance pour le gouvernement, qui n'attendait guère que la gauche renonce à cette facile victoire. C'est sur le plan économique que M. Wilson a porté tout son effort qui, là, a été couronné de succès.

Le premier ministre a présenté hier matin une défense passionnée des réalisations gouvernementales.

M. Wilson a choisi de se battre sur les chiffres, de compa-

rer ses réalisations à celles du gouvernement conservateur battu aux élections de novembre 1964. "Par rapport au budget conservateur, nous avons dépensé un total de deux milliards 300 millions de livres de plus pour l'ensemble du secteur social; voilà, a dit M. Wilson ce que nous avons réalisé".

Le premier ministre a aussi lancé un nouveau slogan, le programme en quelque sorte du gouvernement pour les trois années à venir: "La seconde révolution industrielle, humanisée et sociale". Cette "nouvelle frontière économique", a affirmé M. Wilson, sera atteinte à la seule condition de traduire en termes humains les immenses possibilités de la science et de la technologie, placées au service des besoins sociaux et nationaux du pays.

Pour réaliser ces objectifs, M. Wilson a tracé les grandes lignes d'un plan en cinq points: "accroissement de la produc-

tivité, accroissement des investissements, application des technologies nouvelles dans l'industrie, politique efficace des prix et des revenus, et enfin collaboration entre le gouvernement et les industries". Ces perspectives ont été longuement acclamées par les délégués travaillistes au cours de l'un des rares moments d'enthousiasme d'un congrès sans passion et même souvent assez terne.

M. George Brown lui aussi a reçu une ovation, mais qui allait davantage à sa personne qu'à sa politique. Battu sur le Vietnam et la Grèce, M. Brown a cependant obtenu du congrès qu'il rejette une motion exigeant d'importantes réductions immédiates du budget militaire.

Aujourd'hui le gouvernement défendra sa demande d'adhésion au Marché commun, et le débat à quelque chance d'être plus animé que ces jours derniers.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

KINSHASA — Jean Schramme, le chef des mercenaires du Congo, aurait accepté d'évacuer Bukavu, laisse-t-on entendre dans les milieux autorisés congolais, interrogés à la suite de la mission que vient d'effectuer à Kinshasa M. Jean Wilhelm, membre du comité international de la Croix-Rouge à Kinshasa. Celui-ci est rentré mardi à Genève après avoir examiné dans la capitale congolaise les possibilités d'application de la résolution du sommet de l'Organisation de l'Unité africaine pour une solution pacifique du problème des mercenaires.

LA NOUVELLE-DELHI — Le parti du Congrès indien a échoué mercredi dans sa première tentative d'élimination des communistes du gouvernement de l'Etat du Bengale occidental où la situation politique et sociale est de plus en plus tendue.

Mais les observateurs estiment que c'est "reculer pour mieux sauter" et que Calcutta sera prochainement le théâtre d'une épreuve de force entre le parti du Congrès de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, et les communistes qui dominent le gouvernement provincial depuis les élections législatives de février dernier.

LONDRES — Seize personnes, qui avaient envahi les

locaux de la mission diplomatique grecque à Londres le 28 avril pour protester contre le coup d'Etat militaire, ont comparu mercredi au tribunal de l'Old Bailey à Londres. Trois des accusés ont été condamnés respectivement à des peines de 15, 12 et 6 mois de prison. Onze personnes ont été condamnées à des amendes et deux autres ont été acquittées après avoir reçu un avertissement.

Vingt-trois personnes impliquées dans les mêmes incidents avaient été condamnées la veille à deux ans de prison avec sursis.

Le Sénat américain refuse de nouveaux crédits pour la lutte contre la pauvreté

WASHINGTON — Le Sénat a refusé hier d'accorder des crédits pour un programme destiné à assurer du travail à 500.000 habitants des taudis et ghettos. Le Sénat a rejeté, par 54 voix contre 28, la proposition de sa commission du travail demandant d'ajouter aux \$2.200.000.000 de crédits pour la lutte contre la pauvreté \$2.800.000.000 supplémen-

Dixième anniversaire du Spoutnik

MOSCOU — Tous les Soviétiques ont célébré hier le 10e anniversaire du lancement du premier Spoutnik, le 4 octobre 1957. Depuis cette date, 222 satellites soviétiques ont été envoyés dans le cosmos et 11 cosmonautes ont volé à bord de trois modèles de cabines spatiales soviétiques.

"La mise sur une orbite lunaire d'un vaisseau cosmique habité par plusieurs cosmonautes, constitue l'une des prochaines étapes du programme de la conquête du Cosmos", a révélé hier dans la "Gazette Littéraire", le professeur I. Obratsov, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS.

"Ce n'est qu'après, ajoutait-il, qu'on pourra envoyer un vaisseau spatial habité par deux ou trois cosmonautes sur la lune."

Le professeur Obratsov ne parle pas du délai nécessaire pour réaliser les deux exploits, mais souligne les nombreuses difficultés qui restent encore à résoudre:

— La première est posée par la puissance des fusées. Celles-ci, selon le professeur, doivent atteindre une puissance de plusieurs centaines de millions de chevaux. (On se souvient que la fusée qui envoya le premier cosmonaute dans l'espace à bord du vaisseau "Vostok" avait une puissance de 20 millions de chevaux, et celle qui plaça en avril dernier la cabine "Soyouz" avait selon des indications recueillies de diverses sources, une puissance deux fois et demie plus grande).

La deuxième difficulté, écrit-il, est de créer des conditions de vie normales à bord des vaisseaux cosmiques. Ce problème, selon le professeur, avant d'être résolu entièrement, reste lié à des résultats qui ne seront acquis qu'après de nombreuses recherches scientifiques.

Enfin, un autre problème est à résoudre: celui de la protection des cosmonautes contre les radiations.

Les observateurs à Moscou, pensent que l'URSS est prête maintenant, six mois après la mort de Komarov à bord du premier "Soyouz" à reprendre les expériences tentées par ce dernier.

taires destinés à créer de nouveaux emplois et fournir du travail à 200.000 chômeurs, cette année, et 300.000 autres l'année prochaine.

Le Sénat avait auparavant rejeté par 47 voix contre 42 un autre projet proposé par la même commission et demandant 875 millions de dollars pour un programme similaire.

Au procès Régis Debray La Paz confirmera la compétence du tribunal militaire

LA PAZ — La question de la compétence du tribunal militaire de Camiri sera peut-être tranchée au cours des prochaines heures. C'est en tout cas le sentiment que l'on a à La Paz, où la Cour militaire suprême a siégé toute la journée de mardi et une bonne partie de la nuit de mardi à mercredi.

En attendant, le procès de Régis Debray et des cinq autres accusés est suspendu et l'on pense que, même si la Cour suprême militaire décide de reconnaître la compétence du tribunal de Camiri, il est peu probable que les audiences reprennent avant lundi, compte tenu de la longueur de certaines formalités juridiques et de la précarité des moyens de communication.

En marge du procès, mais liée directement à lui, s'est engagée une polémique juridique extrêmement complexe. Les avocats du barreau de La Paz doivent faire connaître leurs conclusions sur le principe de la compétence dans ce cas particulier. La partie adverse estime que l'attitude des avocats du barreau n'est pas "correcte", puisque, selon la loi bolivienne, "les collègues d'avocats n'ont pas le droit de se prononcer quand il y a litige." Mais la défense, notamment le

jeune avocat de l'inculpé argentin Ciro Bustos, Me Jaime Mendizabal, n'a pas désarmé. Ce dernier a demandé à déposer devant la Cour militaire suprême pour lui exposer les arguments juridiques sur lesquels il se fonde pour invoquer l'incompétence de la juridiction militaire en cette affaire.

Mardi, un représentant de la faculté de droit de Cochabamba avait été autorisé à poser "certaines questions" à Régis Debray. Selon le correspondant à Camiri du journal de La Paz "Presencia", l'écrivain français "a profité de l'inexpérience du jeune universitaire pour glorifier l'image de "Che" Guevara, attaquer l'impérialisme américain et proclamer son appui à la guérilla."

Selon le journal, en réponse à une question, Régis Debray a affirmé que "Che Guevara n'était pas venu en Bolivie de sa propre initiative, mais qu'il avait répondu à l'appel de citoyens boliviens".

A une autre question sur l'immixtion étrangère dans les affaires intérieures boliviennes, Régis Debray a répondu, selon le journal "qui, du général nord-américain Robert Porter ou de "Che"

Guevara, est le plus étranger, l'Argentin né à Crodova ou le citoyen du Mississippi?" Le général Porter commande le centre d'entraînement anti-

guérilla d'Amérique latine, où sont notamment formés les "bérêts verts", dont une section serait à présent en Bolivie.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

La Commission Scolaire de Ville Mont-Royal demande un professeur féminin, parlant l'anglais pour enseigner l'Éducation Physique à temps partiel dans une école élémentaire anglaise.

Tél.: 739-3537 (jour)

332-9448 (soir)

On demande

SECRÉTAIRE BILINGUE

Beaulieu, Lambert et Tremblay, architectes

3480 Côte-des-Neiges - Montréal 25

Téléphone: 937-9324

INGÉNIEUR POUR LA SURVEILLANCE

Ingénieur en structure, bilingue, avec 3 années d'expérience dans la surveillance des bâtiments en béton armé et en acier. L'intéressé devra aussi être capable de faire certains calculs de structure au bureau. Position permanente. Vacances, bénéfices marginaux usuels.

Faire application par écrit seulement à:

Beauchemin, Beaton, Lapointe
6655 Côte des Neiges
Montréal 26

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

REPRÉSENTANTS

REVENUS: \$10.000. - \$15.000. - \$20.000.
ou plus selon la compétence

ÂGE: 21 ans et plus

DEGRÉ D'INSTRUCTION: 12ème année ou plus ou équivalent

POUR RENDEZ-VOUS: TÉL.: 527-3624

DESSINATEURS EN ARCHITECTURE

Un cabinet d'architectes de Montréal recherche

DEUX DESSINATEURS

possédant plus de 4 ans d'expérience dans la construction et la rénovation de maisons d'habitation.

SALAIRE À NÉGOCIER. BÉNÉFICES SOCIAUX USUELS.

Prendre rendez-vous par téléphone,

M. Georges Benoit: 731-9648

AGENT D'IMMEUBLES

demandé par une importante compagnie

Qualifié dans le domaine de l'évaluation, il devra rechercher et négocier l'acquisition de terrains et de propriétés.

Âgé de 30-35 ans, il a une expérience minimum de 5 ans dans le commerce immobilier.

Il peut converser en anglais ou en français, et doit être libre de voyager.

Le salaire sera proportionné à son expérience.

Envoyer curriculum vitae à:

CASE 683 LE DEVOIR

COLLEGE AHUNTSIC

Créé en vertu du Bill 21 comme Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS: Aura la responsabilité de la coordination du personnel et des relations de travail. Responsable du secrétariat, des services juridiques, des publications et rapports. Entretien des relations avec l'extérieur.

CONTROLEUR

FONCTIONS: Responsable du budget et des contrôles budgétaires. Il établit les systèmes et procédures. Organisation de la comptabilité. Vérification interne. Préparation de la paye et des états financiers de même que les analyses financières. Préparation des statistiques.

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONS: Responsable des plans et des constructions, des services de magasins et achats, l'entretien des terrains et bâtiments, des services alimentaires, des résidences et des transports.

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

FONCTIONS: Assure le bon fonctionnement du service du culte et de la pastorale, du service de santé, du service de placement et d'assistance financière aux étudiants. Responsable du service des loisirs et sports, des services de psychologie et de service social de même que les services socio-culturels.

QUALIFICATIONS: Expérience et formation pertinentes.

TRAITEMENT: selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Adresser curriculum vitae, avant le 10 octobre, à midi, au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL COLLÈGE AHUNTSIC
9155, rue St-Hubert, Montréal (11)

N.B. L'article 22 de la loi stipule que le Collège accorde préférence au personnel à l'emploi des institutions auxquelles il succède.



La Renault 8. Une voiture de compétition à \$1818.*



Avec son moteur nerveux et robuste qui vous permet, départ arrêté, d'atteindre les 60 miles/h en 16,6 secondes, la Renault 8 est toujours en tête. Ses freins à disque sur les 4 roues vous assurent une sécurité à toute épreuve. Et sa suspension à 4 roues indépendantes lui permet de col-

ler littéralement à la route dans n'importe quel virage et quel que soit l'état de la chaussée. Voiture de compétition, la Renault 8 est aussi une grande routière qui n'a rien négligé pour le confort des passagers. Sièges baquets rembourrés de caoutchouc mousse. 4 portes assurant une accessibilité parfaite. Insonorisation remarquable. Volant et tableau de bord de type rallye. Oui, la Renault 8 est la petite voiture de compétition par excellence (livrable, si vous le

désirez, avec bandes de compétition — sans aucun supplément). Et vous roulez tranquille, car le service après-vente Renault s'étend de l'Atlantique au Pacifique. Fabriquée au Québec, la Renault 8 1968 est vraiment une petite voiture de grande classe. Essayez-la dès aujourd'hui.

RENAULT 8
Renault va plus loin.

Automobiles Renault Canada Ltée, 1305, boul. Marie-Victorin, St-Bruno, Qué. MD-4

Veuillez m'adresser renseignements et brochures sur la Renault 8, ainsi que les nom et adresse du concessionnaire le plus proche.

NOM:

ADRESSE:

*Prix de détail suggéré, F.A.B. Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver. Part, livraison, taxes provinciales et municipales non compris.

EDITORIAL

Québec doit maintenant mettre fin à la grève des chauffeurs d'autobus de Montréal

La médiation du juge François Chevalier n'a pas réussi à régler le différend qui oppose la Commission de transport de Montréal aux cinq syndicats de ses employés affiliés à la CSN. La grève, au lieu de prendre fin hier soir comme on l'espérait en de nombreux milieux, entre aujourd'hui dans sa troisième semaine.

Le public montréalais devra encore marcher vraisemblablement pour quelques jours et l'Expo continuera à subir des déficits substantiels. A en juger par le vote presque unanime des grévistes, hier après-midi, le syndicat n'entend pas démorir facilement de ses positions premières.

Pour le juge Chevalier, c'est un échec assez cuisant. Tout au long de sa brève médiation, il s'était montré optimiste. Il avait même réussi à communiquer cet optimisme aux Montréalais qui croyaient que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le médiateur était-il devenu trop confiant? Il y a probablement lieu de se le demander. On dirait qu'il a estimé pouvoir agir comme arbitre, autorisé à trancher d'autorité le débat. Au lieu de sonder les négociateurs des deux parties (au moins ceux de la partie syndicale, l'autre partie ayant fait savoir à l'avance qu'elle était prête à accepter son verdict) et de remettre sa démission devant l'impossibilité de les amener à une entente, il a rendu un jugement comme l'aurait fait un tribunal d'arbitrage.

Nous ne contestons pas ici la valeur du jugement, nous nous interrogeons simplement sur l'opportunité du procédé, procédé qui nous apparaît équivaloir à la conversion d'une médiation en un arbitrage par un juge unique. Les syndicats n'ont apparemment pas pris la formule et comme ils n'étaient guère disposés d'avance à accepter sensiblement moins qu'ils n'avaient réclamé, ils pouvaient facilement trouver à un motif de plus pour ne pas bouger.

Mais toutes ces considérations sont, en somme, assez secondaires. Il convient plu-

tôt de se rendre compte aujourd'hui que la médiation, peu importe la façon dont elle pouvait être conduite, n'avait à peu près aucune chance de succès.

Le juge Chevalier, dont la compétence et l'intégrité ne sauraient être mises en doute, avait bien étudié tout le dossier. Il avait réussi à amener les parties à s'entendre sur ce que l'on doit considérer comme des avantages sociaux et dont l'addition au salaire nominal permet d'établir le salaire réel. Et il avait fait des comparaisons avec les salaires des chauffeurs d'autobus de Toronto et de Vancouver, en tenant compte de ces mêmes facteurs. Il est reconnu que Vancouver est la ville canadienne qui paie le mieux ses chauffeurs d'autobus.

Or, comparaison faite, le médiateur en avait conclu que les offres de la CTM placeraient les chauffeurs d'autobus de Montréal en avance sur ceux de Toronto et presque sur un pied d'égalité avec ceux de Vancouver. Aussi, au salaire horaire de \$3.02 offert par la CTM, s'était-il contenté d'ajouter un supplément de 3 cents, avec quelques autres améliorations permettant notamment aux chauffeurs d'atteindre un peu plus tôt à ce salaire maximum.

C'était sa conclusion et il l'a fait connaître. Il a même estimé pouvoir l'imposer, comme nous le disions plus haut. En dépit de son prestige, il n'a pas convaincu le syndicat qui persiste à prétendre que ses revendications sont justes.

Devant la tournure des événements, on peut difficilement croire en l'utilité d'une poursuite de la médiation. Le juge Chevalier devait faire connaître ses intentions au cours d'une conférence de presse, en soirée d'hier (après notre heure de tombée), mais nous doutons fort qu'il ait décidé de tenter une seconde fois de rapprocher les parties.

A l'heure présente, que la chose plaise ou pas, il semble bien ne rester plus qu'un seul moyen de mettre fin à la grève, et c'est l'intervention du Parlement québécois. Le

premier ministre intérimaire, M. Paul Dozois, devrait convoquer les Chambres immédiatement.

Pour les élus du peuple, en d'autres termes, l'heure est venue d'assumer leurs responsabilités. Il leur faut adopter une loi d'exception, une fois de plus, qui forcera un groupe de syndiqués à reprendre le travail.

C'est une solution de dernier ressort dont le caractère est extrêmement déplaisant. Mais de telles solutions demeureront nécessaires tant qu'on n'aura pas modifié notre législation générale du travail, au chapitre des grèves dans les services publics.

Au fait, le gouvernement, en proposant la nouvelle loi spéciale que nous lui recommandons, devrait en profiter pour faire savoir quand il sera en mesure de rendre plus réaliste cette même législation générale. Ce travail est assez urgent pour qu'il soit accompli dès la prochaine session.

Il faut sûrement trouver pour l'avenir un ou des mécanismes qui empêcheront ces grèves d'éclater ou permettront de les régler plus rapidement que ce n'est le cas présentement. Tout en admettant ici le maintien du droit de grève — du moins jusqu'à ce que l'on ait trouvé un succédané valable à la grève elle-même — on doit reconnaître qu'un arrêt de travail dans le secteur public ne peut être tout à fait assimilé au phénomène semblable dans l'entreprise privée.

Cette grève du transport en commun fait souffrir un très grand nombre de gens et nuit considérablement à l'économie générale de la ville. Les lettres ou les appels téléphoniques que nous recevons ne l'attestent que trop. On ne peut donc permettre au conflit de se prolonger jusqu'à l'épuisement des combattants. L'autorité, gardienne du bien commun, doit, à un moment donné, dire: "c'est assez". Et ce moment est clairement venu dans le cas de la grève des chauffeurs d'autobus. On doit pouvoir continuer la discussion, mais le public doit retrouver ses autobus et son métro.

Vincent PRINCE

BLOC NOTES

La prochaine étape: Toronto

Ceux qui s'amusaient, de puis quelque temps, à prêter des desseins farfelus au gouvernement québécois en matière constitutionnelle, ont reçu hier, de nul autre que M. Daniel Johnson, une réponse qui les laissera sur leur faim.

De Hawaii, où il se repose, le premier ministre du Québec vient, en effet, de déclarer que la position constitutionnelle de son gouvernement n'a aucunement changé.

Le parti de l'Union nationale, en proclamant son slogan "Égalité ou indépendance", s'est engagé à rechercher d'abord, par la négociation et le dialogue, les conditions d'une égalité à deux paliers à l'intérieur du Canada. Cette égalité doit consister en un aménagement nouveau des structures politiques visant à permettre aux Canadiens français de se sentir partout chez eux au Canada et au gouvernement du Québec de s'acquitter librement des devoirs spéciaux qui lui incombent en tant qu'expression politique principale du Canada français. Ce n'est qu'une fois établie de manière pérenne l'impossibilité radicale d'une telle égalité que l'Union nationale se résoudrait, de guerre lasse, à opter pour une indépendance qu'elle n'aurait point choisie allégrement mais qui lui aurait été imposée, selon les parades récentes de M. Paul Dozois, par le refus de comprendre des autres partenaires de la fédération.

Or, M. Johnson et ses collègues travaillent encore, pour l'instant, à réaliser la première partie de l'alternative, non la seconde. Nous considérons comme très significatifs, à cet égard, trois points centraux du message de M. Johnson:

1. Il se réjouit de constater que plusieurs provinces "ont démontré depuis quelque temps une meilleure compréhension vis-à-vis cette dimension nouvelle qu'il faut donner à la constitution". Un premier ministre qui serait à la recherche de prétextes pour séparer le Québec du reste du Canada ne se réjouirait pas de ces développements. Il y verrait plutôt des manœuvres dilatoires ou un écran de fumée.

2. L'envisage avec beaucoup d'espoir la tenue prochaine de la conférence constitutionnelle convoquée par le premier ministre Roberts. M. Johnson a déjà annoncé qu'il participera avec plaisir à cette rencontre et qu'il y fera connaître de façon plus explicite la position de son gouvernement. On peut donc considérer que cette conférence sera la prochaine étape du grand débat constitutionnel à l'échelle des gouvernements, que c'est à cette occasion que se joueront les prochaines cartes importantes. Certains avaient prétendu à ce sujet les plus sombres intentions à M. Johnson. Ils répétaient volontiers que M. Johnson se

présenterait à Toronto avec un cahier de revendications tellement chargé qu'il rêvait en quelque sorte à l'avance d'une élection qui serait ensuite faite au Québec autour du refus qu'aurait essayé à Toronto le gouvernement québécois. Il se peut que cela arrive, que les prophètes de malheur aient raison, que la conférence de Toronto tourne à l'échec. Rien, toutefois, dans le texte de M. Johnson, n'indique qu'il s'orienterait dans cette voie. Tout, au contraire, respire l'esprit de collaboration et d'ouverture.

3. Il lance enfin un appel courtois à la collaboration à l'intention du gouvernement fédéral. Celui-ci s'est trop considéré, jusqu'à maintenant, comme le gardien hautain de l'orthodoxie constitutionnelle. M. Johnson l'invite à descendre de son promontoire et à accepter sans équivoque, avec une saine modestie, sa condition de partenaire dans le dialogue constitutionnel. Ici encore, on est frappé du caractère positif de l'attitude du premier ministre québécois.

En somme, M. Johnson refuse de se lier pour l'avenir éloigné. Il s'engage cependant, pour l'avenir immédiat, à pratiquer une politique de dialogue constructif axée sur la recherche de cette double égalité dont il a fait son objectif principal. Cette attitude reflète fidèlement le sentiment profond du Québec. Nous avons l'assurance qu'elle sera éventuellement appuyée, quant au fond sinon quant à toutes les modalités concrètes, par le parti de M. Lesage, une fois que celui-ci aura tenu ses assises annuelles.

Il se peut que le Québec, malgré certaines hésitations spectaculaires des dernières semaines, soit en train de se rallier autour d'un "nouveau consensus constitutionnel". Puisse le Canada anglais comprendre cette évolution et se préparer à accueillir dans un esprit également ouvert et constructif les propositions qui lui viendront bientôt du Québec.

La Fédération des travailleurs du Québec en congrès

Le congrès de la FTQ tient, ces jours-ci, dans la métropole, un très important événement, non seulement parce qu'il groupe les principaux dirigeants de l'une des deux grandes centrales syndicales du Québec, mais aussi parce qu'il doit donner lieu à des débats capitaux pour l'orientation même de la FTQ.

Même si elle dispose, en raison de ses structures différentes, de pouvoirs d'action moins étendus que la CSN, même si elle est davantage concentrée dans la région de Montréal et moins sensible en apparence à certaines dimensions de la réalité québécoise,

se, la FTQ donne, depuis quelques années, le spectacle d'une vitalité remarquable et d'un éveil accru à l'endroit des problèmes du milieu.

Deux thèmes semblent devoir dominer le congrès qui vient de s'ouvrir: la place du mouvement syndical dans la société québécoise, et la place de la FTQ dans le mouvement ouvrier canadien.

Sur le premier thème, le président Louis Laberge a tenu, dès l'ouverture, des propos d'une remarquable lucidité qui tranchent nettement sur certains dévergondages démagogiques auxquels se sont trop facilement livrés ces derniers temps d'autres dirigeants syndicaux. Le mouvement syndical fut, à l'origine, l'arme par excellence des petits et des humbles. Il est maintenant devenu une force intermédiaire entre les humbles, qui restent toujours sans défense, qui sont même souvent trop isolés et abandonnés pour pouvoir s'inscrire dans les cadres du syndicalisme, et les pouvoirs politiques et financiers, dont la puissance ne cesse de s'accroître. Dans ce rôle nouveau, la tentation d'un égoïsme subtil que cacheait habilement le maintien d'un langage "populiste" ne correspondait guère à la réalité actuelle du mouvement syndical, est réelle et dangereuse. M. Laberge n'a pas craint de dénoncer cette tentation. Si ses propos sont entendus, ils contribueront à faire prendre conscience au mouvement syndical du rôle nouveau qui doit correspondre à sa puissance nouvelle, et dont une dimension essentielle sera un sens accru de sa responsabilité à l'endroit non seulement de ses membres mais de l'ensemble du corps social.

Le second thème fait présentement l'objet d'une étude très importante au sein du Conseil du travail du Canada. La FTQ, après des années de conformisme trop facile, s'est rendue à l'évidence. Elle réclame, au sein du mouvement syndical canadien, une place qui exprime plus nettement son rôle spécial au Québec. Nous suivrons avec beaucoup d'intérêt les travaux du congrès à ce sujet. Ces travaux devraient constituer une étape importante dans la recherche d'un équilibre canadien nouveau qu'on a trop tendu, dans certains milieux, à ne poursuivre qu'au niveau des structures politiques alors qu'il doit rejoindre également les structures sociales, économiques et culturelles, sous des formes adaptées à chaque ordre de réalité.

Me Louis-Philippe Pigeon à la Cour suprême

Un concours de circonstances regrettable nous a empêché de souligner avant au-

jourd'hui la nomination de Me Louis-Philippe Pigeon comme membre de la Cour suprême du Canada. Tout en nous excusant de ce retard, nous nous empressons de souligner l'importance de cette nomination.

Me Louis-Philippe Pigeon est, depuis longtemps, l'un des juristes les plus éminents non seulement du Québec mais de tout le Canada. Professeur prestigieux et aimé de ses étudiants, praticien chevronné qui a touché avec maîtrise aux aspects les plus variés du droit (y compris le droit constitutionnel et le droit du travail), il fut, pendant plusieurs années, le conseiller compétent et écouté du gouvernement québécois en matière de législation. On ne compte plus les organismes de notre milieu qui ont eu à se louer de sa collaboration éclairée.

La nomination de Me Pigeon à la Cour suprême renforcera considérablement la participation canadienne-française aux travaux de ce tribunal. Quoi qu'on pense de l'avenir de la Cour suprême dans sa forme actuelle, on se réjouit de savoir qu'elle comptera désormais dans ses rangs l'un des membres les plus respectés et les plus prestigieux de la profession juridique au Québec.

C.R.

lettres au DEVOIR

Quand les universités sont remplies...

Dès le 17 janvier 1967, j'écrivais au directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal dans le but de m'inscrire comme étudiant régulier. Détenteur d'une licence en droit, je me portai candidat à la maîtrise en arts, conformément à l'article 12 des règlements de la Faculté des sciences sociales.

Quelque six mois plus tard, dans une lettre en date du 5 juillet 1967, la directrice des admissions, Mlle Claire Rousseau, avait le regret de m'informer que, "faute de place disponible", elle ne pouvait accepter ma demande d'admission.

Par dépit et sans préjudice à ma première candidature, je réclamai d'être admis au département des relations industrielles. Nouveau refus. J'ai le regret de vous informer, précise encore la directrice des admissions, que tout comme au département de sociologie aucune place n'est disponible au département des relations industrielles.

Écarté sans égard à la valeur de mon dossier académique, je protestai auprès du doyen de la faculté, Monsieur Philippe Garique. Ce dernier me répondit dans une lettre datée du 18 juillet qu'il faut citer dans le texte:

"J'ai le regret de vous confirmer que le directeur de l'admission vous a écrit. En raison du nombre limité de places libres en Maîtrise des Arts, (relations industrielles), près de la moitié des demandes d'admission ont été refusées. Ce refus s'applique autant aux étudiants de la Faculté, qu'aux étudiants venant d'autres Facultés ou d'autres Universités."

"Nous espérons que la construction du nouveau bâtiment des Sciences Sociales, et des nominations plus nombreuses au corps professoral nous permettront d'augmenter l'admission l'année prochaine."

Quant à ma candidature en vue de la maîtrise en sociologie, il la refusa pour les mêmes motifs. Dans son opinion, il existait ce-

pendant une solution. "Elle consiste, disait-il, à faire une demande pour l'admission à une maîtrise en Arts (science politique) si ce département accepte votre candidature."

Un peu ennuyé par ces tergiversations, je priai la directrice des admissions de bien vouloir fermer mon dossier. Ce n'était que la vingtième lettre expédiée à la Faculté. Il m'en a coûté la somme modique de cinq dollars en frais d'admission pour apprendre qu'il n'y avait pas d'admission à la Faculté de sciences sociales. C'est peu pour un renseignement aussi utile.

JEAN-P. DUQUETTE, avocat Ste-Monique (Deux-Montagnes) 25 septembre 1967.

Réflexions sur une grève

(...) Ceux que la grève des autobus, à Montréal, oblige à marcher ont droit de savoir ce qui se passe. Le seul médiateur possible est le public qui paie.

Il a donc droit de savoir, par exemple, ce qu'on entend par bénéfices marginaux. Que représentent-ils dans le cas des employés du transport? Comment peut-on les évaluer? Qui peut faire des heures supplémentaires?

Seule une comparaison objective et impartiale entre les salaires payés dans le transport en commun et dans les autres services publics semblables nous permettrait de savoir qui est traité injustement.

Le vote à main levée tend à manquer d'impartialité. D'autre part, le scrutin secret semble essentiel dans une situation de crise. Pourquoi quelques-uns d'entre eux pour tous les autres dans le cas d'une grève aux répercussions si grandes? La CSN recourt volontiers au vote à main levée.

Il serait utile de savoir aussi, si ce n'est de la CSN ou des employés, à pris la décision de faire la grève.

Si la CSN avait une couleur politique, elle n'aurait pas autrement pour acculer le gouvernement au pied du mur... des élections...

JEAN-LUC TAILLEFER

Montréal, 27 septembre 1967.

Défense de la langue française

Bilan de la 2e Biennale de la langue française à Québec (2)

par Robert LeBidois

Parmi les grandes idées qui se sont dégagées au cours de la deuxième Biennale de la langue française, qui s'est tenue à Québec du 6 au 12 septembre, il faut signaler d'abord la nécessité d'adapter l'enseignement du français aux besoins des pays étrangers et, notamment, des États africains nouvellement "décolonisés".

Dans un exposé très documenté sur l'attitude des intellectuels africains à l'égard de notre langue, Willy Bal a montré que le sort du français en Afrique dépendait avant tout du choix de la langue véhiculaire d'enseignement. Si, pendant longtemps, l'emploi du français fut généralement admis, des voix se sont élevées récemment pour que l'école fit place aux idiomes autochtones en tant que langues d'enseignement.

Cette tendance "africainiste" qui s'oppose à la thèse du "mélange intellectuel" préconisé par Leopold Sedar Senghor, s'est surtout développée depuis 1959. Les solutions varient grandement selon les pays. Ainsi, les dirigeants guinéens viennent de décider que l'alphabetisation serait faite en français dans les villes et en langue autochtone dans les campagnes, au moins pendant la première année. En réalité, le rôle du français comme langue d'enseignement est mis aujourd'hui en discussion et parfois même rejeté complètement. Il importe donc que les autorités responsables fassent l'effort nécessaire pour que les méthodes d'enseignement et de diffusion du français en Afrique soient ajustées aux besoins des groupes humains intéressés.

Une autre question qui se pose est de savoir quel français il convient d'enseigner et de répandre à l'étranger. Deux tendances opposées se sont manifestées sur ce point. Deux ou trois "orateurs" ont défendu les droits sacrés de la tradition et la doctrine du pouvoir qui refuse tous les glissements de sens et combat la plupart des néologismes; mais la majorité fut d'avis de laisser à la langue la liberté dont elle a besoin pour s'adapter aux nécessités de notre époque. Au risque de heurter certaines susceptibilités, André Phal a exposé les dangers du conservatisme selon lequel la langue serait uniquement un moyen d'expression littéraire, un "objet de musée" intangible. Il s'agit en effet de toucher non point une élite intellectuelle, mais une masse énorme d'individus qui, malgré un niveau de culture assez bas, désirent cependant accéder à notre civilisation technique et scientifique, afin de participer à notre univers culturel. Il faut donc que la langue se mette au service de l'homme, ce qui implique que le "bon usage" doit, pour le moment au moins, céder le pas à l'usage tout court.

Dans les pays bilingues, l'enseignement du français présente des difficultés particulières, en raison de la concurrence que lui fait l'autre langue et de la contamination qui en résulte presque fatalement. Selon René Charbonneau, les professeurs canadiens-français, à tous les niveaux de l'enseignement et même à l'université, usent d'une langue relâchée et incorrecte, tout différente de la langue qu'ils proposent comme modèle; en fait, "ils parlent difficilement français". L'emploi de termes scientifiques anglo-américains aggrave encore cet état de choses. D'autre part, la langue française est continuellement écorchée dans les conversations et dans les rapports quotidiens; prononciation défectueuse, emploi constant de canadienismes, prolifération des anglicismes de vocabulaire et de syntaxe. Aussi René Charbonneau insiste-t-il pour que le gouvernement du Québec accorde au français la priorité comme langue de travail et comme moyen de communication dans toutes les sphères d'activité, et qu'il exerce une action efficace sur tous les organes de diffusion: presse, publicité, radio, télévision...

Le ministre des affaires culturelles du Québec a-t-il entendu cet appel? Toujours est-il que, dans une conférence de presse qu'il a donnée le 11 septembre à l'occasion de la Biennale, M. Jean-Noël Tremblay a repris certaines des idées exposées par M. Charbonneau et fait une déclaration qui intéresse au premier chef l'avenir et le sort de notre langue au Canada. Il importe, a-t-il affirmé, de révaloriser l'enseignement du français à tous les niveaux, de s'assurer que les jeunes aient acquis la maîtrise de leur langue maternelle avant d'apprendre l'anglais, d'inviter les sociétés industrielles et commerciales de la province à faire leur publicité en français, etc. Il n'est évidemment pas question de rejeter le bilinguisme, mais il est essentiel que le Québec fasse du français sa "langue d'usage, langue nationale d'une communauté nationale dans un État national". Tous les Français se réjouiront sans aucun doute que la deuxième Biennale de la langue française ait fourni au gouvernement québécois l'occasion de proclamer sa volonté de rester fidèle à sa mission française et de contribuer ainsi à renforcer les positions du français universel sur le continent américain.

Une journée entière de la Biennale a été consacrée au rôle des traducteurs et des publicistes dans la défense du français. Deux savants professeurs, Jean Darbelnet et Jean-Paul Vinay — à qui l'on doit une remarquable Stylistique comparée du français et de l'anglais — ont présenté des brillants exposés sur les problèmes de la traduction dans un pays bilingue comme le Canada. Le traducteur, a déclaré Jean Darbelnet, doit satisfaire à une triple exigence, de sens (exactitude de l'information), de ton (respect des nuances) et de forme: il faut en effet que la traduction soit non seulement correcte, mais idioma-

tique, c'est-à-dire conforme au "génie" de la langue d'arrivée. D'autre part, le traducteur canadien-français est doublement responsable: d'abord vis-à-vis de son employeur (généralement anglais ou américain), et ensuite vis-à-vis des usagers auxquels ses textes sont destinés. Il est constamment exposé à la contamination de sa langue maternelle par l'anglais. Jean-Paul Vinay fait observer que pour échapper à ce danger, le traducteur doit pouvoir disposer d'une grande liberté de forme. Ainsi, un panneau de signalisation placé sur les routes du Québec porte le mot anglais "Yield", qui a été traduit littéralement, c'est-à-dire maladroitement, par l'impératif "Cédez". Un bon traducteur se sent dégagé de l'anglais et aurait dit, par exemple: "Priorité à droite".

La question de publicité est particulièrement délicate dans les pays où plusieurs langues sont en contact. En Suisse, le français publicitaire est contaminé par le "jargon fédéral". Au Québec, la grande majorité des annonces, étiquettes, prospectus et avis sont rédigés d'abord en anglais-américain, puis traduits en français à l'intention des consommateurs francophones. Il s'ensuit que le traducteur de publicité peut être, selon sa compétence et son sou-

ci, un propagateur du bon usage français ou, inversement, un agent de détérioration et de corruption. Plus que l'écrivain, il impose peu à peu son vocabulaire et son style au grand public, car les textes qu'il rédige sont attachés aux réalités de la vie quotidienne et paraissent constamment sous les yeux des consommateurs. Il importe donc hautement qu'il se garde du "virus américain" qui le menace de tout côté. A ce propos, un publicitaire canadien a signalé aux participants de la Biennale que le 8 septembre, un grand journal parisien du matin avait publié, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, une annonce manifestement traduite par un anglophone, comme en témoignent quelques extraits: "Les exportations de New Brunswick... New Brunswick offre des matières premières en abondance... La province organise un entraînement spécial pour de nouvelles industries... Des parcs industriels à la charge du gouvernement... Des autoroutes pour grandes vitesses...". Cet exemple, entre beaucoup d'autres, montre que les pays bilingues doivent former des techniciens capables de "penser" la publicité en français.

(Le Monde)

Opinion du lecteur

Au R.I.N., anarchie ou crise de croissance?

par Roger Léger

Comment comprendre la crise actuelle qui sévit au R.I.N.? Comment en saisir les éléments négatifs et positifs? Comment faire le partage des responsabilités? Et comment entrevoir aujourd'hui un dénouement positif à la crise, dénouement qui serait la synthèse des deux tendances principales qui s'affronteront au congrès des 7 et 8 octobre prochains?

De quoi s'agit-il? Pouvons-nous essayer de le préciser? Nous sommes certains que le R.I.N. n'est pas d'anarchie ou de crise de croissance. Il n'y a pas d'anarchie au R.I.N. Il faut l'affirmer fortement dès le départ. Il s'agit de lutte normale entre tendances diverses, entre militants et militants débordant d'ardeur et de conviction. La crise actuelle est un phénomène de croissance qui se cristallise autour de deux problèmes également épineux et réels: primo quelle stratégie adopter en face du RN et secundo, quel parti voulons-nous bâtir, et pour quelles fins, outre celle bien entendue de l'indépendance politique du Québec. Désirons-nous bâtir un parti uniquement tendu vers la prise du pouvoir ou bien un parti désirent réaliser de profondes transformations sociales et économiques. Quel Québec libre les membres du R.I.N. veulent-ils inventer?

La première série de problèmes posés par l'existence du RN ne semblent pas inquiéter outre mesure certains éléments de la gauche du R.I.N. Cette dernière s'oppose farouchement à tout rapprochement et à fortiori à toute fusion avec le RN. Cette gauche veut créer un parti des travailleurs au sens très restrictif où Luc Racine la définit. Je crois, au contraire, que dans la lutte pour l'indépendance toute la nation doit participer, dans un même parti si c'est possible.

Je dirai, en plus, que pour moi la position de Luc Racine ne me semble pas accordée avec la sociologie contemporaine. Bien sûr, la lutte de classe existe, bien sûr les travailleurs forment 75% et plus de la population du Québec. Mais ils n'existent pas subjectivement comme classe. Donc il est impossible de bâtir un parti des travailleurs dans l'immédiat. Peut-être à moyen terme, je n'en sais rien. J'ajouterais cependant qu'il faut tendre à créer un parti populaire, de masse dans l'immédiat où vous aurez des travailleurs, des cultivateurs, des étudiants, des intellectuels, des petits-bourgeois comme vous et moi, fins de travailleurs. Ce parti que nous voulons créer, que nous créons avec les années tant bien que mal, ne doit pas être "un parti de cadre" mais un "parti de masse". Les masses québécoises doivent être au pouvoir! Il serait bon de relire certains discours du grand Jaurès. Tous jours d'actualité.

R.I.N., RN, rapprochement ou fusion? Certains, comme Pierre Bourgault, qui étaient contre un rapprochement ou une fusion il y a un an, ont compris qu'il fallait créer un parti reflétant toutes les régions du Québec comme la grande majorité de la population

québécoise. Que ce parti ne peut pas être limité à Montréal. Il faut que les régions rurales sortent de leur isolement comme la région de Montréal sorte de son isolement. Entre révolutionnaire au Québec en 1967, c'est vouloir aussi rejoindre le mineur de Rouyn-Noranda et le travailleur d'Arvida ou de Chicoutimi (qui ont voté "créditiste"). Nous avons des hommes dans la place et de plus on nous fait signe d'y aller. Le mineur, le bûcheron et le travailleur industriel sont disponibles pour un parti populaire et révolutionnaire.

Le programme du R.I.N. ne peut que sortir vainqueur du rapprochement ou de la fusion avec le RN. Ils ont certes un complexe d'infériorité, ceux qui ont peur du RN. Ils n'ont pas confiance en eux-mêmes.

Pendant que nous distournons sur le RN et le R.I.N. il y a un troisième grand parti indépendantiste qui pointe à l'horizon. Et c'est pour demain, c'est-à-dire pour novembre 1967 ou mars 1968, le parti indépendantiste — avec l'association de René Lévesque. Ce sera donc d'un grand rassemblement qu'il s'agira. Faisons le petit, nous du RN et du RN, dans les semaines à venir. Les indépendantistes ont longtemps souffert (pas trop quand même) d'avoir raison seuls longtemps avant les autres. Qu'ils se réjouissent de tous ceux qui veulent mener ce combat pour un Québec nouveau et souverain. Parce que demain il y aura un grand parti des fédéralistes en face de nous. Continuons à être les levains dans la pâte. Ne fermons pas les portes et n'écartons pas des compagnons possibles de lutte. Ne rejetons pas "la pâte". La pâte ne peut lever que si le levain y est.

Il y a une possibilité de trouver un terrain d'entente entre les groupes qui s'affronteront au congrès d'octobre tout en ne sacrifiant rien des principes qui les animent. Au contraire, il s'agit de voir ces principes dans des perspectives plus "justes".

L'indépendance est avant tout un outil, le grand outil des transformations nécessaires, des révolutions nécessaires. Le grand moyen de créer en Amérique du Nord une société française créatrice, un Québec libre. Mais pas n'importe quel Québec libre! Comment un ministe peut-il être insensible au fait que 50% de la population du Québec vit avec \$3,000.00 et moins par année? Combien avec \$4,000.00 et moins? Combien avec \$5,000.00 et moins? Comment un indépendantiste québécois peut-il être insensible aux divers esclavages de son peuple: esclavage du chômage, du taudis, de la sous-scolarisation, de la sécurité sociale insuffisante, de la faim, etc.? Je ne peux pas comprendre qu'un indépendantiste ne soit pas prêt aussi à combattre pour un véritable Québec libre de tous ces esclavages. La libération politique nous donnera de plus grands moyens de nous atteler directement à ce grand combat.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trouvée: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bilingues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Exigences économiques de l'indépendance-association: troisième partie

Pour maintenir le flux des investissements, l'ingéniosité et la stabilité seront requises

par Robert Bourassa
député de Montréal-Mercier à Québec

Les investisseurs tout comme les prêteurs sont guidés par les principes de la sécurité et du rendement des capitaux, qu'ils cherchent à atteindre à la faveur d'une situation politique et économique stable. Il est inévitable qu'une certaine incertitude existe dans l'esprit des investisseurs au sujet de l'avenir politique du Québec en raison des débats en cours; mais il n'y a rien dans les programmes des principales formations politiques pour justifier la crainte de mesures extrêmes, si ce n'est que les investisseurs peuvent redouter l'application de mesures d'austérité qui suivraient l'indépendance totale.

Qu'il soit indépendant ou non, le Québec devra, pour maintenir ou augmenter l'afflux des investissements étrangers, assurer la sécurité et la mobilité des capitaux. Sous ce rapport, l'indépendance complète soulèvera des problèmes plus aigus, vu l'instauration d'une unité monétaire nouvelle qui, comme nous l'avons mentionné plus haut, subira des pressions de toutes sortes avant de se stabiliser. Il en résulterait des risques accrus pour les investisseurs au moins pendant la période préalable au raffermisssement de la nouvelle monnaie et à la stabilité politique, une fois les changements constitutionnels accomplis.



Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10 h. a. m. à 6 h. p. m.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE

Frederick Geoghegan, Organiste de Toronto 2h 30 p. m.

The Cassette Players 2h 30 p. m., sam. 7 oct. et dim. 8 oct., **Pierrette Alarie**, célèbre soprano

3h 45 et 5h p. m.

Les Feux Follets - relève le lundi 6h 15 p. m.

Katimavik-Revue, une réalisation de **Gratien Gélinas** et de **Wayne & Shuster** mise en scène de **Alan Lund** - relève le lundi.

A NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets. Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2h 45 de l'après-midi.

Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5h 15 de l'après-midi. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE 2h 30 p. m.

Défilé de la mode canadienne; une production de **Iona Monahan** 3h 45 p. m.

Three's a Crowd, ensemble rock folklorique 5h p. m.

Fanfare du Royal 22e

Nous ne saurions par ailleurs assurer le rendement des capitaux au Québec sans tenir compte du voisinage de nos concurrents qui ne sont pas le Guatemala ou le Congo mais l'Ontario et les provinces maritimes, c'est-à-dire des régions où la stabilité politique et monétaire resterait intacte. Ainsi, il ne serait pas réaliste ni équitable de tenter d'attirer les investissements étrangers chez nous aux frais d'une tendance de plus en plus généralisée vers la parité des salaires, car à ce compte l'indépendance se ferait sur le dos des salariés et au bénéfice d'une politique de droite.

De même, les dégrèvements fiscaux et les autres moyens propres à stimuler le développement industriel, tout légitimes et efficaces qu'ils puissent être en eux-mêmes, n'en constituent pas moins une charge financière pour l'Etat. Il faut admettre, en outre, que ces mesures pourraient être reprises par le reste du Canada, et particulièrement l'Ontario, qui aurait de toute manière les moyens financiers de nous concurrencer la comme ailleurs.

On ne peut s'empêcher de signaler, au surplus, les effets des investissements étrangers sur la balance commerciale dans l'éventualité d'un Québec entièrement indépendant. Il est admis que les investissements étrangers, particulièrement dans l'industrie secondaire, c'est-à-dire celle qui doit être stimulée au Québec, entraînent des importations substantielles. Un fabricant d'automobiles, par exemple, doit importer de l'extérieur du territoire québécois machines et matières entrant dans sa production. Cet état de choses ne pose pas actuellement de problème dans la situation d'une monnaie unique, où nous pouvons importer tout ce que nous voulons sans nous préoccuper des conséquences sur les réserves de change. Mais notre liberté d'action pourrait être restreinte si les investissements étrangers dans le secteur de l'industrie secondaire provoquaient, en accroissant considérablement les importations, des pressions trop fortes sur nos réserves de change.

Il me paraît, en somme, que les prêts et les investissements étrangers au Québec risquent de souffrir sérieusement de l'instauration d'une nouvelle monnaie, tant qu'elle

n'aura pas atteint sa stabilité et fait preuve de solidité. Comme tous ces investissements et prêts étrangers s'évaluent approximativement à 600 millions par an, il y a donc fort à craindre que, pour en maintenir le rythme d'entrée, le gouvernement d'un Québec indépendant pratique une politique qui frapperait les salariés au bénéfice des marges de profit des investisseurs. Le même principe serait invoqué pour inciter les sociétés situées au Québec mais contrôlées à l'étranger à réinvestir sur place leurs bénéfices, qui sont actuellement de plusieurs centaines de millions de dollars par an.

La dette publique

Il reste à examiner la dette dont hériterait le nouvel Etat indépendant. Si nous choisissons la dette nette du gouvernement fédéral, on constate qu'elle atteint actuellement les 16 milliards de dollars, une fois soustraits les actifs comme les prêts consentis à divers gouvernements et à des agences internationales, le fonds d'amortissement, les prêts et les investissements accordés à des sociétés d'Etat, etc. On remarque, en analysant l'accroissement de la dette publique du Canada, qu'elle a beaucoup augmenté durant la dernière guerre mondiale en passant de 3 milliards 271 millions le 31 mars 1940, à 13 milliards 421 millions le 31 mars 1946.

Quelle part de cette dette le Québec indépendant devrait-il assumer? Cela serait, bien sûr, matière à négociation; mais si nous prenons pour norme de partage soit le revenu personnel ou le pourcentage de population, soit l'un et l'autre ensemble, la part du Québec varierait entre 4 et 5 milliards. Certes, le gouvernement du Québec pourrait réclamer en retour l'actif que le gouvernement fédéral possède sur le territoire québécois, comme les aéroports par exemple, de façon à réduire quelque peu l'impact de sa dette. Le nouvel Etat pourrait invoquer, en plus, les sommes considérables que le Québec n'a pas touchées durant plusieurs années en ne participant pas aux programmes à frais partagés. Une étude faite par le ministère des affaires fédérales provinciales en janvier 1965 a montré, en effet, que le gouvernement fédéral avait en

1960, 1961 et 1962, perçu respectivement 102 millions, 139 millions et 36 millions de plus que ce qu'il a remis au Québec pendant ces trois années étudiées. Il est vrai que cette situation fut sensiblement corrigée par la suite, comme le mentionne la même étude, par l'adhésion temporaire du Québec à certains programmes conjoints et par l'amélioration au mode de calcul de la péréquation. On sait, d'après le dernier discours du budget, que le Québec recevra pendant l'exercice en cours 362,740,000, sous divers titres de péréquation, comparativement à 66 millions qu'il touchait en 1962. Sur le plan fiscal, le Québec n'est donc plus perdant. Il y a cependant entre ces deux chiffres un écart manifeste qui pourrait justifier le gouvernement du nouvel Etat à réclamer un ajustement pour les années antérieures à 1962, quitte à ce que ces réajustements tiennent compte des corrections apportées à cet état de choses au cours des années suivantes.

En pratique, un Québec indépendant n'aurait guère le choix d'accepter ou de refuser la part de sa dette, à moins de vouloir courir le risque certain de détruire pour l'avenir la confiance des prêteurs et des investisseurs étrangers. Il faut toutefois remarquer que cette nouvelle dette ne nuirait pas au crédit du Québec au même titre qu'un emprunt équivalent massif, puisque les titres existent déjà dans les portefeuilles. On pourrait plutôt en redouter les effets sur nos réserves de change dans les cas de remboursement en dollars canadiens, sans compter le coût qu'entraînerait le service de cette dette. On notera que l'Etat fédéral consacre présentement presque 15% de son budget au seul service de sa dette.

Par quelque côté qu'on envisage l'aspect économique d'un Québec complètement indépendant, on se heurte toujours comme à une borne sur les difficultés d'instaurer du jour au lendemain une monnaie nouvelle, sans risquer de subir d'énormes pressions sur les réserves de change et les conséquences qui peuvent s'ensuivre: dévaluation de la monnaie, mesures d'austérité, fuite des capitaux, problèmes d'emprunts sur les marchés étrangers et accroissement du coût des importations. Nous en revenons constamment aux réserves de change qui seraient nécessaires pour supporter l'établissement d'une nouvelle unité monétaire en de telles circonstances. On ne peut pas prendre à ce sujet l'exemple du gouvernement fédéral qui soutient un commerce international de 20 milliards avec des réserves de change de 2 milliards et demi. C'est qu'un pareil niveau de réserves suffit en période ordinaire lorsqu'aucune circonstance propice à la diminution de la confiance ne menace de provoquer des réajustements massifs de remboursements. Il n'est pas téméraire de penser que ces conditions ne seraient pas remplies au Québec avant un certain nombre d'années, durant lesquelles la monnaie resterait vulnérable.

Conclusion

Le problème se complique en raison de la situation géographique du Québec en Amérique du Nord où on peut se demander si les financiers américains ou canadiens ne seraient pas en mesure de nous forcer à dévaluer notre monnaie, à moins que nous choisissons la voie de l'austérité au risque d'entraîner l'exode d'hommes et de capitaux. Il va de soi que si le Québec était situé sur un autre continent, les problèmes inhérents à la création d'une monnaie seraient certes différents et beaucoup moins épineux.

Il y a lieu de noter toutefois que les options, qui reconnaissent la nécessité d'une interdépendance économique et donc la nécessité d'ententes monétaires, douanières et

fiscales, pourraient très bien obvier aux effets économiques nocifs d'un Québec indépendant, dans la mesure, évidemment, où ces ententes seraient acceptées et appliquées par les deux communautés.

Un facteur parmi d'autres

Voilà, en somme, les réflexions que m'inspire une analyse purement économique que j'ai d'ailleurs l'intention d'élaborer davantage dans les mois qui viennent. Si je me suis limité à cet aspect, c'est sans nier qu'il en existe d'autres d'ordre politique, social, culturel et même psychologique, dont une étude complète devrait tenir compte. A la vérité, une conclusion d'ordre économique ne peut suffire ni à déclencher ni à arrêter des mouvements d'indé-

pendance, mais elle devrait au moins aider à faire un choix en pleine conscience. Quels que soient d'ailleurs l'option retenue et le statut constitutionnel du Québec de demain, il faudra bien que nous ayons la liberté de construire ici une société à notre visage pour la promotion économique, sociale et culturelle de la collectivité canadienne-française, ainsi que je l'ai expliqué dans une autre occasion (la revue *Maintenant*, édition de septembre). Les efforts que nous devons déployer à cette fin durant les années qui viennent exigeront de faire plus encore que par le passé, si nous voulons nous insérer collectivement dans les courants modernes de l'économie, tirer plusieurs des nos régions de leur sous-développement, assurer la for-

mation de notre jeunesse et faire bénéficier toutes les classes sociales de mesures progressives en matière de santé publique et de sécurité sociale. A ce sujet, les faits que la Commission d'enquête (Belanger) sur la fiscalité a constatés valent la peine d'être rappelés: que les revenus des Québécois sont inférieurs de 32% à ceux des habitants de l'Ontario et que cet écart se répercute davantage dans le rendement des impôts entre les deux provinces; que le Québec comprend presque deux fois plus d'assistés sociaux et une plus grande proportion de population québécoise est plus jeune que celle de sa voisine. N'y a-t-il pas pour nous dans ces faiblesses, ces obligations et ces promesses d'avenir un défi à relever collectivement?

Le nouveau CLAUDE LEVEILLE au piano seulement: Baie Des Sablons - Poisson - Lueur - Rupture 1 - Rupture 11 - Frédéric Douze 1 - Douze 11 - Silence - Source - Carrousel Mono 331 - Stéréo FS 631.

MONTROSE

VENTE DE DISQUES

BARCLAY - COLUMBA

FRANÇAIS \$3.49

Valable jusqu'au 31 oct. MONO - Rég. \$4.98

DISPONIBLE EN STEREO SEULEMENT

LEO FERRE
CBL 6071: Comme à l'ostende; Paname; La Mélancolie; Vingt ans, etc.
JEAN FERRAT
CBL 6072: C'est Beau la Vie; On ne voit pas le temps passer; etc.
CHARLES AZNAVOUR
CBL 6073: La Marmite; Il faut savoir; Je m'voyais déjà, etc.
CBL 6070: Tu l'as fait; Les deux pigeons; Les comédiens, etc.
JACQUES BREL
CBL 6086: Madeleine; Les bonbons; Jeff; Le plat plat pays; Les bourgeois, etc.

LEO FERRE: Paname - Nous deux - Comme à l'ostende - Le marché du poète - Les temps difficiles - Ta sœur s'en va - Jolie femme - Vingt ans - La mélancolie - C'est le printemps
CBL 6071 Stéréo
JACQUES BREL: OLYMPIA 66: Amsterdam - Les vieux - Quand ma man reviendra - Tango funebre - Le plat pays - Les bergères - Les timides - Les jardins du Casino - Le dernier repas - Les Toros.
Mono: CBLP 2628
CHARLES AZNAVOUR "61": Le Torsador - Je te réchauterai - Reste - Sophie
Barclay Mono CBLP 2642
PIERRE CALVÉ: Vol. 2. Le vent - Le temps perdu - J'ai au Perou
Mono: FL 200 Stéréo - FS-308
HUGUES AUFRAY: Des que le printemps revient - Quatre vents - Je reviens - L'enfant du - C'est pas la peine
Mono: CBLP 2023
PAULINE JULIEN: Alors - Marquise - L'été - Jack Munday - Ton nom - Chanson de Prévert
Mono: FL 290 Stéréo 536
MONIQUE LEYRAC: PLEINS FEUX - Les parapluies de Cherbourg - Le vent de l'hiver - Si les barreaux - La fiancée du pirate
Mono: FL 322 Stéréo - FS 622
Les chansons d'Aragon chantées par LEO FERRE: L'Affiche rouge - Tu n'as rien vu - Est-ce ainsi que les hommes vivent.
Barclay Mono CBLP 2610
Les chansons inédites de LEO FERRE: Les Rapins - Si c'en va - Paname - Jolie femme.
Barclay Mono CBLP 2066
CHARLES AZNAVOUR au Canada: Il faut savoir - L'amour et la guerre - Ave les vagues
Barclay Mono CBLP 2065
JACQUES BREL: Les Bourgeois - Les paumes du petit marin - Rosa - Madeleine - Une lie - Le plat pays.
Mono CBLP 2011

Le nouveau CLAUDE LEVEILLE au piano seulement: Baie Des Sablons - Poisson - Lueur - Rupture 1 - Rupture 11 - Frédéric Douze 1 - Douze 11 - Silence - Source - Carrousel Mono 331 - Stéréo FS 631.

"MY FAIR LADY" en français - Mono FL 329 - Stéréo FS 629 FL 328

MAURICE FANON - Amour chéri - Jean-Marie de Pantin - Avec Fanon - L'écharpe - Tête de quoi? - A la Jésus - Je réve, je réve - Paris cayenne etc...

RECITAL LEO FERRE: Est-ce ainsi que les hommes vivent - Vingt ans - Y'en a marre - Le guesse
Mono: CBLP 2008
ANDRÉ GAIGNON: PIANO ET ORCHESTRE: Joux, Leveillé, Leclerc, Gauthier, Leclerc
Mono: FL 325
MAURICE FANON: La petite juive - Amour chéri - Jean-Marie de Pantin - Paris Cayenne - A la Jésus

Charles AZNAVOUR
CBLP 2081 - LA BOHÈME
Pas ce que tu crois - Ca vient sans qu'on y pense - La route - Il fait bien - Paris au mois d'août - Sur le chemin du retour - Sarah - Aimé-moi - Quelqu'un ou quel que chose.

CBLP 2098
Et moi dans mon coin - Plus rien - Je reviendrai de loin - Pour essayer de faire une chanson - Ma Mie - Les enfants de la guerre - De l'avoir aimée - Que Dieu me garde - Les bons moments - Je t'aime-rais toujours.

Gilles VIGNEAULT
FL 292
La danse à St-Dillon - Petite gloire pauvre fortune - Lorsque mon père - Avec les vieux mots - J'en décide - Si les bateaux - Mon pays - C'est le temps - J'ai pour toi un lac - Jack Monotony - Doux - Pendant que, etc.

FL 332
Présentation - Les gens de mon pays - Le livre - Hier la nuit - Souviens-toi - Tif - Mon pays - Ti-Paul - Tombe la nuit - Les menteries - La musique.

FL 352
Et j'ai l'âme - Pourquoi? - C'est peut-être que je t'aime - La Manikoutal - Jean-Sébastien - Je t'aime, les enfants du monde - Ne m'écrit pas - Dis-moi - La valse minute - Parlez-moi de vous - Mon pays.

CBLP 2117
JACQUES BREL 67
Mon enfance - Le cheval - Mon père disait - La, la, la - Le cœur tendre - Fils de - Les bonbons 67 - La chanson des vieux amants - Le gaz - A l'ouest - Ces gens-là - Jackie - Les Désespérés - Une lie - L'ange idiot - Fernand - Grand-mère - Titine.

FL 346
CLAUDE LEVEILLÉE
Le chemin du roi - Il y a longtemps - Monsieur Dédé - Le grenier hanté - Chez Larry - Encore - Parlez, parlez - Plus le temps passe - Belle jeunesse - Que m'importe - Les fraises des bois - Ou va mon cœur - C'est ma chambre - Il n'y a pas - La chanson italienne - Tambour crevier - Soir d'hiver - Marche - Les coeurs - Berceuse - Il en est passé - Chant des oisillons.

CBLP 2118
JEAN FERRAT
Maria - Heux celui qui meurt demain - En groupe en ligne en procession - Si je mourais là-bas - La liberté est un voyage - Un enfant quitta Paris - Un jour, un jour, Alberta - Chanson pour toi - Pauvre Boris - Berceuse - Aura - Que serais-je sans toi? - Le jour où tu deviendras gros - C'est la vie - A brassons - La jeunesse - La montagne - Autant d'amour, autant de fleurs - Nuit et brouillard - Nous demurerons ensemble.

CBLP 2078
Potomkin - C'est si peu dire que je t'aime - Les belles étrangères - Je ne chante pas pour passer le temps - La voix lactée - C'est toujours la première fois - Le sabre et le goupillon - Raconte-moi la mer - A l'école de la St-Martin - On ne voit pas le temps passer.

FL 357
MONIQUE LEYRAC
La Manikoutal - Quand vous mourrez de nos amours - Ma vie est de retour - Vos mains - Le vent de la mer - J'ai un pays - Ce que je dis - Jean Bourgeois - Dites-moi - La lune chinoise - Mon pays - Le mariage anglais - Chanson polonoise - Hiver - Parlez-moi de vous - Mono FL 344 - FS 644

Pierre CALVÉ VOL 3
FL 355
Fallait-il que je vous aime - pendant que tu dors - chez Roula - Casse-tête - A ciel ouvert - Quelle est belle - Le funambule - Pour quelle ville - Julie connaissait la musique - Le bal des passants - Quand je m'ennuie -

CBLP 2085
HUGUES AUFRAY
Celine - Stewball - Ja-Da - On est les rois - Les remords et les regrets - Bambou - Je croyais - Les yeux fermés, etc...

CBLP 2076
AUFRAY chante DYLAN
La fille du nord - Ce que je veux surtout - Ce n'était pas moi - Oxford town - Corrina, Corrina - Cauchemar psychomoteur - Les temps changent - La ballade de Hollis Brown - Le secret solitaire de Mattie Carroll - Dieu est à nos côtés - Le jour où le bateau viendra.

MONO FL 341
BARBARA
De Shanghai à Bangkok - Vous entendrez parler de lui - Liberté - Chapeau bas - Le temps du lilas - Le verger en Lorraine - Tu ne ne souviendras pas - Dis quand reviendras-tu - Nantes - J'entends sonner les cloisons - Ce matin-là - Attendez que ma joie revienne.

CBLP 2096
Mireille MATHIEU
Mon Credo - Si t'embrasse - C'est ton nom - Ne parlez plus - Mr. Jack Hobson - Je suis là - Quelle est belle - Le funambule - Pour quel amour - Messieurs les musiciens - Je veux - Quelque chose de merveilleux.

FL 349
LES COMPAGNONS
Le sous-marin vert - Surcouf - Chanson de Lara - Le temps des étudiants - La galérie - L'amour sans toi - Les perruques - Jour de fête en Louisiane - Trois cloches.

CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est, Bélanger Montréal 36 RA. 9-2833

GARANTIE 1ère QUALITÉ • SCILLE

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage
Taxe en plus - Suggérez un deuxième choix
Signifiez si Mono ou Stéréo
Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures

Parfois, le V.O. semble encore meilleur

...aujourd'hui, par exemple!

Joseph E. Seagram & Sons Limited
Montreal, Canada

globe école de langues

PROJET '67

ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

COURS SPÉCIAL \$89.00

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

lettres au DEVOIR

L'emplacement d'une deuxième université

Nous avons une occasion exceptionnelle d'ériger notre deuxième université de langue française aux portes de la Place des Arts. De grâce, ne la ratons pas.

Des urbanistes et architectes internationaux récemment en congés à Montréal ont laissé entendre que notre métropole sera la première grande ville du 21e siècle. Ne manquons pas le bateau. Le quadrilatère formé des rues Ste-Catherine, Craig, Saint-Urbain et Jeanne-Mance, immédiatement au sud de la Place des Arts, constitue l'emplacement idéal pour cette deuxième université française.

Au nord de ce quadrilatère, le Québec dépensera au moins trente millions de dollars pour construire un "Campus de technologie", soit entre les rues Sherbrooke, Avenue du Président Kennedy, Saint-Urbain et Jeanne-Mance. Les hommes d'affaires de la rue Saint-Jacques, aux environs de la Place d'Armes, veulent un tunnel pour piétons qui ferait la liaison avec le métro. Ce tunnel pourrait être prolongé jusqu'à la rue Sherbrooke et relierait entre eux l'Eglise Notre-Dame, la Place d'Armes, la future université, l'Hydro-Québec, la Place des Arts, le Campus de technologie et peut-être aussi d'autres édifices importants. Des boutiques pourraient être installées dans ce souterrain. D'ailleurs un autre tunnel pourrait être prévu pour faire la jonction avec la Place Victoria, la Place de la Justice et même l'Hôtel de ville.

Voilà une façon de transformer Montréal et d'en faire la grande ville rêvée à l'aube du 21e siècle. Il n'en tient qu'à nous, Québécois.

CLEMENT ROYER,

Le chemin de fer doit se moderniser ou disparaître

Les chemins de fer doivent adapter leurs services aux nécessités du monde moderne, sinon ils disparaîtront. C'est en ces termes que M. Peter Wilson, chef du groupe de recherche opérationnelle du CN s'est adressé aux délégués du deuxième symposium sur l'emploi de la cybernétique dans les chemins de fer.

La cybernétique, a-t-il ajouté, science du contrôle et de l'organisation des moyens humains et mécaniques, permet aux chemins de fer de déterminer les changements nécessaires et la façon de les opérer.

"Le chemin de fer est un champ d'application idéal pour l'automatisation, a fait remarquer l'orateur. La formation des trains, le guidage de ces trains sur des rails fixes sont particulièrement susceptibles d'être automatisés."

Parmi les recherches les plus fructueuses de ces dernières années, il faut compter l'utilisation des ordinateurs pour simuler les diverses opérations de l'exploitation ferroviaire.

M. Wilson a fait remarquer que le CN a presque terminé la mise au point d'un programme de simulation à grande échelle, le SIMTRAC, pouvant reproduire la régulation des trains sur une période pouvant aller jusqu'à 10 jours et sur une portion de voie pouvant atteindre 1200 milles. C'est le programme le plus important et le plus complet jamais réalisé en Amérique du Nord.

Au CN, on envisage même d'appliquer la simulation à la commercialisation sous forme de "jeu d'entreprise" destiné à former le personnel et à élargir ses vues sur différents aspects de la commercialisation dans une compagnie de chemins de fer comme la nôtre.



Cinquante nouveaux pharmaciens ont été admis à la pratique de la profession. La cérémonie de la remise des diplômes aux nouveaux licenciés en pharmacie a été présidée par M. André Desautels, registraire du Collège des pharmaciens. De son côté, le président du collège, M. Pierre Gouin a remis des bourses d'études de cent dollars à M. René Morin (3e année), Mlle Dacile Lachance (2e année) et Mlle Monique Archambault (1ère année).

On retire une pièce du décor de l'Expo Le Bluenose II lève l'ancre

Ceux qui n'ont pas encore réalisé que, dans moins d'un mois, l'Expo 67 sera chose du passé, prendront contact avec la réalité, avec le départ, ce matin, à 9 heures, du volier des Maritimes, le Bluenose II, hôte des navires en visite à l'Expo.

Pour bien des habitués, ce sera un peu comme le retrait d'une des pièces du grand décor de l'Expo.

Après des escales à Halifax et à Lunenburg, en Nouvelle-Ecosse, le Bluenose II partira

de nouveau pour une de ses croisières d'hiver dans les Caraïbes. M. Shaw est une des cinq personnes qui ont retenu une cabine à bord du volier pour cette croisière.

Durant sa longue escale le long du quai Mark-Drouin, dans le bassin Bickerdike, le Bluenose aura été le théâtre d'environ 60 réceptions diverses, dont une donnée en l'honneur de la reine Elizabeth et du prince Phillip, en juillet dernier. Une semaine avant d'être porté à la tête du parti conservateur, M. Robert Stanfield assistait à une fête à bord du volier.

Enfin, la valeur et les mérites du Bluenose II ont été officiellement reconnus lorsque M. Robert Shaw a présenté à ses propriétaires, représentés par M. Sam Oland, une plaque qui symbolisait "la reconnaissance de l'Expo pour la participation universelle de 1967".

La journée de l'Algérie

Le ministre du commerce de l'Algérie, M. Nourredine Dellegi, représentera aujourd'hui le président Boumedienne à la journée nationale de l'Algérie à l'Expo. Il sera accueilli à 11h. à la place des Nations par le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy. Avant et après la cérémonie, l'Ensemble national d'Algérie présentera un spectacle. Durant la journée, M. Dellegi visitera cinq pavillons: ceux de l'Algérie, du Canada, du Québec, de la République arabe unie et de Cuba. Il assistera à deux réceptions au pavillon Hélène-de-Champplain, le midi et en soirée.

200 meuniers en congrès

Quelque 200 meuniers de la province de Québec tiennent un congrès aujourd'hui au Holiday Inn de la rue Sherbrooke, à Montréal. L'objet du congrès est de passer en revue les résultats des dernières recherches en alimentation des animaux.

Grâce à ce groupement de meuniers canadiens, d'intenses recherches peuvent se poursuivre en alimentation pour élevage, recherches qui conduisent éventuellement à la mise au point de nouvelles rations alimentaires équilibrées pour les animaux de la ferme, à de nouveaux produits de santé animale.

Les congressistes seront mis au courant des projets concernant l'expansion du service de santé animale que Shur-Gain met à la disposition des éleveurs de la province de Québec.

Un démenti des quatre hôpitaux

Quatre hôpitaux de Montréal ont nié les allégations faites aux Communes par le député libéral de York-Humber, M. Ralph Cowan, à l'effet que le gouvernement québécois ne leur transmettrait pas les subventions fédérales.

Au dire des porte-parole des quatre hôpitaux, les propos de M. Cowan, voulant que ces institutions n'aient rien reçu depuis au moins six mois, ne sont que "balivernes et absurdités."

Un porte-parole de l'hôpital Notre-Dame a notamment déclaré: "Si nous n'avions rien reçu depuis six mois, nous ne serions pas ouverts aujourd'hui. Nos prévisions en fait de salaires s'élèvent, à elles seules, à \$12 millions par an."

Les autres hôpitaux en question sont le Montreal Children's, le Jewish General et le Queen Elizabeth.

M. Cowan a expliqué aux Communes, lundi, qu'il avait pris connaissance de la situation au cours d'une visite chez des parents, à Montréal.

A Saint-Tite-des-Caps Terrains réservés à l'Hydro-Québec

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec, dans un communiqué remis à la presse, annonce qu'il a réservé à l'Hydro-Québec, par un arrêté en conseil, des terrains situés sur le lit du fleuve Saint-Laurent, au sud du village de St-Tite-des-Caps, à 35 milles à l'est de la capitale, où l'Hydro-Québec se propose de construire une usine hydro-électrique à réserve pompée.

L'Hydro-Québec n'a pas encore pris de décision sur la tournure du projet à l'étude depuis plus d'un an, mais un porte-parole de la compagnie a déclaré qu'on étudie présentement le seul de rentabilité du projet et les options possibles.

● Dérivés de la combustion

Le professeur M. W. Thring du collège Queen Mary de l'université de Londres donnera à l'université McGill les 12 et 13 octobre prochains à 20h00 une conférence sur "la combustion et ses dérivés".

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Cameo Fabrics Ltd. à Continental Factors Corporation et exécuté le 12 septembre, 1967, a été enregistré le 2 octobre, 1967 au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le Numéro 2016951.

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Fashion Knitting Mills Corp. à Continental Factors Corporation, et exécuté le 19 septembre, 1967, a été enregistré le 2 octobre, 1967 au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2016952.

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Valley Textile Agencies Corporation Limited à Continental Factors Corporation et exécuté le 19 septembre, 1967 a été enregistré le 2 octobre, 1967 au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2016953.

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Fabric Foam Corp. à Continental Factors Corporation, et exécuté le 19 septembre, 1967, a été enregistré le 2 octobre, 1967 au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2016954.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 septembre 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bonnie Sportswear Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27 septembre 1967 sous le numéro 2015989.

Ce 28ème jour de Septembre 1967
La Banque Toronto-Dominion

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 18 septembre 1967 en vertu des clauses duquel toutes les dettes présentes et futures appartenant à NORTHSPOT LTD. ont été vendues à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 27 septembre 1967 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2016005.

Montréal, le 27 septembre 1967
BRODIE & POLISUK
Avocats.

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de RENÉ BEAU-CHAMP ayant sa principale place d'affaires à 12017 rue Pasteur en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 28 septembre 1967 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 29 septembre 1967 sous le No 2016640.

Montréal le 3 octobre 1967
Banque Canadienne Nationale

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

PROVINCE DE QUÉBEC APPEL D'OFFRES

Pour la construction d'un parc de stationnement public dans l'avenue Kellert, Cité de Côte Saint-Luc.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur Walter Murray, ingénieur municipal, au numéro 5490 de l'avenue Westminister, à Côte Saint-Luc, Qué., seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, vendredi le 20 octobre 1967.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur municipal, sur paiement d'une somme de cinq dollars (\$5.00) qui ne sont pas remboursables.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le vingtième jour d'octobre 1967, à deux heures de l'après-midi, dans le bureau de l'ingénieur municipal, Monsieur Walter Murray, au 5490 avenue Westminister, à Côte Saint-Luc.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

C. I. SHELLEY, ing.
Greffier Intérimaire

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE

No 70890
CHRISTOPHER ALLAN, journaliste, résident et domicilié au No 3620 de Lorne Crescent, en les cité et district de Montréal.

Demandeur

-contre-
MAURICE-LOUIS DUROCHER, journaliste, autrefois résident et domicilié au No 46 de la rue Trestler, en les cité de Dorion et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

-et-
ANTOINE DUROCHER, journaliste, résident et domicilié au No 46 de la rue Trestler, en les cité de Dorion et district de Montréal.

Défendeurs
IL EST ENJOINT au défendeur **MAURICE-LOUIS DUROCHER** à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 29 septembre 1967

WILFRID LEFEBVRE
GREFFIER ADJOINT

Maîtres Stewart, Crépault, McKenna, Wagner & Clermont
507 Place d'Armes
Montréal.

Avocats du demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE

No 739100
PAUL-EMILE CRAIG, opérateur, domicilié et résident au 273, rue St-Hilaire à Ville Jacques Cartier, district de Montréal, en sa qualité de tuteur à son fils mineur **ROBERT CRAIG**, peintre, également domicilié au 273, rue St-Hilaire à Ville Jacques Cartier, District de Montréal.

Demandeur
-vs-
GERARD ALLARD, domicilié et résident au 1775, Van Dike en la Cité de Montréal, État du Michigan, États-Unis.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **GERARD ALLARD** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 29 septembre 1967
Protonotaire adjoint C.S.M.
H. W. BRODEUR

VILLENEUVE, PIGEON, CLÉMENT & GUILBEAULT,
Avocats,
235 Est. Boul. Dorchester,
Suite 501,
Montréal 18, P.Q.

Procureur du demandeur es-qual.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY
DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR

La construction d'une ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE POLYVALENTE FRANÇAISE, située en la Ville de St-Hubert, comté de Tullon, P.Q.

Des soumissions cachetées et scellées et adressées au secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale de Chamby seront reçues par ce dernier, au bureau de ladite Commission Scolaire, 1330 ouest, boulevard Curé-Poirier, Cité de Jacques-Cartier, pos plus tard que le 13 novembre 1967 à 20 heures (heure normale).

La mention "Soumission pour la construction d'une école secondaire régionale polyvalente française, située en la Ville de St-Hubert, P.Q.", devra apparaître sur l'enveloppe de soumission.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie complète des plans et devis d'exécution ainsi que cinq (5) copies des demandes de soumissions au bureau de "Les Architectes Cinq-Mars et Desmarais, 1980 ouest, rue Sherbrooke, suite 370, Montréal, P.Q." moyennant un dépôt de cautionnement de cinq cents dollars (\$500.00) en monnaie légale ou par chèque visé (accepté) et ce, à partir du mardi, le 10 octobre 1967 à 10.00 heures de l'avant-midi jusqu'au vendredi, le 20 octobre 1967 inclusivement, lequel dépôt sera intégralement remis aux soumissionnaires lorsque les plans et devis seront rapportés en bon état au bureau des architectes après l'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs qui se seront procurés une copie complète des plans et devis et qui ne fourniront pas de soumission, verront leur chèque confisqué par la Commission Scolaire Régionale de Chamby.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée d'un chèque visé (accepté) équivalant à 10% du montant total de cette même soumission.

Tous les sous-traitants ci-dessous mentionnés, devront remettre leurs soumissions scellées au Bureau des Soumissions Dépôtées de Montréal, 4970 Place de la Savonne, Montréal, au plus tard le 10 novembre 1967 à 15.00 heures, soit:

a) Plomberie
b) Chauffage
c) Ventilation
d) Électricité
e) Cuisine
f) Fenêtre
g) Structure acier
h) Ameublement de laboratoire.

La Commission Scolaire Régionale de Chamby ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 13 novembre 1967 au lieu ordinaire des séances, 1330 ouest, boulevard Curé-Poirier, Cité de Jacques-Cartier, à 20 heures (heure normale).

Le secrétaire-trésorier,
André Chartier
Donné à Jacques-Cartier,
Ce 29ème jour du mois de septembre 1967.

AVIS
AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil qu'une attribution et transfert de toutes les dettes, présentes et futures du CENTRE D'ALUMINIUM DE QUÉBEC LTÉE., une corporation dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est Montréal, à DORAL FINANCE CORPORATION, par mesr's de sécurité, était enregistré au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 29 septembre 1967, sous l'enregistrement no 2016681.

Doral Finance Corporation

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 septembre, 1967 à Canadian Factors Corporation Limited de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à CANADIAN EX-TRUDERS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3 octobre 1967 sous le numéro 2017288.

Donné le 3 octobre 1967

Canadian Factors Corporation Limited

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que les Industries Rosemont (1966) Ltd., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la cité de Montréal, Province de Québec, a le 26 septembre 1967, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes à titre de garantie, et que la dite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal, le 29 septembre 1967, sous le numéro 2,016,533.

Donné à Montréal, le 30 septembre 1967.

La Banque Royale du Canada

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 18 septembre 1967 en vertu des clauses duquel toutes les dettes présentes et futures de NORTHSPOT LTD. devant à CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, ont été vendues, assignées et transférées à NORTHSPOT LTD. a été enregistré le 27 septembre 1967 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2016004.

Montréal, le 27 septembre 1967

BRODIE & POLISUK
Avocats.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE

No 13,489 ex-parte:
NAPOLEON LELUC, cultivateur, domicilié et demeurant à Ville St-Laurent, district de Montréal.

Créancier-Requérant
-vs-
JACK LAZOFF, domicilié et demeurant à Montréal, district de Montréal.

ABE KRONISH, domicilié et demeurant à Montréal, district de Montréal.

BORIS BAUM, domicilié et demeurant à Montréal, district de Montréal.

ABANA ENTERPRISES INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 172 D'Albousie, Montréal, district de Montréal.

LES HÉRITIERS DE FEU BEN FELDMAN, décédé depuis moins de deux ans, en son vivant domicilié à Montréal, district de Montréal.

WELMO CONSTRUCTION LTD., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 3740 Maplewood, Ville de Montréal, district de Montréal.

ERSILTON CONSTRUCTION LTD., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 3740 Maplewood, Ville de Montréal, district de Montréal.

ROBERT BRETTSCHEIDER, domicilié et demeurant à Montréal, district de Montréal.

MARTIN GEFFEN, domicilié à New-York, États-Unis d'Amérique.

NATHAN WEXLER, domicilié à Jackson Heights, Long Island, État de New-York, U.S.A.

RAFAEL M. MILLER, domicilié à Brooklyn, État de New-York, U.S.A.

MOSES FEUER domicilié à Brooklyn, État de New-York, U.S.A.

ISSA MOREINIS, domicilié et demeurant à Carrara, République de Colombie.

EPHRAIM BETTMAN, autrefois domicilié à Montréal, aujourd'hui de lieu inconnu.

Débiteurs Intimés

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné à: **EPHRAIM BETTMAN**, **NATHAN WEXLER**, **ISSAC MOREINIS**, **MOSES FEUER**, **MARTIN GEFFEN**, et **RAFAEL M. MILLER**, intimés, selon un jugement de la Cour Supérieure de Montréal, dans le dossier 13,489 ex-parte, en date du 28 septembre, 1967, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne un morceau de terre de forme irrégulière connu et désigné comme étant le lot 205 Pie N.O. aux Plans et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal, moins la partie distraite suivant l'acte, Sans bâtisse. Selon cet Avis, si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours de la publication au défaut décrit dans le dit Avis M. NAPOLEON LEDUC deviendra propriétaire de la propriété décrite ci-haut. Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal pour chacun de vous, veuillez agir en conséquence.

Montréal le 29 septembre, 1967

M. Guerin, Tailleur & Brunet
50 Place Crémazie, suite 298,
Montréal

A cette croisée des chemins en plein coeur de la ville ...trois des plus pittoresques restaurants de Montréal

L'éclairage discret, les nappes à carreaux et l'accordéoniste vous donnent l'impression d'être en Europe. Mais non, vous êtes au Carrefour de la Place Ville-Marie, le rendez-vous du Tout-Montréal. Et cette croisée des chemins donne sur trois pittoresques restaurants.

Vous garderez un souvenir inoubliable du Stampede, renommé pour ses succulentes entrecôtes. Passez au comptoir de notre boucher et choisissez vous-même le plus tendre des biftecks de l'ouest. (Notre maître boucher choisit méticuleusement les meilleures viandes en provenance de l'ouest.)

Votre entrecôte sera découpée, préparée et pesée selon vos désirs. Vous pourrez alors y imprimer au fer rouge la marque: bien cuit, à point ou saignant. Vous n'aurez plus qu'à vous asseoir et à vous recueillir quelques minutes avant de déguster la plus délicieuse des entrecôtes grillées au charbon de bois.

Le Stampede est ouvert pour le déjeuner de midi à 3 heures p.m., et de 6 à 11 heures p.m. du lundi au samedi.



Le Carignan doit son nom au fameux régiment de Nouvelle-France et perpétue la tradition toute québécoise de la bonne chère et des vins fins. Si vous ne savez pas à quel point une vraie tourtière québécoise peut être bonne, profitez de l'occasion. Ou bien vous pouvez déguster les plats traditionnels de la cuisine française. A notre carte des vins figurent plusieurs bouteilles spécialement importées pour le Carignan.

Ouvert de midi à 3 heures p.m. pour le déjeuner. Et de 6 heures p.m. à 1 heure a.m., où nous vous offrons lumière tamisée et musique pour dîner et danser.

Dès que vous entrez au Bluenose (nous devrions dire, dès que vous montez à bord), vous sentez l'odeur salée de la mer. Et en particulier la délicieuse odeur de toutes les bonnes choses qui proviennent de la mer.

Au Bluenose vous savourerez le plus dodu des saumons du Pacifique, de délicieux omblets de l'Arctique, de succulentes huîtres de la côte Atlantique et bien d'autres poissons et fruits de mer du monde entier.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, imaginez une de nos spécialités — un homard garni de palourdes et de crevettes fraîches, le tout cuit sur des algues marines.

Ouvert du lundi au samedi, de midi à 3 heures p.m. et de 6 à 11 heures p.m. Le dimanche de 6 heures à minuit.



THE STAMPEDE

Le Carignan

THE BLUENOSE INN

LES RESTAURANTS DE LA PLACE VILLE-MARIE SONT ADMINISTRÉS PAR L'HÔTEL REINE ELIZABETH

"Encore une fois, une administration use de chantage pour atteindre ses buts et casser les reins des syndicats.

L'Alliance se souvient d'une menace semblable: l'hiver dernier, les taxes scolaires devaient augmenter de cinquante pour cent (50%) avait-on dit en haut lieu. Il n'en fut rien. A son tour, Monsieur l'Allier prétend devoir augmenter les billets de cinquante pour cent (50%) s'il veut répondre à la demande syndicale.

D'une part, c'est menacer le petit salarié, à qui le transport en commun est nécessaire pour l'excellente

raison que, souvent, les employeurs, enclins à l'exploitation, l'ont privé des avantages du syndicalisme...

Le transport en commun permet aux établissements commerciaux, aux industries et aux entreprises de transport de jouir d'emplacements privilégiés, de bénéficier de l'allègement de la circulation pour ainsi réaliser des profits accrus

Il est inacceptable aujourd'hui que seuls les usagers défraient le coût du transport en commun puisqu'il bénéficie à toute la société. Il faut donc viser à ce que la société contribue à son financement."

Matthias Rioux, président
L'Alliance des Professeurs
de Montréal

Pour ma part je crois saisir au moins une chose, et je m'y accroche. C'est que, dans cette jungle où chacun prêche la modération aux autres sans la pratiquer soi-même, les gens de la CTM sont des petits: le "take-home pay" des chauffeurs, soit plus de la moitié des "journaliers spécialisés", comme les appelle ironiquement leur propre président, ont droit à une portion aussi nourrissante que possible d'un gâteau que tous déchiquètent à belles dents au gré d'appétits inévitablement déguisés en besoins

René Lévesque

"Trop souvent dans le passé les travailleurs touchés indirectement et de façon lointaine par une grève dans un autre secteur n'ont pas montré une unité de pensée qui, seule, leur permettra de vivre avec dignité dans une société qui a toujours fait la vie dure aux gagne-petit."

Robert Cliche
Leader québécois du
Nouveau parti démocratique

"Or ce qu'il faut, c'est supprimer ou atténuer les causes réelles des grèves. Un bon jour les Québécois devront se poser le problème de fond: un chauffeur d'autobus à \$3.50 l'heure serait-il trop payé lorsque la même collectivité accepte de donner \$3.32 l'heure à un opérateur de balai mécanique? Et l'écart qui sépare le revenu du salarié moyen de celui de certains professionnels est-il défendable?"

Jean-Paul Lefebvre
Porte-parole de l'opposition
à l'Assemblée législative du Québec

"Le Syndicat des Professeurs de l'Université de Montréal tient à exprimer sa solidarité aux travailleurs en grève de la Commission de transport de Montréal... Il estime, en outre, qu'en l'absence d'une politique générale qui garantirait les droits des travailleurs des services publics, la grève demeure pour eux le seul moyen ordonné, discipliné et encore civilisé d'obtenir justice."

Le Syndicat des Professeurs de
l'Université de Montréal

LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT DE MONTRÉAL (CSN)

Suites de la première page

U THANT

C'est, semble-t-il, cette troisième hypothèse que le commandant en chef des forces américaines semble retenir.

Cette personnalité militaire estimait que ce repli était le signe que les forces américaines avaient "brisé les reins" des Nord-Vietnamiens autour de Con Thien.

Le général Westmoreland, sans aller aussi loin, estime lui aussi que "l'ennemi a subi de très lourdes pertes".

"Un certain nombre de leurs pièces d'artillerie, mais pas toutes, ont été mises hors d'état de nuire... Mais l'ennemi a d'autres moyens... Il va continuer à envoyer des troupes du nord et à reconstituer ses unités éprouvées".

"Quand l'ennemi attaque, il prend un grand risque, souligne le général, qui note que si les Américains ont subi des pertes sérieuses (une soixantaine de morts et près de mille blessés), c'est surtout hors du camp retranché lui-même".

"Con Thien explique-t-il, est un avertisseur que les unités nord-vietnamiennes... et nous concentrons notre feu sur elles".

LAPORTE

de 211 pages les communications faites par divers spécialistes (dont plusieurs ne sont pas des militants du parti libéral) sur l'assurance-santé, l'économie rurale et l'aménagement régional, l'éducation des adultes, l'exploitation des forêts, la fiscalité et la constitution, la protection du consommateur, la réforme du système électoral, l'organisation des lois, la politique du logement et la politique de la main-d'œuvre.

M. Eric Kierans, président de la F.L.Q., était attendu hier soir dans les salons des Editions du Jour, rue Saint-Denis, pour présider le lancement. Retenu à Québec par une réunion du Conseil supérieur de la Fédération, il avait prié M. Laporte de le remplacer. Celui-ci a repris l'avion pour Québec en début de soirée afin d'assister à la réunion du Conseil.

CLICHE

des mêmes écoles que les dirigeants d'entreprise.

Prénant comme exemple les cas qu'il a constatés lors d'un récent voyage sur la Côte Nord, et plus précisément la fermeture subite de Clarke City, M. Cliche a dit: "Lorsque j'entends des éditorialistes et autres supposés gardiens de la morale traditionnelle protester contre l'irresponsabilité des chefs syndicaux, j'ai hâte de les entendre protester contre un système qui permet à des compagnies de disposer de la vie même des gens sans qu'ils aient un mot à dire".

Quant au syndicalisme, "vous avez contesté les effets du capitalisme, mais vous avez oublié de contester le capitalisme lui-même".

LA CTM

enviable qui prévaut dans la ville de Vancouver". Il dit ne posséder aucune preuve lui permettant de croire qu'il y a du "rattrapage... à faire, et il considère que la demande syndicale ne saurait se justifier seulement par le désir d'améliorer le sort des employés.

Quant aux journalistes, le juge proposait une hausse de salaire de 7 pour cent (l'objectif visé est de 30 pour cent), une hausse de 25 pour cent pour les hommes de métier (ce qui est assez près de l'objectif de 37 pour cent) et une augmentation de 9 à 10 pour cent pour tous les autres postes (comparativement aux demandes de 25 à 26 pour cent).

C'est toutefois au chapitre des clauses normatives que les parties sont les plus éloignées l'une de l'autre. Sur ce point seulement, a dit M. Burns, vos négociateurs auraient été en mesure de vous recommander de rejeter les offres. Quant au juge Chevalier, il estimait que l'étude du "reliquat" de travail de ce côté pourrait se poursuivre après le retour au travail des grévistes et, en cas de mésentente, être soumis à un arbitrage avec sentence exécutoire.

Le médiateur proposait d'autre part de rendre plus claire la clause relative aux "coutumes" et d'"atténuer la sévérité" de la clause concernant les contrats à forfait.

Après deux semaines de grève, les employés de la CTM manifestent autant de détermination qu'au début. Ils sont même peut-être plus agressifs. Ainsi hier, au début de la réunion à l'aréna Maurice-Richard, des centaines de grévistes ont exigé et finalement obtenu (en dépit de l'avis des dirigeants) l'expulsion du reporter d'un poste de radio qui a pris nettement position contre les revendications syndicales.

L. JOHNSON

2) La politique économique de l'Exécutif se heurte à l'opposition du Congrès. Les parlementaires sont prêts à voter les fonds militaires indispensables et même à appuyer un relèvement des charges fiscales. Mais ils exigent en contrepartie des économies dans les dépenses fédérales.

NIGERIA

sidérer la sécession comme terminée, évitant ainsi l'intervention de la commission des six chefs d'Etat qui, conformément aux résolutions du dernier "sommet" de l'O.U.A. à Kinshasa, devait prochainement se rendre à Lagos.

Dans sa tâche de réunification, le gouvernement fédéral va sans doute rencontrer de graves difficultés car la guerre de sécession qui dure depuis trois mois, était l'expression d'une grave opposition tribale entre les Haoussa musulmans du nord (30 millions) qui dominent actuellement le gouvernement fédéral, et les Ibo, catholiques en majorité et plus occidentalisés (12 millions) qui refusent cette prédominance du nord.

C'est cette hostilité qui a provoqué les deux coups d'Etat qui ont secoué le Nigeria en janvier et en juillet 1966. Elle a été avivée par les terribles massacres d'Ibo par les Haoussa en septembre 1966 et enfin par la guerre qui se déroule depuis le début de juillet.

On peut se demander si après la prise d'Enugu, toutes les résistances seront vaincues et si le gouvernement fédéral n'aura pas encore à liquider une rébellion qui pourrait subsister dans les régions boisées du sud du Biafra, propices à des opérations de guérillas.

et menacent ainsi de torpiller le rêve d'une "Grande société", que M. Johnson aurait voulu léguer à l'histoire. Ses adversaires ont la partie belle et font maintenant feu de tout bois.

3) La situation militaire au Vietnam, qui s'était légèrement améliorée depuis quelques mois, depuis que la guerre est devenue un véritable monopole américain, est de nouveau menacée. La bataille de Con Thien n'est pas terminée. Quelle qu'en soit l'issue, elle est un mauvais présage car l'ennemi passe un peu partout à l'offensive. L'artillerie "soviétique" fait des ravages dans les rangs américains. La saison des pluies risque de priver les "marines" de l'appui de feu aérien sans lequel ils n'auront plus qu'à décrocher. Et, dans les circonstances actuelles, il est impossible de construire la "ligne McNamara". Les chefs militaires américains proposent deux solutions, indépendantes ou concomitantes: un débarquement du style "Inchon" au Nord-Vietnam et l'attaque aérienne massive contre Haiphong et tous les autres points où est débarqué ce matériel moderne qui est venu modifier les données de l'équation sur le terrain. Pour

le moment, le président Johnson maintient le "feu rouge". Le "brainturst" civil se charge de lui rappeler les conséquences internationales que risquerait d'entraîner une telle action.

Mais il faut à tout prix éviter un "Dien Bien Phu" psychologique qui finirait par révolter une Amérique déjà exacerbee.

4) Le Congrès américain, plaque sensible de l'opinion publique, commence à prendre ses distances à l'égard de la Maison Blanche. Les "colombes" se multiplient et les républicains — libéraux et conservateurs — à la recherche d'une politique de rechange séduisante, ont maintenant lancé un mot d'ordre: la paix "honorable et équitable". Mais ils ne s'expliquent pas sur les moyens de la réaliser.

En présence de ce danger, le président Johnson tentera-t-il d'arracher l'initiative au "Grand Old Party" ou même à ses détracteurs démocrates en prenant une initiative spectaculaire avant les élections? C'est probable, estiment les milieux compétents, mais la partie sera serrée. Sans doute attendra-t-il la dernière échéance pour ménager l'effet de surprise et confondre ses adversaires politiques.

SHARP

par des considérations sur les résultats du "Kennedy Round".

Le ministre a dit que c'est la première fois que l'économie canadienne fait face aux problèmes qu'entraîne la prospérité. Nous sommes en voie, a-t-il laissé entendre, d'opérer une délicate transition entre une période d'expansion très rapide et une autre qui exige un taux de croissance un peu plus modéré. On prédisait une récession mais cela ne s'est pas produit. Si on excepte la hausse des prix et des coûts, a-t-il dit, nous avons réussi à assurer la croissance de l'économie. C'est là que le ministre a parlé de la nécessité pour les Canadiens, industriels et travailleurs, de faire un effort maximum pour contenir la montée des coûts et des prix aussi bien que des salaires.

M. Sharp a dit qu'il s'agit moins de préciser sur qui retombe la responsabilité de la situation actuelle que de faire un effort collectif pour en sortir et il a mentionné en passant que les provinces dépensent beaucoup plus et empruntent également beaucoup plus que le gouvernement fédéral.

PEARSON

"C'est le gouvernement fédéral qui, ces dernières années, a été à l'avant-garde, des réformes visant à assurer l'épanouissement des Canadiens de langue française à travers le pays."

De son côté, M. Andrew Brewin, député néo-démocrate de Toronto Greenwood aux Communes, a demandé au premier ministre d'instituer sans délai un comité parlementaire réunissant des représentants de tous les partis afin d'examiner les problèmes constitutionnels qui menacent l'unité canadienne. M. Brewin fait sa suggestion dans une lettre adressée à M. Pearson et rendue publique hier.

HAWAII

"Nous avons promis au peuple d'exercer les droits reconnus dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et de tout mettre en œuvre pour obtenir une nouvelle constitution canadienne faite au Canada, par les Canadiens et pour les Canadiens, en vertu de laquelle tout citoyen, qu'il soit de langue française ou de langue anglaise, et quelles que soient ses origines ethniques, se sente chez lui partout au Canada. Voilà le mandat que nous avons reçu et nous n'avons pas changé d'attitude."

"Dans cette recherche de l'égalité que nous voulons pour la nation canadienne-française, le Québec, comme foyer principal de cette nation, a un rôle prépondérant à jouer, cela va de soi, mais toutes et chacune des provinces, ainsi que le gouvernement fédéral, ont leur part de responsabilités."

"Depuis quelque temps, dans plusieurs provinces, les autorités ont montré une meilleure compréhension vis-à-vis cette dimension nouvelle qu'il faut donner à la constitution. La conférence convoquée par le premier ministre d'Ontario marque un véritable tournant dans notre histoire et pourrait s'avérer l'initiative la plus fructueuse jamais lancée depuis les conférences de Charlottetown et de Québec qui ont donné naissance à la Confédération."

"Cependant, il faut que le fédéral se rende compte que le fédéralisme ne peut se faire qu'avec les provinces et non contre elles."

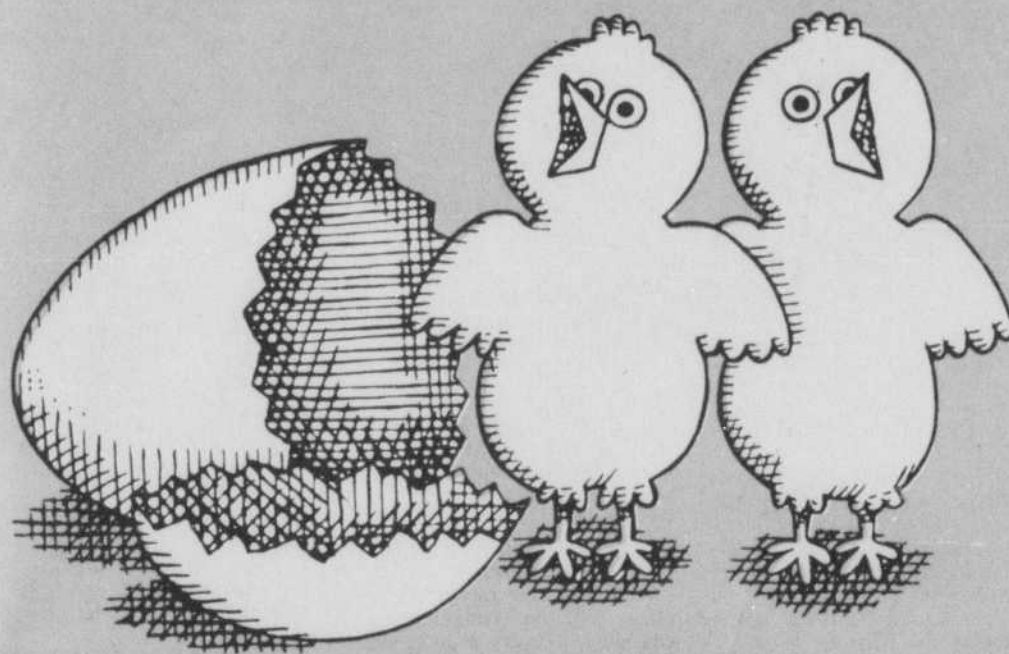
"Et c'est rendre un très mauvais service au pays que de taxer de séparatistes tous ceux qui recherchent par des moyens démocratiques et pacifiques l'épanouissement de la nation canadienne-française."

Signé Daniel Johnson

DÉCÈS

BEAUDOIN à Montréal, le 2 octobre 1967 à l'âge de 67 ans, 1 mois, est décédé, M. Louis-Philippe Beaudoin, fondateur de l'Institut des Arts Graphiques de la Province de Québec et depuis quelques années conseiller technique au Ministère de l'Éducation, époux de Lucienne Gaudreau. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, Suzanne, Marcel, Nicole, sa belle-fille Mme Raymond Beaudoin, ses gendres M. A. Dumouchel et Bernard Tanguay, ses frères M. l'abbé Henri Beaudoin, prêtre, le Père Paul-Emile Beaudoin, s.j., ses petits enfants, François et Jacques Dumouchel, Ginette, Raymond, Chantale, Bertrand et Renée Beaudoin, Alain, Philippe et Martin Tanguay. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant, le convoi funéraire partira des Salons J.C. Roy Inc. No 7018, rue De Maisonneuve à 10 heures 00, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10.30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RONALDS - À sa résidence le 4 octobre 1967 est décédé Russell Corbett Ronalds, époux bien-aimé de Irene L. Wood. Lui survivent son fils H-Joy, Leigh et Barbara (Mme F. Geerkens) et 8 petits-enfants. Les funérailles privées auront lieu à la chapelle de Jas. C. Wray & Bro. au 1234 de la Montagne à 2.00 p.m. vendredi. La dépouille mortelle au cimetière du Mont-Royal. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des contributions seront acceptées au Christ Church de Montebello.



Doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada

Commencez par le commencement: achetez les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada. Vous obtiendrez un rendement moyen véritable de 5.48% par année si vous les conservez jusqu'à échéance, dans treize ans. Les coupons d'intérêt annuel s'échelonnent de 5¼% à 6%. C'est la première fois que le coupon initial est si élevé.

Doublez votre argent: laissez vos coupons attachés à vos obligations si vous le désirez. Vous recevrez de cette façon intérêt sur intérêt et chaque obligation de \$100 vaudra alors \$200 à l'échéance. C'est la façon sûre de doubler votre argent.

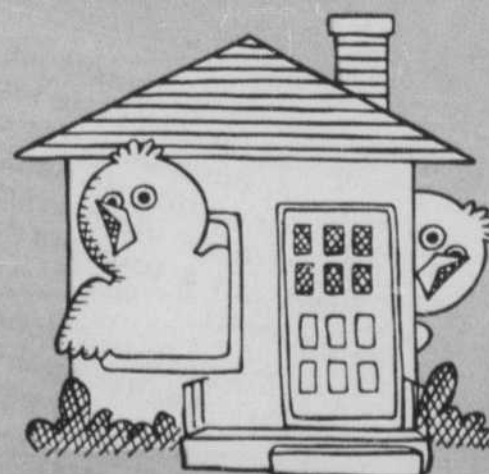
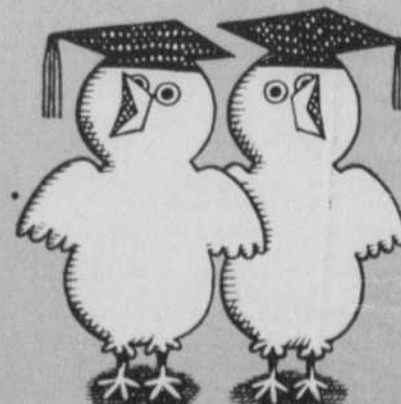
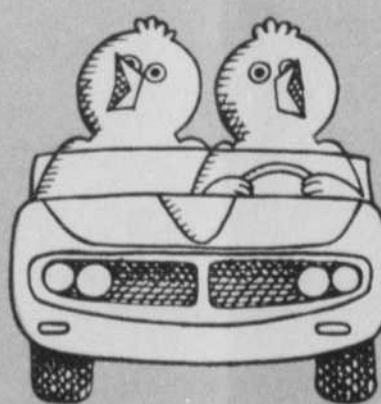
Un placement pour tous: pour la première fois, non seulement toute personne (adulte ou enfant) et succession, mais aussi toute compagnie, société, coopérative et association religieuse, philanthropique ou autre peut en acheter. Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à acheter, simples à encaisser, bonnes à garder. C'est le placement préféré des Canadiens.

Faciles à acheter: au comptant ou par versements, de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Offertes de \$50 à la nouvelle limite de \$50,000, elles sont à la portée de toutes les bourses.

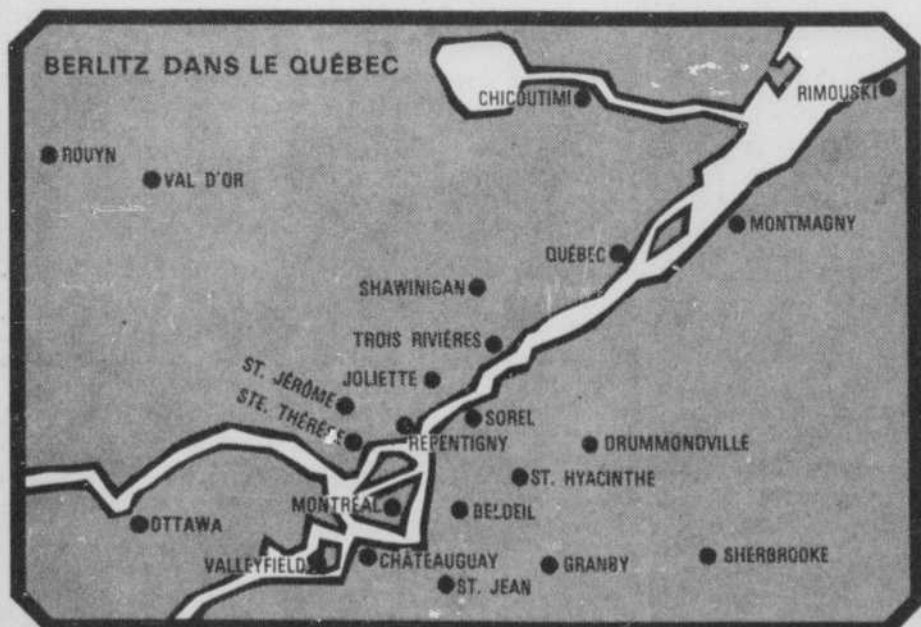
Simple à encaisser: en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt. C'est de l'argent instantané.

Bonnes à garder: excellent rendement annuel plus intérêt sur intérêt. Achetez les vôtres maintenant et conservez-les. Elles sont vraiment bonnes à garder.

Commencez par le commencement: doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada... et profitez-en toute la vie!



90 ANNÉES D'EXPERIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Aussi: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Écoles
Berlitz
Langues Vivantes

Je suis intéressé(e) par les cours Berlitz. Veuillez, sans aucun engagement de ma part, me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui seront donnés à (date des inscriptions, conditions, adresse de l'école, durée des cours, etc.)

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél: _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes

Du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville Marie, Montréal.

LD

L'UMQ réclame l'exclusivité du produit de l'impôt foncier

par Antoine Ladouceur

A bord du "Queen Elizabeth"

(PC) — L'assemblée générale de l'Union des municipalités du Québec a adopté une résolution dont l'application modifiera en profondeur le système de la taxation municipale au Québec.

La résolution demande au gouvernement provincial de laisser aux corporations municipales l'exclusivité de la taxe foncière, quitte à puiser à même l'impôt provincial "ou ailleurs" les sommes nécessaires au financement des commissions scolaires.

Le congrès a, de cette façon, entériné la principale suggestion formulée dans un document de travail préparé à la demande de l'Union des municipalités par un spécia-

liste de la fiscalité municipale, M. Charles Pelletier, de Québec.

Pour la première fois dans son histoire, le congrès de l'Union des municipalités du Québec l'UMQ s'est tenu à l'extérieur de la province. Le comité d'organisation du congrès avait nolié un paquebot de la Cunard Steamship Co., le "Queen Elizabeth".

Ce dernier avait quitté le port de New York dans l'après-midi de jeudi.

Le "Queen Elizabeth" qui transporte à son bord 1,542 congressistes, y compris les épouses des maires et échevins délégués, était de retour mardi midi au port de New York.

La résolution pilotée par le nouveau conseil d'administration résume en quelque sorte

les problèmes soulevés et étudiés à l'occasion de ce congrès-croisière de cinq jours.

Voici les six principaux points de la résolution:

— Des revenus supplémentaires sont requis de façon urgente au progrès normal des municipalités du Québec;

— Il faut réajuster la fiscalité au niveau municipal et la repenser à la lumière des besoins actuels des municipalités;

— Il faudra désormais se faire entendre d'une manière plus efficace du gouvernement du Québec;

— Les municipalités réclament davantage des services de l'UMQ dans divers domaines techniques et notamment au chapitre de la fiscalité et des relations patronales-ouvrières;

— Les désirs des municipalités exprimés sous forme de résolutions ont été parfois contradictoires d'une année à l'autre et il conviendrait à ce poste qu'une réforme soit opérée en vue de réaliser une politique de revendications plus cohérente et continue;

— En attendant que des réformes fiscales précises soient faites, le gouvernement du Québec doit permettre aux municipalités d'occuper en exclusivité le champ de l'impôt foncier;

Pour synthétiser ces prises de position et les solutions suggérées, l'UMQ s'attaque prochainement à la rédaction d'un mémoire à l'intention du gouvernement provincial.

Le nouveau président de l'UMQ, le maire et député de Rimouski, M. Maurice Tessier, a déclaré dans une conférence de presse, à l'issue des délibérations, que le gouvernement provincial avait donné l'impression dans le passé qu'il ne prenait pas tellement au sérieux les recommandations et demandes des municipalités.

Selon M. Tessier, cette situation était probablement due au fait que l'UMQ a toujours eu des demandes à la fois nombreuses et variées. "C'est pour cette raison", a-t-il dit, que cette année nous avons concentré nos efforts sur un seul sujet: la fiscalité municipale".

Voici une liste sommaire de quelques résolutions sanctionnées par l'assemblée générale:

— Taux uniformes d'électricité pour l'éclairage des rues, étant donné qu'il s'agit là d'un service public essentiel;

— Que les municipalités soient dégagées de leur contribution au fonctionnement des unités sanitaires;

— Modifications au code criminel pour permettre l'établissement d'une loterie provinciale;

— Abolition des reçus pour dons de charité et allocation d'une exemption fixe et raisonnable;

— Exemption de la taxe de vente de 8 pour cent sur les factures d'électricité des cités et villes;

— Amendement à la loi des

LE DEVOIR

JEUDI, 5 OCTOBRE 1967 - CAHIER 9/16

Les municipalités appuient les revendications fiscales du Québec auprès d'Ottawa

A BORD DU "QUEEN ELIZABETH" — Les délégués au congrès de l'Union des municipalités du Québec ont décidé à l'unanimité d'appuyer les revendications du gouvernement du Québec auprès d'Ottawa, en matière fiscale. Ils ont cependant hésité à poser le même geste pour ce qui est des revendications sur le plan constitutionnel.

L'assemblée générale a du reste refusé de prendre en considération, à cause d'un vice de forme, une résolution présentée par le maire de Granby, M. Paul Trépanier, et demandant à l'Union des municipalités de s'opposer au concept d'un Etat du Québec, indépendant et détaché de la confédération canadienne.

La résolution présentée par le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, l'UMQ, impliquait un appui à l'endroit des revendications du gouvernement provincial, mais pour celles ayant une répercussion sur la fiscalité seulement.

Un délégué a proposé d'étendre cet appui aux revendications en matière constitutionnelle, mais il dut retirer son amendement devant le désaccord manifesté par plusieurs délégués. Ceux-ci prétendaient que la position du gouvernement provincial en matière constitutionnelle n'était pas suffisamment précise pour permettre d'y apporter un appui sans condition.

La résolution du maire de Granby, soumise à la même assemblée, lundi après-midi, à bord du paquebot "Queen Elizabeth", proposait également à l'UMQ d'entreprendre des démarches afin d'être représentée lors des conférences fédérales-provinciales sur la constitution canadienne.

M. Trépanier a présenté sa résolution moins d'une heure avant la clôture du congrès alors qu'elle aurait dû être soumise trente jours auparavant. Un vote des deux tiers des délégués aurait pu être suffisant pour renverser ce vice de forme mais les résultats ne furent pas suffisants.



La division du Québec de l'Association canadienne pour la santé mentale a voulu souligner le mérite de deux artistes qui ont particulièrement aidé cette cause au Québec. Il s'agit de M. Gratiem Gélinas (à gauche) et de Mme Michèle Tisseyre (à droite) qui ont reçu un certificat de mérite. Ils sont accompagnés ici de M. Paul-Marcel Gélinas, directeur général et de M. Albert Rolland, président de l'association au Québec.

cités et villes pour porter de 6 à 7 pour cent, l'intérêt sur les arriérés de taxes;

— Assujettissement à l'impôt foncier municipal des propriétés immobilières des gouvernements provincial et fédéral;

— Abolition du programme actuel des travaux d'hiver

pour le remplacer par une formule plus adéquate et moins onéreuse;

— Rétablissement d'un fonds d'emprunt pour les municipalités à intérêt mi-municipal et à remboursement à long terme pour faciliter le financement des aux.

Un rapport du cardinal Browne

Le synode des évêques entreprend l'étude des "Opinions dangereuses"

par Maurice Chuzel, de l'AFP

CITE DU VATICAN — Le cardinal Michael Browne, ancien maître général des dominicains a présenté hier matin au synode des évêques le rapport introductif du 2e point de l'ordre du jour, sur les opinions modernes dangereuses pour la foi et sur l'athéisme.

"Divers périls s'opposent à la fois à la suite d'une opinion assez répandue, qui, exagérant par trop la valeur de l'homme et du monde, rend difficiles la connaissance et l'acceptation de l'ordre surnaturel et de la transcendance de Dieu lui-même et qui se manifeste par les formes variées de l'athéisme", a dit le cardinal. "Dans ces conditions que peut-on suggérer contre ces opinions fausses et ces erreurs à l'égard de la religion et de la doctrine de la foi?"

L'orateur observe que ces problèmes doctrinaux sont nés des rapides mutations des conditions de la vie moderne. L'Eglise cependant doit poursuivre sa mission d'enseigner les hommes et de maintenir la nécessaire unité entre les fidèles. Il est nécessaire pour cela

que s'établisse une collaboration "entre le magistère et les théologiens, entre le centre et la périphérie, entre le Saint-Siège et les Eglises particulières, entre les pasteurs et les fidèles".

Dans un chapitre intitulé: "Les Fondements", le cardinal considère les moyens de connaître la vérité, qui sont la Révélation et la connaissance humaine. Il invite les théologiens à étudier attentivement les Ecritures et à ne pas procéder selon des critères exclusivement naturels. Il souligne la gravité de la théorie de la "demythisation" qui est contraire à la tradition et au magistère de l'Eglise. Il signale également le danger du relativisme philosophique. Dans un second chapitre sur la "christologie" il signale les périls pouvant naître d'une exégèse qui met en cause l'historicité de l'Evangile. L'humanité réelle et historique du Christ ne doit pas être séparée de sa qualité réelle de Fils de Dieu, les natures humaine et divine

étant parfaitement unies en lui. Aucune atteinte ne peut être portée à la foi en la résurrection du Christ, en ses miracles, en sa filiation divine et en sa naissance virginale.

Le troisième chapitre traite de la nécessaire harmonie dans l'Eglise entre les aspects institutionnels, qui sont de droit ecclésiastique, et les aspects charismatiques, qui sont une grâce gratuite de Dieu. Le cardinal souligne que si le droit de penser, d'écrire, de rechercher, est reconnu aux fidèles, celui d'enseigner et d'expliquer la doctrine de la foi doit l'être au magistère.

Le chapitre quatre, sur l'anthropologie, évoque le problème du péché originel et réaffirme sa réalité, qui a rendu nécessaire la Rédemption par le Christ.

Enfin après un chapitre sur les tâches pastorales et les sacrements, le rapport s'achève par une synthèse des causes des divers aspects de l'athéisme moderne.

CERTIFICATS D'ÉPARGNE

60%*

VOUS RECEVEZ \$10. POUR \$7.35 INVESTIS

Vos épargnes augmentent de 36% en 6 ans. Vous pouvez acheter, en multiples de \$10., autant de Certificats d'Épargne que vous le désirez: c'est une excellente façon d'épargner systématiquement. Ces Certificats sont garantis et encaissables en tout temps. Demandez de plus amples renseignements à votre gérant.

*Intérêt simple

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846—Membre: Société d'Assurance Dépôt du Canada

OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Aujourd'hui... c'est l'électricité

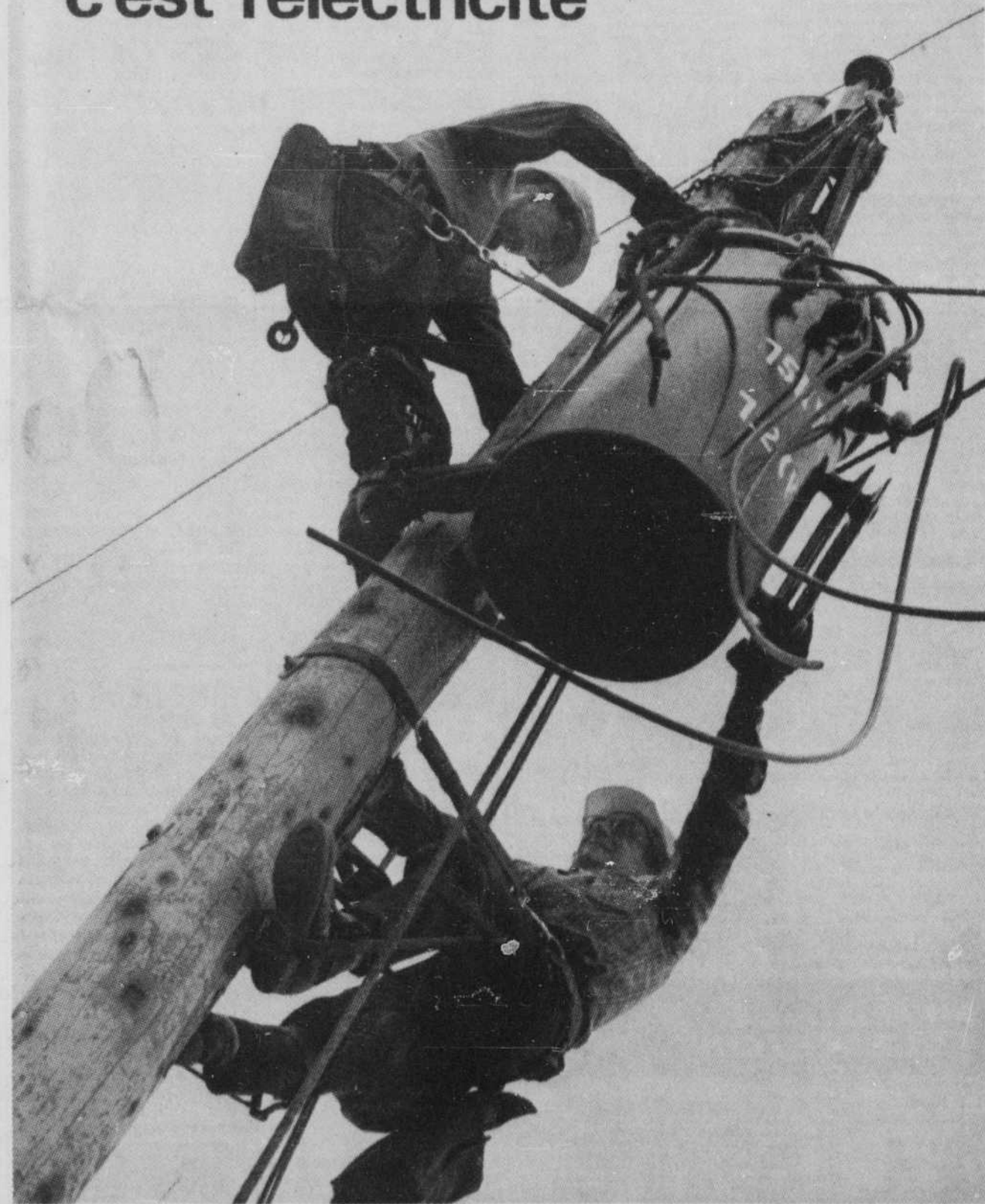


Photo: Jean-Louis Frund

Les monteurs

Partout, de poteau en poteau, jour et nuit, tenaces, persévérants, bravant soleil, pluie, hiver, tempête, ils travaillent entre ciel et terre. Leur tâche consiste à assurer aux abonnés un service constant.



Hydro-Québec

Arts et spectacles

Du cinéma à l'opéra

DEUX ÉTOILES: LIZ TAYLOR ET MARIE COLLIER

Le "tout Paris" a fait un accueil de reine à Liz Taylor au gala de la Légion d'honneur à l'Opéra.

L'étoile portait une longue robe de velours rose bordée de vision blanc, très classique. Elle portait aussi la coiffure la plus chère du monde: \$1,000,000.

Il s'agit d'un chignon flottant composé de trois anneaux géants retenus par un bijou de conception tout à fait nouvelle, une sorte de coiffe cylindrique parsemée de diamants et surmontée d'une églantine dont les pétales sont des "poires" de 9 carats.

L'essentiel du gala était la projection du film de France Zeffirelli, "La Mégère apprivoisée", d'après Shakespeare, dont Liz Taylor et Richard Burton interprètent les personnages principaux.

Des rôles

Marie Collier vient encore d'enregistrer un autre succès dans la nouvelle production de "Mourning Becomes Electra", au Metropolitan Opera de New York.

C'est dans le rôle de "Tosca" qu'elle connut une renommée, alors qu'en 1963, elle avait remplacé Maria Callas qui devait chanter ce rôle au Covent Garden de Londres.

Après cette représentation, Marie Collier se trouva lancée au firmament des étoiles parmi les cantatrices applaudies à travers le monde.

En plus de chanter au Met de New York, Mme Collier interprétera le rôle-titre de "Manon Lescaut", à Houston, au Texas, et fera partie de la distribution de "Jennyfa" qui prendra l'affiche au cours de la saison à Covent Garden. La saison prochaine marquera ses débuts à La Scala de Milan.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

COMÉDIE-CANADIENNE - Revue "Terre des Femmes" avec Murielle Millard - 20h30.

EXPO-THÉÂTRE - Théâtre National de Grèce: "Oedipe à Colone" de Sophocle - 20h30.

LA RONDE (cabaret) - "Prestige de Paris" 20.15 et 22.30.

L'ÉCHANGE (Théâtre de la Place Ville-Marie) - "Machbeth aux ténébres" de J. Mignolet. Tous les soirs à 20h30.

THÉÂTRE DE L'ESCALE (Bateau-théâtre accosté au quai de la rue McGill) - "Yesterday The Children Were Dancing" de Graham Gellie (jusqu'au 28 oct.) - Lundi à samedi: 20h30 - relâche le 9 au 14 octobre.

LE PATRIOTE - (Bolte à chansons) Claude Gauthier (jusqu'au 8 octobre).

LA POUDRIÈRE - "Any Wednesday" de mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Scala de Milan: "Il Trovatore" de Verdi - 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Charlotte-telown Festival Company: "Anne of Green Gables" - 20h.15.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Danse et Pantomime du Mexique" 20h.30.

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Milie" Mar. 2.15 - Soirée 8.15.

AMHERST - "Le baiser qui tue" 11.00 - 2.15 - 5.25 - 8.45 - "Réseau secret" 12.20 - 3.35 - 6.50 - 10.05.

ATWATER - "In the Heat of the Night" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35.

AVENUE - "WARRENDALE" 1.25 - 3.25 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

BIJOU - "Safari Diamonds" 11.55 - 3.25 - 6.35 - 10.05 - "A belles dents" 1.33 - 5.03 - 8.33.

CANADIEN - "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20.

CAPITOL - "Dirty Dozen" 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03.

CHAMPLAIN - "Bien joué Matt Helm" 2.27 - 6.09 - 9.52 "Morgan" 12.35 - 4.18 - 8.00.

CHATEAU - "Univers interdit" 2.45 - 6.15 - 9.45 - "Des fleurs pour un espion" 1.07 - 4.38 - 8.09.

CINERAMA - THÉÂTRE IMPÉRIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au sam. - 2.00 - mer. et sam. - Dim. 2.00 et 7.30.

CRÉMAZIE - "Qu'is-tu fais à la guerre papa?" 8.02 - "Les Russes arrivent" 6.06 - 10.06.

DAUPHIN - "La Curée" Sur sem. 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30.

ELECTRA - "Les Maléfices de la Momie" 12.15 - 3.31 - 6.42 - 9.56 - "Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur" 1.48 - 5.08 - 8.14.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Jeudi		Vendredi	
Le signal C marque une émission en couleur			
9.50	CBFT 2	10.35	Leçons de beauté
10.00	Banque Expo	10.45	L'école du bonheur
10.05	Télévision scolaire	11.00	Voix de femmes
10.10	Découvertes dans la forêt	11.30	Les hommes volants
10.30	Monsieur Surprise présente Saturnin	12.05	Première édition CPM-roman
10.45	La Soirée Vidéo	12.15	"L'ambition" (R.F.)
11.00	Un coin de France	12.30	Cine-midi
11.15	Musiques et villages de Venise	12.45	"Le père Damien"
11.30	Long métrage "L'homme ne se rend pas" - Guerre-Russe	1.00	Drame - Français
1.00	Téléjournal	1.30	Cine-jeudi
1.15	Cinejournal	1.45	"Hôtel Biju" - Comédie - Français
1.30	"Masque de fer"	2.00	A vous de jouer
1.45	La série mondiale	2.30	Champion
2.00	Echos du sport	2.45	2.45 - 4.40 - 8.05
2.15	Théâtre la Frappe	3.00	VAN HORNE - "The Empty Canvas"
2.30	Bidule de l'armada	3.15	12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.20
2.45	Jeunesse oblige	3.30	VENDOME - "Un homme et une femme"
3.00	"Quand la chanson passe"	3.45	8.00
3.15	Nouvelles du sport	4.00	VERDI - "Orfeu Negro" 6.00 - 9.45 - "Les dimanches de Ville d'Avray" 8.00
3.30	Téléjournal	4.15	VILLERAY - "Les Maléfices de la Momie" 12.15 - 3.31 - 6.42 - 9.56 - "Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur" 1.48 - 5.08 - 8.14
3.45	Au second	4.30	
4.00	Cher Oncle Bill	4.45	
4.15	Espions et brigands	5.00	
4.30	"Le monde parait"	5.15	
4.45	Tirex au clair	5.30	
5.00	Téléjournal	5.45	
5.15	Supplément régional	6.00	
5.30	Nouvelles du sport	6.15	
5.45	Contes et nouvelles de Chateaubriand	6.30	
6.00	Cinéma	6.45	
6.15	"Maestro Don Quixote" (de la porte)	6.50	
6.30	Drame - Italien	7.00	
6.45	Téléjournal	7.15	
6.50	Voix de femmes	7.30	
7.00		7.45	
7.15		8.00	
7.30		8.15	
7.45		8.30	
8.00		8.45	
8.15		9.00	
8.30		9.15	
8.45		9.30	
9.00		9.45	
9.15		10.00	
9.30		10.15	
9.45		10.30	
10.00		10.45	
10.15		11.00	
10.30		11.15	
10.45		11.30	
11.00		11.45	
11.15		12.00	
11.30		12.15	
11.45		12.30	
12.00		12.45	
12.15		1.00	
12.30		1.15	
12.45		1.30	
1.00		1.45	
1.15		1.50	
1.30		2.00	
1.45		2.15	
1.50		2.30	
2.00		2.45	
2.15		3.00	
2.30		3.15	
2.45		3.30	
3.00		3.45	
3.15		4.00	
3.30		4.15	
3.45		4.30	
4.00		4.45	
4.15		5.00	
4.30		5.15	
4.45		5.30	
5.00		5.45	
5.15		6.00	
5.30		6.15	
5.45		6.30	
6.00		6.45	
6.15		7.00	
6.30		7.15	
6.45		7.30	
7.00		7.45	
7.15		8.00	
7.30		8.15	
7.45		8.30	
8.00		8.45	
8.15		9.00	
8.30		9.15	
8.45		9.30	
9.00		9.45	
9.15		10.00	
9.30		10.15	
9.45		10.30	
10.00		10.45	
10.15		11.00	
10.30		11.15	
10.45		11.30	
11.00		11.45	
11.15		12.00	
11.30		12.15	
11.45		12.30	
12.00		12.45	
12.15		1.00	
12.30		1.15	
12.45		1.30	
1.00		1.45	
1.15		1.50	
1.30		2.00	
1.45		2.15	
1.50		2.30	
2.00		2.45	
2.15		3.00	
2.30		3.15	
2.45		3.30	
3.00		3.45	
3.15		4.00	
3.30		4.15	
3.45		4.30	
4.00		4.45	
4.15		5.00	
4.30		5.15	
4.45		5.30	
5.00		5.45	
5.15		6.00	
5.30		6.15	
5.45		6.30	
6.00		6.45	
6.15		7.00	
6.30		7.15	
6.45		7.30	
7.00		7.45	
7.15		8.00	
7.30		8.15	
7.45		8.30	
8.00		8.45	
8.15		9.00	
8.30		9.15	
8.45		9.30	
9.00		9.45	
9.15		10.00	
9.30		10.15	
9.45		10.30	
10.00		10.45	
10.15		11.00	
10.30		11.15	
10.45		11.30	
11.00		11.45	
11.15		12.00	
11.30		12.15	
11.45		12.30	
12.00		12.45	
12.15		1.00	
12.30		1.15	
12.45		1.30	
1.00		1.45	
1.15		1.50	
1.30		2.00	
1.45		2.15	
1.50		2.30	
2.00		2.45	
2.15		3.00	
2.30		3.15	
2.45		3.30	
3.00		3.45	
3.15		4.00	
3.30		4.15	
3.45		4.30	
4.00		4.45	
4.15		5.00	
4.30		5.15	
4.45		5.30	
5.00		5.45	
5.15		6.00	
5.30		6.15	
5.45		6.30	
6.00		6.45	
6.15		7.00	
6.30		7.15	
6.45		7.30	
7.00		7.45	
7.15		8.00	
7.30		8.15	
7.45		8.30	
8.00		8.45	
8.15		9.00	
8.30		9.15	
8.45		9.30	
9.00		9.45	
9.15		10.00	
9.30		10.15	
9.45		10.30	
10.00		10.45	
10.15		11.00	
10.30		11.15	
10.45		11.30	
11.00		11.45	
11.15		12.00	
11.30		12.15	
11.45		12.30	
12.00		12.45	
12.15		1.00	
12.30		1.15	
12.45		1.30	
1.00		1.45	
1.15		1.50	
1.30		2.00	
1.45		2.15	
1.50		2.30	
2.00		2.45	
2.15		3.00	
2.30		3.15	
2.45		3.30	
3.00		3.45	
3.15		4.00	
3.30		4.15	
3.45		4.30	
4.00		4.45	
4.15		5.00	
4.30		5.15	
4.45		5.30	
5.00		5.45	
5.15		6.00	
5.30		6.15	
5.45		6.30	
6.00		6.45	
6.15		7.00	
6.30		7.15	
6.45		7.30	
7.00		7.45	
7.15		8.00	
7.30		8.15	
7.45		8.30	
8.00		8.45	
8.15		9.00	
8.30		9.15	
8.45		9.30	
9.00		9.45	
9.15		10.00	
9.30		10.15	
9.45		10.30	
10.00		10.45	
10.15		11.00	
10.30		11.15	
10.45		11.30	
11.00		11.45	
11.15		12.00	
11.30		12.15	
11.45		12.30	
12.00		12.45	
12.15		1.00	
12.30		1.15	
12.45		1.30	
1.00		1.45	
1.15		1.50	
1.30		2.00	
1.45		2.15	
1.50		2.30	
2.00		2.45	
2.15		3.00	
2.30		3.15	
2.45		3.30	
3.00		3.45	
3.15		4.00	
3.30		4.15	
3.45		4.30	
4.00		4.45	
4.15		5.00	
4.30		5.15	
4.45		5.30	
5.00		5.45	
5.15		6.00	
5.30		6.15	
5.45		6.30	
6.00		6.45	
6.15		7.00	
6.30		7.15	
6.45		7.30	
7.00		7.45	
7.15		8.00	
7.30		8.15	
7.45		8.30	
8.00		8.45	
8.15		9.00	
8.30		9.15	
8.45		9.30	
9.00		9.45	
9.15		10.00	
9.30		10.15	
9.45		10.30	
10.00		10.45	
10.15		11.00	
10.30		11.15	
10.45		11.30	
11.00		11.45	
11.15		12.00	
11.30		12.15	
11.45		12.30	
12.00		12.45	
12.15		1.00	
12.30		1.15	
12.45		1.30	
1.00		1.45	
1.15		1.50	
1.30		2.00	
1.45		2.15	
1.50		2.30	
2.00		2.45	
2.15		3.00	
2.30		3.15	
2.45		3.30	
3.00		3.45	
3.15		4.00	
3.30		4.15	
3.45		4.30	
4.00</			

Condition féminine



La curiosité est le thème du pavillon de la société Polymer sur l'île St-Hélène, à l'Expo. Ce thème a inspiré aux couturiers montréalais une mode reflétant la "curiosité". Ulla Morelan (à gauche), nous présente une nouvelle création d'Albere Barrette: une robe à rayures multiples accompagnée d'un béret de même tissu. A droite, une combinaison de couleur mauve et sequins d'argent agrémentée au cou d'une boucle de tergal. C'est signé Jacqueline Familant.

La femme professionnelle a égalité de statut

OTTAWA — L'avocate Janet Scott affirme qu'une grande enquête comme celle qu'envisage la commission royale d'enquête sur le statut de la femme est "ridicule".

dans certains domaines, mais pour les femmes professionnelles, elle est tout à fait inutile", soutient Me Scott, qui ajoute que les femmes de profession ont déjà l'égalité.

Mlle Scott, grande et jolie femme de 42 ans, travaille dans un bureau luxueux, comme présidente du conseil d'appel de l'immigration. Elle a été nommée à ce poste à la mi-août et a quitté son emploi de Toronto.

Irresponsabilité des parents

On a tôt fait de culpabiliser les parents. Ils sont insouciant, imprudents, ils laissent traîner les flacons d'aspirine ou les somnifères ou toutes sortes de pilules partout, à des endroits accessibles aux enfants. Qu'il y ait insouciance chez certains parents est un fait. Mais ils ne sont pas les seuls responsables de ces pénibles statistiques canadiennes sur la mortalité infantile.

Des médicaments fantômes

Nous sommes sans doute l'un des seuls pays au monde, avec les États-Unis, qui tolèrent qu'on mette en vente des médicaments non étiquetés. Aucune prescription médicale ne porte ni le nom du produit, ni sa composition. On nous donne tout au plus un numéro de prescription et le mode d'emploi. Une pharmacie familiale peut ainsi contenir au bout de quelques années une vingtaine de flacons non étiquetés qui ont servi tantôt pour les rhumatismes de grand-père, tantôt pour la poussée dentaire de bébé. Comment veut-on que des parents s'y retrouvent? On nous objectera qu'on ne doit jamais

se servir après quelques mois d'un médicament prescrit sans consulter son médecin, et que l'absence d'une étiquette nous oblige à cette consultation. Comment expliquer alors la tolérance des pharmacies qui, sur un coup de téléphone, renouvellent toute prescription médicale?

Soyons réalistes et admettons que l'antibiotique à \$8, \$10 ou \$12 les quelques onces qui a été prescrit à Pierrot, cinq ans pour une fièvre passera automatiquement à Jean-Louis, quatre ou six ans, trois mois plus tard, si la même fièvre apparaît. Et ainsi de suite pour la majorité des petites maladies de l'enfance qui vont de l'impétigo à la rougeole.

L'absence d'étiquettes claires et nettes est une cause fréquente d'erreurs de la part des mamans. L'absence de recommandations précises ou de mises en garde sur les prescriptions médicales et sur les médicaments d'usage courant est une invitation à l'imprudence. Il est grand temps qu'une législation bannisse ces médicaments - fantômes et oblige le pharmacien à étiqueter correctement toute prescription médicale.

Publicité éducative

A l'occasion de la "semaine de la pharmacie", M. Pierre Gouin, président du collège

des pharmaciens du Québec a dénoncé avec raison les méthodes publicitaires déloyales utilisées par les fabricants de produits pharmaceutiques pour tromper le public. Ces méthodes sont de nature, a-t-il dit, à augmenter l'usage déjà abusif des médicaments au pays.

Pour faire échec à cette publicité, n'y aurait-il pas moyen de se servir des mêmes médias d'information - radio, télévision et journaux - pour lancer une campagne de mise en garde du public contre l'usage abusif des médicaments. Une publicité éducative organisée en collaboration avec les médecins, les pharmaciens et le ministère de la santé pourrait renseigner le public sur différentes questions d'hygiène et le renseigner suffisamment pour faire échec à toute publicité mensongère. Un autre moyen, plus draconien, serait d'obliger comme le suggère récemment le Journal médical canadien tout commerçant de produits pharmaceutiques à inclure un avertissement dans chaque élément de publicité payée et reproduire sur les ondes.

Si l'on veut véritablement abaisser ce record de mortalité infantile due aux accidents et aux empoisonnements il faut prendre des moyens énergiques susceptibles d'atteindre toute la population.

Malgré l'égalité complète, en Russie, les plus durs travaux échouent encore à la femme

MOSCOU — Tout Occidental a sans doute vu une photographie d'une lourde femme russe trimant dur à la construction d'une route. Ce qu'on voit moins dans l'Ouest, ce sont des photos de citoyens russes en tablier.

Les féministes se plaignent avec raison de ce renversement des choses. Comme la grande majorité des femmes travaillent à l'extérieur, l'homme russe doit de plus en plus aider aux travaux ménagers.

Comme l'homme occidental, cependant, le mari soviétique est souvent accusé de se dérober à son devoir familial. Selon plusieurs femmes offusquées de ce fait, près de 50 ans d'égalité légale complète entre les sexes se soldent encore par le plus dur travail écheant à la femme.

Elles ont tous les privilèges

Des articles publiés dans deux journaux moscovites expliquent très clairement l'état des affai-

res domestiques tel que le considèrent les deux parties.

"Les femmes" ont aujourd'hui plus de droits que jamais, écrit le journaliste E. Parkhomovsky dans le journal d'Etat "Izvestia". Souvent, elles gagnent plus d'argent que les hommes, détiennent de plus hauts postes et dépassent les hommes dans plusieurs domaines.

"Elles n'ont pas encore établi le matriarcat complet. Nous détonons encore les guides du pouvoir. Mais demain... J'imagine que demain, elles auront tous les privilèges imaginables..."

Il prédit, d'un ton maussade, que les femmes "nous demanderont bientôt de faire les emplettes après le bureau, de préparer le dîner, de faire le repassage, la lessive, le repassage et de garder les petits."

C'est déjà fait

Pourtant, tout indique que les prédictions du journaliste offusqué sont dépassées. Si l'on en juge par les files d'hommes qui vont acheter le pain et autres denrées dans les marchés moscovites d'alimentation, il semble que bon nombre de maris soient déjà engagés dans cette vie.

L'autre article, signé par une femme du nom de Larissa Kuznetsova, dans la "Literaturnaya Gazetta", constate avec une satisfaction à peine voilée: "Les femmes ne songent plus à surprendre leur mari en lui cuisinant un dîner plantureux. Plus souvent, elles le surprennent en ne cuisinant pas du tout."

Faisant de la cuisine la clé du problème, elle continue: "Pour résoudre une question aussi complexe que celle du travail féminin, il faudrait commencer par parler des besoins de notre société et de la nature des femmes et des mères. Il ne

convient pas de commencer par parler en général de la cuisine abandonnée.

"Selon le nouveau système, la cuisine appartiendra à qui-conque veut manger."

Cette prédiction odieuse pour le Soviétique est peut-être inévitable. On évalue en effet à 75 pour cent le nombre des femmes adultes qui travaillent en Union soviétique et elles forment une bonne moitié de la force ouvrière.

Plus de femmes que d'hommes font le cours secondaire et elles ont fini par dominer les domaines comme les services de santé, l'éducation, le travail bancaire et clerical. Même dans l'industrie de la construction, environ le tiers des travailleurs sont des femmes. Les chaînes d'assemblage dans les usines et les fermes collectives emploient autant de femmes que d'hommes.

De gré ou de force

Une mère au travail, à Moscou, raconte que son mari "s'occupe des deux enfants, fait la lessive et la vaisselle et souvent les emplettes."

Il coud même les boutons qui manquent à ses chemises. La seule chose qu'il ne fasse pas régulièrement est la cuisine, bien qu'il lui arrive de temps à autre de préparer sa spécialité: le poisson frit.

"Je ne puis dire qu'il aime ça, ajoute la femme. Il le fait souvent plus par nécessité que par plaisir. Mais il finit par s'exécuter, peut-être parfois à la hâte."

Mais même avec l'aide de leur mari, comment peuvent-elles sortir ces femmes qui travaillent en dehors? La réponse est dans plusieurs cas: la "babouchka" grand-mère, qui pourra être une vraie grand-mère ou parfois une vieille parente, qui ne veut pas rester oisive.

Les enfants qui ne fréquentent pas les maternelles d'Etat sont élevés par les "babouchkas". Les petites vieilles en fanchon et robe longue font les emplettes, la cuisine, le nettoyage et, bien souvent, papotent ensemble.

En dépit du siège de longue date que font subir les femmes aux privilèges masculins, certains secteurs de la vie soviétique demeurent des refuges pour les mâles.

Les hauts échelons du Parti communiste et du gouvernement sont de bons exemples. Cependant, les femmes se sont déjà infiltrées dans les rangs inférieurs du parti et de la bureaucratie, et il semble qu'avant longtemps, le champ politique même au sommet, sera envahi.



Deux infirmières, Soeur Bonin, s.g.m. et Marcelle Desjardins étaient les récipiendaires de deux bourses de voyage qui leur ont été remises lors d'un souper servi récemment au pavillon russe de l'Expo. Ces bourses offertes par la compagnie Warner et Chilcott leur sont ici données par M. Yves Bordeleau, représentant de la division du Québec de cette maison. Ces infirmières viennent de recevoir leur maîtrise en nursing de la faculté de nursing de Montréal.

Changement dans la livraison du lait

Les représentants de l'Association des consommateurs du Canada (Québec) et de l'Association des Industriels laitiers du Québec ont tenu un important colloque, à Montréal il y a quelques jours, pour étudier les changements possibles et souhaitables au système actuel de livraison du lait à domicile.

Préoccupés de part et d'autre par les transformations profondes que la pression des forces économiques pourrait provoquer, à brève échéance, dans la distribution de cet aliment indispensable à la santé de la population, consommateurs et industriels ont convenu de rechercher ensemble

des formules susceptibles de réduire sensiblement le coût de la livraison et de prévenir des augmentations dans le prix du lait.

Au cours de cette première rencontre, l'Association des consommateurs a fait connaître ses attitudes de principe au sujet de la livraison du lait.

Le MUSCADET

marque A. GUILBAUD est MAINTENANT en vente dans tous les magasins de détail de la R.A.Q.

sous le NOUVEAU CODE 529-F



les HORS-D'OEUVRE, les HUILES, les MOULES, les CRUSTACÉS, les POISSONS et, en général, tous les produits de la mer. Représenté par: Gabriel Boussion MONTREAL

Sur votre agenda

OCT.	INVITATION	Lieu
6	Rencontre des membres du club du Premier vendredi du mois à 14hrs. 30. Après la messe, conférence de Mme Paul David, intitulée "Hier, aujourd'hui et demain". Renseignements: 733-8211 poste 72.	Oratoire St-Joseph, Mtl.
7	Danse tous les samedis soirs au Centre Immaculée-Conception à 8hrs. 30. Renseignements: 527-1256.	4265 rue Papineau, Mtl.
10	Soirée intitulée "Rythmes et danses de deux civilisations" organisée par les jeunes associés du musée des Beaux-Arts en collaboration avec les pavillons du Mexique et de la Tunisie. Renseignements: 842-1896.	1379 ouest, Sherbrooke, Mtl.
10	Souper gastronomique marocain de 18hrs à 19hrs. 30 à la galerie de l'Etable du Musée des Beaux-Arts, organisé par les jeunes associés dans le cadre de l'exposition "Le Maroc au musée" qui se poursuit jusqu'au 25 octobre. Pour billets: 842-1896.	3424 avenue Ontario, Mtl.
10	Conférence de M. Armand Lanoux, écrivain à 12hrs. 30 à la Société d'étude et de conférences. On peut réserver des billets pour ce déjeuner-causerie en s'adressant à 331-1349.	Hôtel Windsor, Mtl.

Opération jeunesse chez les Foyers Notre-Dame

Les 29-30 septembre et 1 octobre avait lieu à l'île St-Bernard de Châteauguay une session d'étude pour les foyers responsables d'équipes du diocèse de Montréal. A cette occasion, 150 responsables s'interrogeront sur la qualité de leur engagement apostolique auprès des foyers en difficulté. Ils firent l'autocritique de leur mouvement et s'interrogeront particulièrement sur l'intégration des nouvelles familles à leur organisme. Se rappelant qu'au début les F.N.D. ne s'adressaient qu'aux jeunes foyers mariés, depuis moins de 5 ans, en effet à leur fondation le 19 septembre 1954, le plus vieux couple avait à peine 3 ans de vie conjugale, et voulant se préoccuper davantage des jeunes ménages, ils mirent sur pied l'opération Jeunesse dont l'objectif sera de mieux répondre aux aspirations et aux besoins des jeunes foyers. Un comité de 5 foyers fut constitué sur le champ. Sa mission sera de mettre l'accent sur

l'utilisation des méthodes actives et d'organiser une série de rencontres qui répondront à leurs problèmes - adaptation psychologique des nouveaux époux, vie conjugale et sexualité, vie chrétienne et morale conjugale.

Au cours de ces assises, ils aborderont également les questions des nouvelles structures dans les écoles en compagnie de M. Réal Charbonneau, membre du Conseil supérieur de l'Éducation et directeur du service de l'éducation des adultes de la CECM.

Devant l'urgent besoin des parents à s'engager davantage dans les réformes scolaires, besoin d'autant plus réel qu'on réalise que c'est la minorité des parents qui répondent aux invitations des autorités scolaires, ils décidèrent de mettre sur pied un comité d'action qui engagerait davantage les F.N.D. à prendre leurs propres responsabilités dans ce domaine.

Dans le vieux Montréal le restaurant français

PARRAIN ET MARRAINE

vous invite à souper les samedis et dimanches soir

TABLE D'HÔTE \$3.75 • MENU À LA CARTE

A partir de 18 h 15 minuit

479 rue ST-ALEXIS (Coin Notre-Dame-ouest)

RÉSERVATIONS 849-1580



Le Grilladin offre chaque jour son menu à \$1.50 - \$1.75 \$2.00 et ses deux fameuses spécialités à \$2.50 LE RUMP-STEAK façon "grilladin" et LE FILET MIGNON aux champignons. Aussi son menu à la carte. Apéritifs et cocktails au bar Grill-A-Din.

Air climatisé - American Express - Diners Club. Grande salle pour réception et banquets.

Pour réservations - Votre Hôtesse Colombe 288-0297 1463 rue Metcalfe (sortie du Métro Peel-Metcalfe)

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

- de BASE ou de RÉCEPTION -

Commencant début octobre une leçon par semaine le jour ou le soir

par le professeur et chef bien connu

M. HENRI BERNARD

pour renseignements et prospectus s'adresser à

INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la Loi des Écoles prof. privées.

1253 MCGILL COLLEGE, Montréal Tél. 861-9697



CITÉ DE WESTMOUNT

ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

AVIS EST DONNÉ AUX PROPRIÉTAIRES QU'IL N'Y AURA PAS D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES LUNDI, LE 9 OCTOBRE 1967.

LES ENLEVEMENTS QUI DEVAIENT NORMALEMENT AVOIR LIEU CE JOUR, AURONT LIEU MARDI, LE 10 OCTOBRE 1967.

J.R. DAYE, ING.

INGÉNIEUR DE LA CITÉ.

COURS DE TRADUCTION

ET D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE



SESSION D'HIVER

commençant le 16 octobre 1967

Examen d'admission sur rendez-vous.

Pour tous renseignements, appelez:

BERLITZ TRADUCTIONS

288-3111 - Postes 70-71-72 - Place Victoria - Montréal.



Élégant et romantique connu pour ses superbes mets classiques français et portugais et pour cette musique étrange et émouvante...

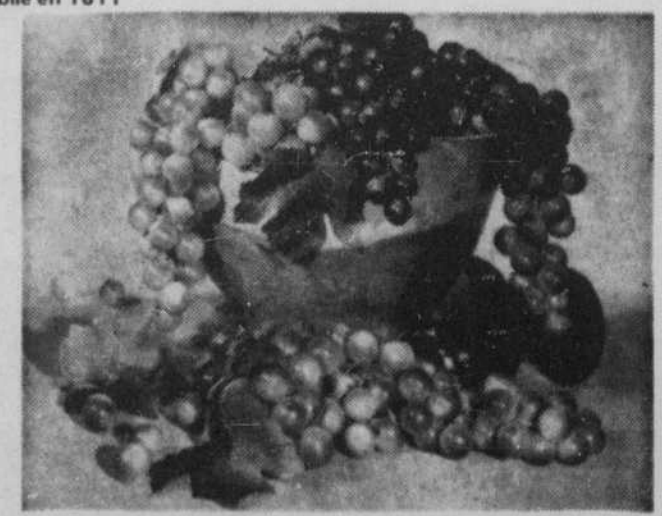
fado

RESTAURANT 423 St. Claude (dans le Vieux Montréal) RÉSERVATIONS: 878-3959



Etablie en 1811

Des toutes nouvelles grappes décoratives pour enjoliver votre jatte préférée.



Vous trouverez chez Bowrings une vaste collection de parures décoratives très en vogue, telles que fruits et fleurs, ainsi que ces grappes de raisins ci-illustrées - dans le vert gai, vin, vert mousse ou noir, petite grappe \$1.40 et grosse grappe \$2.70. Pour ces idées originales et autres décorations ainsi qu'accessoires venez visiter le Bowrings Little Shop le plus près.

BOWRINGS

Place Bonaventure Plaza Alexis Nihon

et Aéroport International de Montréal

Place du Canada West Island Mall

Un groupe d'administrateurs venant de 33 pays visiteront le pavillon Polymer

Demain à l'Expo

Le pavillon Polymer à l'Expo 67 sera l'hôte, vendredi, d'un groupe d'administrateurs venant de 33 pays. Les administrateurs, tous délégués à une conférence internationale de cinq jours, commanditée par la Société Polymer Limitée, termineront leur visite au Canada, à Montréal.

Pour célébrer le Centenaire du Canada et le 25ème Anniversaire de la Société Polymer Limitée, le groupe international visitera l'Expo pour voir le pavillon Polymer sur l'île Ste-Hélène, et assistera à un déjeuner de clôture au pavillon d'honneur Hélène de Champlain.

La conférence, qui commença à Sarnia, Ontario, le 2 octobre, a attiré un groupe imposant d'administrateurs des systèmes de distributeurs de Polymer dans le monde entier et des compagnies indépendantes qui fournissent sur le mar-

ché le caoutchouc synthétique et les produits de plastique de Polymer sur les six continents. L'objectif primordial de la conférence est de familiariser les distributeurs avec les nouveaux développements dans l'industrie du caoutchouc synthétique et des plastiques, fournir aux délégués l'opportunité de rencontrer les administrateurs et directeurs de la Société Polymer et de toutes ses filiales, et de participer à des causeries sur le marché mondial du caoutchouc et son avenir.

Parmi les pays à part du Canada représentés à cette réunion internationale, l'on compte: Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, Colombie, Danemark, Angleterre, France, Allemagne, Grèce, Hollande, Iran, Israël, Italie, Japon, Liban, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Philippines, Portugal, Afrique-Sud, Espagne, Suède, Suisse, États-Unis, Uruguay et Venezuela.

potins financiers

Après 2 séances consécutives à la hausse, la Bourse de Londres marqua un recul hier. Les industriels paraissent plus soutenus sur la Bourse de Toronto, après 6 séances de suite à la baisse. Les cours étaient encore irréguliers, hier, sur la Bourse de Montréal. Sur la Bourse de N.Y., l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait hier 3-18 points plus bas, à 921,29, au regard d'un gain de 3,47 points la veille.

Les cours tergiversaient, hier, à Wall Street, au point que la moyenne des industriels de DJ, après avoir gagné près de 3 points, en perdit autant. Rien d'étonnant vu l'ajournement du débat à Washington sur la surtaxe de 10% proposée par le président des E.-U. Il importe de ne pas perdre de vue que tout retard à adopter cette surtaxe aide à la poussée inflationniste aux E.-U. Comme l'inflation menace aussi notre économie, notre Ministère des Finances pourrait bien annoncer une contraction des dépenses publiques ou des taxes accrues.

La Garantie, compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord, occupe depuis moins d'une semaine un nouveau local dans l'édifice de La Place du Canada. Une visite de ce dernier nous a permis de constater qu'il occupe un seul plancher, au lieu de 2 comme sur la côte du Beaver Hall; ce qui facilite la marche des affaires de cette compagnie canadienne.

Le taux de l'émission de la Société Polymer Limitée, au montant de \$15,000,000, a été porté de 7-3/8 à 7-1/2%. Ces obligations échiront le 1er novembre 1987 et la maison Wood, Gundy Valeurs Ltée a offert précédemment ces valeurs en souscription et elles ont eu une bonne réception.

Le ministre de l'Industrie du Ghana donnera une conférence de presse à 10,30 ce matin à l'Hôtel Reine Elizabeth.

B.A. Oil Co a eu des recettes nettes consolidées plutôt satisfaisantes au cours des premiers 9 mois de cette année, mais elle n'a pas publié de chiffres.

La Bourse Canadienne a été notifiée par Dumont Nickel Corporation que la date effective de l'accord de souscription en date du 28 avril 1967, conclu entre la compagnie et John C.L. Allen Limited, agissant au nom de Norbeau (Québec) Mines Limited, était le 22 septembre 1967 et qu'elle a reçu le plein paiement à la suite de l'exercice d'un engagement ferme se rapportant à 300,000 actions à 15 cts et au même nombre d'actions, à 20 cts chacune.

La Bourse de Montréal a été avisée que, depuis le 2 octobre 1967, la compagnie Trust Royal et la compagnie Montreal Trust agissent respectivement comme agent de transfert et registraire à Calgary, en Alberta. Ces facilités de transfert sont, en outre, de celles disponibles actuellement à Montréal, Toronto, et Winnipeg.

Les actions ordinaires de Rio Algom Mines Limited continueront d'être transférées sur une base avec droits jusqu'à ce que le prospectus présenté à la Commission des Valeurs Mobilières des E.-U. (SEC) entre en vigueur.

La municipalité de St-Donat, comté de Montcalm, a vendu, récemment, à René-T. Ledere Inc., une émission de \$125,000 d'obligations, à 7% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 97,526. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un taux moyen net de 7,4056%. L'emprunt comporte un solde de \$80,000, à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 10 ans.

Le gouvernement de la C.B. vient de vendre \$12,185,000 d'obligations scolaires à des taux relativement favorables, soit à un rendement moyen de 6,35 p.c. Ce sont des fonds de pension et des compagnies d'assurances américaines qui les ont achetées. Et dire que Québec doit emprunter à un coût plus élevé!

Selon Manpower Services Ltd, de Toronto, plus de 1,000 compagnies, représentant 24 industries diverses, ont mis 23,4 p.c. plus d'annonces réclamant de personnel, au cours des derniers 3 mois, contre un pourcentage de réduction du personnel ailleurs de 10,2 p.c. seulement.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les actionnaires de Laura Secord écouteront-ils leurs administrateurs ou acceptent-ils la seconde offre de Salada?

La Bourse de Montréal vient d'être avisée que la Salada Foods Ltd a augmenté son offre d'achat d'actions de Laura Secord Candy Shops Ltd. Cette dernière a été portée à \$17,15 l'action, au lieu de \$16,00 et elle est conditionnelle au dépôt de \$75,000 actions de Laura Secord, au lieu de 475,000.

La Bourse de Montréal a été notifiée que les détenteurs d'actions ordinaires de Laura Secord peuvent accepter l'offre de la Salada Foods, en déposant leurs actions entre les mains de la Crown Trust Company, à 302 rue Bay, à Toronto. La dite offre expirera le 20 octobre 1967, à 12,01 p.m.

A la suite de la nouvelle offre de Salada Foods, les actions de Laura Secord ont monté, hier, sur les Bourses de Montréal et de Toronto de près d'une couple de points, atteignant 17. C'est une belle avance au regard du bas 11-1/2 touché cette année. Reste maintenant à savoir si les actionnaires suivront la recommandation récente des administrateurs de Laura Secord de rejeter la première offre et naturellement la seconde?

Un nouveau sommet pour le Fonds de Capitalisation Canada

Le Fonds de Capitalisation Canada annonce à la fin du trimestre un nouveau sommet de la valeur de l'actif de \$7,17 par action le 30 septembre. Ceci représente une augmentation de 6,9 pour cent de la cote de \$6,71 par action rapportée le 30 juin. La performance totale de l'investissement avec revenus inclus pour les 12 mois se terminait le 30 septembre avec un gain de 39,3 pour cent.

L'actif net total du Fonds a lui aussi atteint un nouveau sommet de \$18,283,651 comparativement à \$16,825,798 le 30 juin et \$12,614,742 l'année dernière.

Le Fonds a agi de manière à réduire les petits placements et à se concentrer sur 50 valeurs qui sont considérées comme étant particulièrement intéressantes. Le pourcentage des valeurs U.S. a aussi été augmenté à 47% du portefeuille. Parmi les nouveaux placements de ce trimestre: CAE Industries Ltd., Versaford Services, Central Soya, Fansteel Metallurgical, et Sinterex.

Le 10ème congrès des Caisses Populaires Desjardins débute aujourd'hui

C'est, aujourd'hui, le 5 octobre que débute à l'Hôtel Le Reine Elizabeth le 10ème congrès annuel des Caisses Populaires Desjardins. Le thème de ce congrès, cette année, est "la caisse populaire dans notre évolution économique". Ce congrès sera ouvert officiellement sous la présidence conjointe de Son Honneur le Maire Jean Drapeau et de Messieurs Emile Girardin et Jacques Basyn — ce dernier, à titre de président de la Confédération Internationale du Crédit Populaire. M. Robert Fourcy, secrétaire général de la Confédération Internationale du crédit populaire, y prononcera demain matin à 9 heures une conférence, de même que M. Paul Emile Charron directeur général adjoint de la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins et à 10,30 a.m. aussi vendredi matin. M. André Morin, directeur du service de la recherche de la Fédération précitée adressera à la parole aux congressistes. Samedi matin à 9,15 a.m., le sénateur M. Cyrille Vaillancourt directeur général de la Fédération mentionnée précédemment, et M. Valbert Dugas, directeur des services techniques de la Fédération feront le point de la contribution des Caisses Populaires Desjardins dans la situation économique dans notre province. A 14 heures, le même jour, M. Roger Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec présentera un exposé intitulé "les perspectives d'investissements dans la province de Québec au cours des dix prochaines années." Après la messe à 10 heures, les délégués prendront connaissance des vœux du congrès qui se tiendra dimanche, à midi. Il va sans dire que la tenue de ce congrès suscite un vif intérêt dans tous nos milieux et pour cause...

On pourra transiger sur la Bourse de Montréal le 11 octobre sur les nouvelles actions de John Labatt Ltd.

8,806,000 actions ordinaires nouvelles, sans valeur au pair, de John Labatt Ltd seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 11 octobre 1967. Sur ce total, 8,806,000 actions ont été émises et en circulation et 100,000 sont réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'achat d'actions en faveur de ses employés. Ces nouvelles actions sont inscrites en substitution des anciennes actions de la compagnie qui furent fractionnées à raison de 2 nouvelles actions pour chaque action, détenue le 13 octobre 1967. Les actions se vendront ex-distribution à l'ouverture des affaires de la Bourse de Montréal le 11 octobre 1967 et, au cours de toute transaction le ou après cette date, la livraison pourra être effectuée, non couvrant que la moitié des actions vendues et le solde sera "sur une base conditionnelle à leur émission"; la transaction étant complétée lorsque les certificats d'actions additionnelles seront expédiés par la poste le ou vers le 23 octobre 1967. Leur symbole au téléscripteur sera "LBT New". Les anciennes actions ordinaires de la compagnie présentement inscrites seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires de cette dernière le 11 octobre 1967.

MARCEL CLEMENT

FIDUCIÈRES DE LA CITÉ DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE



Guy Vanier, C.R.



Marc Jarry.

Le Conseil d'Administration des Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal Limitée annonce la nomination de monsieur Guy Vanier, C.R. comme Président du conseil, et celle de monsieur Marc Jarry comme Président de la Compagnie. Monsieur Vanier est Président de la Banque d'Épargne et était Président des Fiduciaires depuis 1951. Monsieur Jarry est administrateur de la Banque d'Épargne et des Fiduciaires depuis 1959. Il a été jusqu'à récemment Président et Directeur général de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, après avoir été plusieurs années Secrétaire général de l'Université de Montréal.

Bourse de N-Y

Tergiversations des cours à Wall Street

NEW YORK, 4. (AFP) — La cote s'est à nouveau repliée après une avance initiale prolongeant la reprise technique de mardi. L'activité a été sensiblement supérieure à celle de la veille. La hausse en début de séance a été favorisée par l'accroissement des ventes de voitures neuves au cours des dix derniers jours de septembre et par le renvoi du projet d'augmentation des impôts par la commission des crédits de la Chambre des représentants. Cependant, le climat d'incertitude engendré par ce dernier développement n'est guère propice aux nouveaux engagements. Comme il est advenu souvent au cours des récentes séances, la faiblesse des "Blue Chips" a masqué une meilleure résistance des titres de second plan: le marché a réussi, en fait, à maintenir un relatif équilibre. 626 valeurs ont clôturé en baisse, 617 en hausse. Les baisses l'ont emporté parmi les automobiles, les métaux non ferreux, les télévisions en couleurs et les souffres. La plupart de ces groupes ont été stimulés récemment par des facteurs favorables (en ce qui concerne les télévisions la publication Consumer Electronics signale que les achats de récepteurs par les distributeurs ont atteint un niveau record au cours de la semaine arrêtée au 15 septembre. Par contre, les tabacs, les pharmaceutiques et les mines d'or ont été généralement en hausse. Ces dernières ont bénéficié de la baisse des réserves britanniques et de la hausse de celles de la France. Amphenol, qui s'était mise en vedette en fonction de rumeurs relatives à la fusion de la firme, a été déprimée par les prises de bénéfices.

Cours de l'Or
LONDRES PC — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: \$35,19 à l'achat et \$35,21 à la vente. Prix de l'once d'or troyes sur le marché londonien des lingots: 252 shillings 9 3/4 pence ou \$35,19 7-50, hier.

Cours du dollar
MONTREAL PC — Le dollar américain était en hausse hier et valait \$1,07 1-2 en valeurs canadiennes. Le livre sterling était inchangé et valait \$2,99 5-16.

NEW YORK — Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93 1-4 en devises américaines. Il était à 93 1-8 il y a une semaine. Le livre sterling était inchangé à \$2,78 13-32.

Bourse de Toronto

TORONTO — Tentant de réaliser des profits, les investisseurs ont étouffé mercredi une poussée à la hausse à la Bourse de Toronto où le marché n'a réussi qu'à monter d'une fraction en un nombre de transactions modéré.

L'indice industriel, qui reflète le mouvement des prix des actions importantes, a gagné 10 montants à 167,48. Durant la séance du matin, il avait atteint 167,88.

Laura Secord a gagné 1 3/4 montants à 17 1/4 après que Salada Foods eût annoncé qu'elle avait augmenté son offre visant à lui donner le contrôle de Laura Secord.

Salada a porté de \$16 à \$17,15 son offre et tente d'obtenir maintenant 575,000 actions au lieu de 475,000.

Levy a fait un bond de 2 1/8 jusqu'à 29 7-8. Versaford de 1 1/4 à 11 5-8 et Inco de 7-8 à 115 7-8. BACM Industries a perdu 1 descendant à 18 et Price Co. 7-8 descendant à 11.

Les pétroliers de l'Ouest ont continué à se raffermir alors que Canadian Superior a gagné 1 3/4 montants à 45. Dome a pris 3-4 montants à 58 et Central Del Rio et Banff ont gagné chacune 1-4 montants à 22 1/4 et 15 5-8.

Conigo a gagné 2 montants à 96 en 574,000 transactions. Grandroy a perdu 12 descendant à 1,20.

L'indice des aurifères a baissé de 1,97 descendant à 169,38. Les métaux de base ont gagné 29 montants à 109,68 et les pétroliers de l'Ouest de 77 passant à 206,38. Le nombre des transactions a été de 4,348,000 actions comparativement à 5,004,000 mardi.

Marché des bestiaux

MONTREAL PC — Les prix des bestiaux ont été stables aujourd'hui comparativement à mercredi dernier sur le marché montréalais. La demande a été assez bonne et le marché modérément actif.

Les arrivages se chiffrent comme suit: 276 bêtes à cornes, 302 veaux, 3 porcs et 96 moutons et agneaux.

Les bovillons communs ont rapporté de \$18 à \$19,25, les génisses communes de \$21,25 à \$21,75.

Les bons vaches valaient de \$19,35 à \$20,75, les moyennes de \$18 à \$18,50, les communes de \$16,50 à \$17,75 et les supérieures destinées à la mise en conserve et à la charcuterie de \$13 à \$15,50.

Les bons bœufs valaient \$23,50, les moyens, \$20,75. Les bons veaux ont rapporté de \$35,50 à \$40,50, les moyens de \$28 à \$32,50, et les communes de \$19,50 à \$27.

Les porcs de catégorie A se sont vendus \$28,50 à \$29,50 et les truies \$17.

Indices de Dow Jones

30 Ind. 928.05 932.38 936.38 941.29 946.18
20 Rail. 260.85 262.58 268.58 269.08 269.58
15 Util. 129.38 130.56 128.48 129.12 129.42
65 Stocks 339.31 332.63 327.19 328.99 331.15

Bourse de Montréal

La place locale avait, encore, l'allure erratique

Trois offres d'achats de compagnies ont injecté hier de l'énergie sur le marché de la Bourse de Montréal, mais la plupart des changements de prix étaient fractionnels, et les baisses ont dépassé les hausses par plus de 2-1.

Le marché a été actif à la Bourse Canadienne où les transactions de trois valeurs ont dépassé chacune 100,000 actions.

A la Bourse de Montréal, Laura Secord a fait un bond de 1 1/4 à 17 1/4 après que Salada Foods eût révélé son offre et offert d'acheter 575,000 actions de Laura Secord — la moitié des actions en circulation — à \$17,15 l'action. La direction de Laura Secord avait recommandé aux actionnaires de rejeter l'offre originale de Salada à \$16 l'action.

Fraser Co. a gagné 1-4 montants à 22 3/4, continuant à réagir à une offre de Price Bros. pour la majorité des actions ordinaires actuellement en circulation aux prix, d'après un analyste, de \$26 l'action. Cette valeur avait perdu un point mardi à la suite de rumeurs voulant que la transaction échoue. Price Bros. a glissé de 3-4 à 11 mercredi.

McAllister Towing était inchangé à la fermeture à 11, après avoir grimpé de 1-2 mercredi matin, continuant à se resserrer de l'offre de Sogemines. Cette dernière a perdu 3-8 descendant à 11 5/8.

Parmi les "blue-chips", Royal Bank et Toronto Dominion ont perdu chacune environ 1-4, et Bell Telephone, CPR et Texaco étaient à la baisse.

Plusieurs autres valeurs sur le marché montréalais étaient renforcées. Fleetwood a fait un bond de 2 3/4 à 21 3/4 à la suite de pressions pour acheter 10,000 actions, et Southern a gagné 1 3/4 montants à 48 1/2 en 5,150 transactions. Rio Algom et Famous Players ont monté chacune de 7-8 à 38 7-8 et 39.

Les baisses ont dépassé les 41-40 à la Bourse Canadienne où les transactions ont été actives. Ope-miska Explorations a gagné 0,8 montants à 31 et menait la liste des valeurs minières les plus actives avec 401,200 transactions. Consolidated Manitoba a fait un bond de 10 à \$1,23 en 153,282 transactions et James Bay a gagné 0,9 montants à 36 en 202,700 transactions.

Chemalloy a perdu 45 descendant à \$5,10 lors des dernières transactions, et Peace River a perdu \$1,00 descendant à \$7, en un nombre modéré de transactions.

Le nombre des transactions industrielles aux deux bourses a été de 277,900 et celui des mines et des pétroliers de 1,791,000 actions.

L'indice des banques a perdu 1,28 descendant à 122,73, celui des papiers de 66 à 102,25, celui des services publics de 29 à 141,23 et l'indice composé a perdu 13 descendant à 161,77. L'indice des industrielles a monté de 0,7 à 172,69.

Titres au Comptoir

Administr. & Trust	Offre dem.
Bank West Canada	26 26
B.C. Moly Wts.	12 1/2 13 1/4
Charter Credit	9 9 1/2
Corp. d'Épan 1970 Wts.	2 1/2 2 1/2
Crown Life	1 1/2 1 1/2
Consolidated Theatres 'A'	2 1/2 2 1/2
Medico	1 1/2 1 1/2
Eastern Can. Savings	1 1/2 1 1/2
Hafner-Fabrics	1 1/2 1 1/2
Ind. Systems	1 1/2 1 1/2
La Prevoyante	1 1/2 1 1/2
London Life	1 1/2 1 1/2
North Telephone 5 1/2 P.	1 1/2 1 1/2
Paco	1 1/2 1 1/2
Que. Savings Bank	1 1/2 1 1/2
Steadman Ind.	22 22
Stability Life	2 1/2 2 1/2
Univ. Pat.	2 1/2 2 1/2
Univ. Factors	2 1/2 2 1/2
Valero	7 1/2 7 1/2
Zodiac	1 1/2 1 1/2
Zetrix	12 1/2 12 1/2

TEXACO

CANADA TEXACO LIMITED

Dividende sur actions ordinaires No 115

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES qu'un dividende de 18 cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires de Texaco Canada Limited, sans valeur au pair, pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1967, payable le 30 novembre 1967, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce 31 octobre 1967.

Par ordre du Conseil
J.R.C. BOYCE,
Secrétaire

Montréal, Québec,
28 septembre 1967.

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITÉE
AVIS

Avis est par les présentes donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

Actions Ordinaires

Un dividende de Dix Cents (10 cents) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er décembre 1967, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 novembre 1967.

Actions privilégiées, 6-1/4% cumulatif, rachetables, série '67'

Un dividende de Trente-Neuf Cents (39,0625 cents) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4% cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de \$25 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er novembre 1967 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 octobre 1967.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUEBEC, QUE.
Le 2 octobre 1967.

R. ST-LAURENT
Secrétaire



LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

DIVIDENDE NO 317

Un dividende de douze cents par action du Capital versé de cette Banque a aussi été déclaré pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1967, payable le ou après mercredi, le 1er novembre 1967, aux actionnaires inscrits, vendredi le 29 septembre 1967, à trois heures, p.m.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE NO 318

Un dividende supplémentaire de quatre cents par action du Capital versé de cette Banque a aussi été déclaré pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1967, payable le ou après mercredi, le 1er novembre 1967, aux actionnaires inscrits, vendredi le 29 septembre 1967, à trois heures, p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration,
Le Directeur général

F. X. GUÉRARD,

Montréal, le 26 septembre 1967.

Tassé & Associés, Ltée

Courtiers en valeurs

215, rue Saint-Jacques, Montréal

Tél. 849-3761

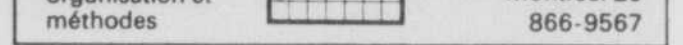
BÉLANGER, OUELLETTE ET ASSOCIÉS

Conseillers en administration Ingénieurs en organisation et méthodes

1224 ouest, rue Ste-Catherine Suite 700

Montréal 25

866-9567



COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Simple explication des rapports des facteurs principaux de notre économie, des ressources naturelles, de la main-d'œuvre et de la monnaie.

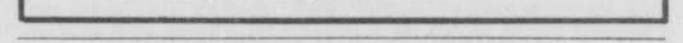
Une séance par semaine pendant dix semaines. Commencent le 18 octobre, de 8 heures à 8 heures ou de 8h. 15 à 10h. 15 (si les inscriptions sont suffisantes).

\$5.00 comprenant le matériel didactique.

ÉCOLE HENRY GEORGE

4278 ouest, boul. Dorchester

Pour inscription, téléphonez le soir à: 645-5435



MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.

Quel que soit votre objectif financier futur, il vous faudra mettre des sommes d'argent de côté, maintenant, pour l'atteindre. Mais cette inflation qui réduit la valeur de vos économies de jour en jour doit vous inciter à bien réfléchir sur le choix d'une formule d'investissement offrant des possibilités d'augmenter votre capital.

SI VOUS AVIEZ INVESTI \$10,000 LE 1 JANVIER 1952, AU 1 JUILLET 1967 CETTE SOMME AURAIT VALU \$67,008.

Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

Pour connaître la façon de réaliser de tels profits, protégez ainsi vos économies contre l'inflation, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même pour obtenir un prospectus gratuit.

KEYSTONE DU CANADA

FONDS D'ACCUMULATION, LTÉE

1 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL 875-2080

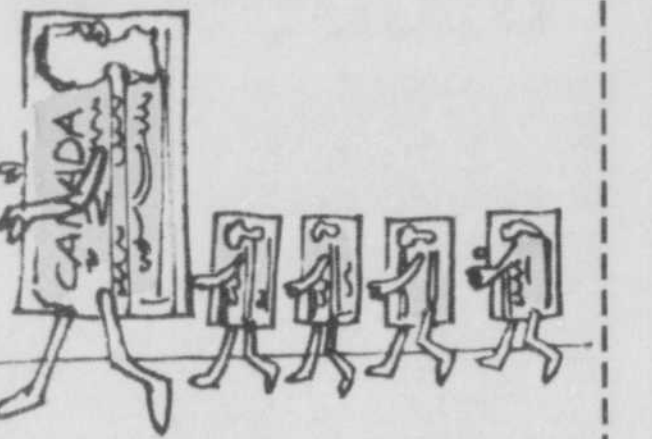
NOM _____

ADRESSE _____

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES... L'HÔTEL L'ESTEREL VOUS EN OFFRE UNE BONNE!

Cotés à Montréal
Indices à New-York

KOSPI	331.7	TBA	406.0	RPA	Hong Kong	482.7	202.4	146.9	336.9
Nikkei	172.43	141.75	127.41	142.15	103.36	S&P 500	290.8	146.5	340.2
DAX	172.98	142.50	127.96	143.34	107.49	Nasdaq	474.0	204.5	147.8
AEX	168.93	144.18	130.50	140.42	107.42	Amex	398.4	147.1	136.1
BSE	173.67	130.19	136.26	144.41	123.96	HSE	483.2	209.6	159.1
BVL	148.99	135.03	109.48	141.40	104.93	BSE	413.4	159.4	146.8
BUEX	171.29	138.41	132.91	144.02	129.44	IBEX	337.9	213.9	170.5
BVL	136.29	124.23	108.47	130.89	102.49	BSE	388.0	143.9	130.2



**Quand on le place à bon escient,
l'argent fait des petits**

Il y a des gens qui *dépensent* leur argent. D'autres qui l'*investissent* pour qu'il se multiplie. Si vous voulez être du second groupe, vous avez tout à gagner à consulter un bon service de placement. Pour vous renseigner sur les moyens de protéger votre avoir et de le faire fructifier, demandez nos brochures gratuites.

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Prov. _____

Veuillez désire tirer le maximum de son argent. Envoyez-lui des brochures sur vos services de placements.


Montreal Trust

Monttréal:
Québec:
Ottawa/Hull:

Place Ville Marie
500 rue, Grande Allée
96, rue Sparks, Ottawa

Retournez ce coupon au Directeur du Service d'expansion des affaires.

COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, CARDINAL,
ROY & CIE**
Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
MONROE ROY, C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADIDON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRALD, C.A.

4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés

Jean Ostiguy, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Froulx, C.A.
Jacques Lamoureux, C.A.
Jacques Carrière, C.A.

Yvon Normandin, C.A.
Michel Mulder, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Léonard Ducharme, C.A.
André Massé, C.A.

Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Ménard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean-J. Levesque, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant

AIMÉ GARLARNEAU & CIE
Comptables agréés

R. I. R. Dawson, C.A.
D. P. Atkins, C.A.
D. M. Lang, C.A.
W. G. Hoagland, C.A.
I. Graves, C.A.

J. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
A. C. Shaskell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.

C. A. Poissant, C.A.
A. Garlarneau, C.A.
H. J. Garbarzy, C.A.
P. Courvoisier, C.A.
D. Hurd, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

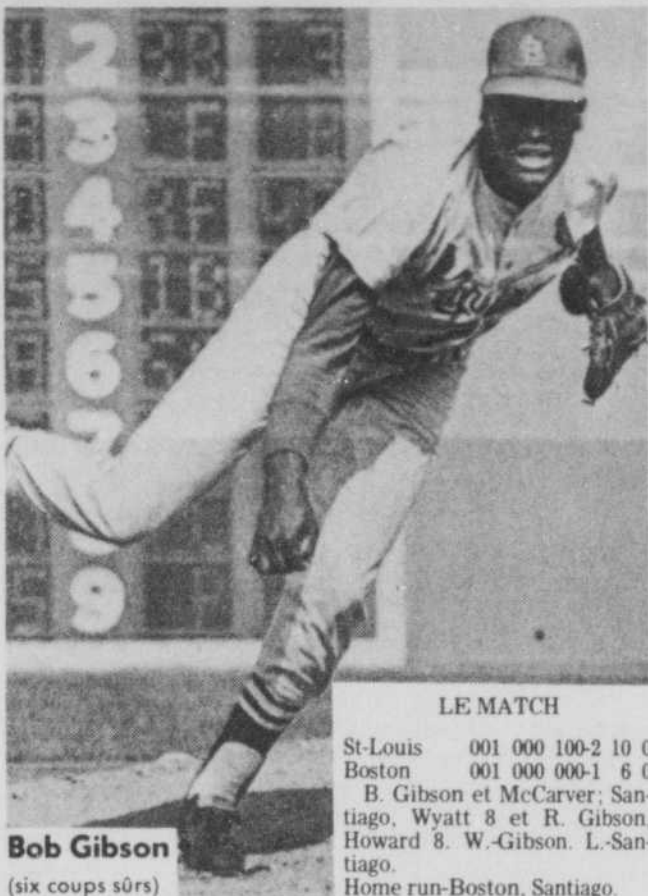
**Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix
et Associés**
Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dallard Huot, C.A.
Raymond Gormeau, C.A.
Renald Séguin, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Jean Favreau, C.A.
Clément Ducharme, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.

Lucien P. Bélaïr, C.A.
Leonard Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Truchon, C.A.
Marcel Marcier, C.A.
Morris Gauthier, C.A.
Jean-Guy Judd, C.A.
Pierre Pharaud, C.A.
M. A. Michard, C.A.
Denis Monard, C.A.

Leon Côté, C.A.
Henri Bourquin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Inbeau, C.A.
Vincent Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Royer, C.A.
Rémi Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Joseph Miller, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Jean Platon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Louis Lavigne, C.A.

GIBSON MAÎTRISE YASTRZEMSKI ET LES SOX!

Bob Gibson
(six coups sûrs)

LE MATCH

St-Louis 001 000 100-2 10 0
Boston 001 000 000-1 6 0
B. Gibson et McCarver; Santiago, Wyatt et R. Gibson, Howard et W. Gibson. L. Santiago.

MA BALLE RAPIDE FONCTIONNAIT BIEN (Gibson)

BOSTON — Pour Bob Gibson l'histoire de sa victoire d'hier, lors de la partie d'ouverture de la série mondiale de baseball contre les Red Sox de Boston, est très simple.

"Ma balle rapide fonctionnait à merveille et je me suis servi à bon escient d'une variété d'autres lancers qui ont semblé mystifier les Red Sox, de dire l'as artilleur des Cardinals de St-Louis."

UN RECORD DIFFICILE À BATTRE

Les Red Sox de Boston qui rencontrent les Cardinals de St-Louis dans la série mondiale 1967, ont établi cette saison un nouveau record de la ligue Américaine qui sera probablement difficile à battre. En effet c'est la première fois dans l'histoire de la ligue Américaine que les champions terminent avec une fiche de 70 défaites. Jusqu'à présent aucun champion de la ligue Américaine n'avait subi plus de 65 défaites dans une saison.

tie, mais ne vous inquiétez pas pour moi, j'avais amplement d'énergie en réserve pour venir à bout de ces Cardinals" de conclure Gibson.

Quant à lancer qu'il a offert à Jose Santiago, le lanceur des Cardinals, Gibson avait cette déclaration à faire: "Santiago a réussi ce circuit contre moi tout simplement parce que je lui ai offert une petite course de rien du tout, que je qualifierai moi-même de très mauvais lancer. Il m'est déjà arrivé d'en lancer de semblables et il m'arrivera probablement de le faire encore, c'est tout!"

Demi-finale en pays neutre

LA NOUVELLE DELHI AFP — L'Inde et l'Afrique du Sud, n'entretenant pas de relations diplomatiques, se sont mises d'accord pour que la demi-finale interzones de la coupe Davis devant les opposer soit jouée dans un pays neutre.

Cette demi-finale interzones se jouera la dernière semaine d'octobre ou la première de novembre.

BOSTON — Lou Brock, rapide voleur de but des Cards de St-Louis, a égalé un record avec quatre coups sûrs, volé deux buts et compté deux points hier, lors d'une victoire de 2-1 aux dépens des Red Sox de Boston à l'ouverture de la Série mondiale.

Pour sa part, Bob Gibson a retiré 10 frappeurs au bâton en affichant une performance de six coups sûrs.

Jose Santiago, premier Portoricaïn à lancer dans une partie d'ouverture des séries, a nagé en eau trouble pendant sept manches alors que les Cards frappaient 10 coups sûrs et laissaient huit hommes sur les sentiers. Il a fait son possible en cognant un circuit de 360 pieds dans le grillage au-dessus du mur du champ gauche du parc Fenway dans la 3e manche.

Le quatrième simple de Brock, au début de la 7e manche, a enfin permis aux champions de la ligue Nationale de mettre fin à une égalité de 1-1. Le meilleur voleur de buts dans la LN avec 52 a devancé de justesse le lancer de Russ Gibson au 2e coussin pour un but volé.

Lors du retrait de Curt Flood au premier but, Brock a atteint le troisième coussin.

Roger Maris, ex-Yankees qui avait produit le premier point avec un retrait au champ intérieur, a répété son exploit en frappant la balle à Jerry Adair, qui n'a eu aucune chance de retirer Brock au marbre.

Le même duo avait produit le premier point des vainqueurs à la suite d'un simple de Brock, un double de Flood et un retrait au champ intérieur.

Sensations

La première joute des séries disputées à Boston depuis 1946 a procuré de nombreuses sensations aux 34,796 spectateurs présents alors que Santiago s'est révélé aussi sensationnel que Houdini.

Santiago a d'abord obligé Orlando Cepeda à frapper dans un double jeu avec deux coureurs sur les sentiers dans la 1ère manche, puis il s'en est tiré avec le même exploit aux dépens de Gibson dans la 2e reprise alors que les buts étaient tous occupés après un retrait. Avec des coureurs aux 3e et 2e coussins sans retrait

dans la 3e manche, il s'en est tiré avec un seul point.

La victoire a augmenté sensiblement les chances des Cards dans la série.

Ce sera un autre duel de

droitiers dans le deuxième match aujourd'hui alors que Jim Lonborg, 22-9 au cours de la saison, tentera d'égaliser les chances aux dépens de Dick Hughes, 16-6.

Après la joute d'aujourd'hui, les équipes se rendront à St-Louis où la série se poursuivra samedi, dimanche et lundi, si nécessaire.

Les quatre simples de

Brock ont égalé un record des séries détenus conjointement par 31 autres joueurs, dont le dernier a été Maury Wills avec les Dodgers de Los Angeles en 1965.

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

On remarquait aussi à première rangée, les sénateurs Bob et Edward Kennedy en compagnie de leur père Joseph P. Kennedy.

Je croyais que ce serait une série où les comptes seraient élevés, de dire Williams, mais s'il doit en être

Commentant la défaite de son équipe, il a déclaré: "Nous ne nous sentons pas encore battus; je suis certainement heureux d'avoir à affronter de nouveau cette équipe demain. Ce n'est que la première partie d'une série de quatre de sept, ne l'oubliez pas."

Autrement, quoique je ne le crois sincèrement pas, nous nous plions aux exigences du jeu, en essayant de tout faire pour l'emporter."

Freddie Parent et les Kennedy étaient là

SANFORD-MAINE — Parmi les 35 mille spectateurs qui ont assisté à la première joute de la série mondiale 1967, suivant de l'équipe des Red Sox, champions du monde 1903.

Freddie Parent qui est âgé de 91 ans et vit maintenant à Sanford, Maine, a appartenu aux Red Sox de Boston de 1901 à 1907.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

feu vert

Jean-Paul Cofsky

A contrecœur et en soupirant!

Il fallait bien s'y attendre, les "odds" étaient contre moi pour cette première partie des séries mondiales de baseball. J'avais quelque peu piqué dans le "maigre" le Père Gédéon à propos de ces déboires de l'an dernier et j'avais supplié Jacques Beauchamp de garder sa fidélité aux gars de la ligue Nationale.

Ce qui devait arriver s'est produit: les vœux du "Father Giddy-on" et le "jinx" de Jacques Beauchamp qui, après avoir prêté son serment d'allégeance aux représentants de la ligue Nationale pendant les 39 ans (!) de son existence, a reviré son capot de bord, en furent trop pour que Dame Chance consente à sourire une fois de plus à ceux que j'avais choisis comme les vainqueurs de la partie d'ouverture des séries mondiales de baseball.

De la façon dont les Cardinals de St-Louis ont frappé l'après-midi durant, je soupçonne même le "Father Giddy-on" d'avoir donné des leçons à ces mécréants dans la cour de Ti-Mont Bureau...

Et Gibson lançait toujours

Yastrzemski ramassait à gauche et à droite les balles "pellelées" par les Cardinals aux quatre coins du terrain, Gerry Smith acculé au mur du champ centre en grignotait les ramparts à chaque attrapé. Russ Gibson rampait sur le terrain pour mettre la main sur pratiquement chacun des mauvais lancers de Jose Santiago, et pendant ce temps-là, à coups de miracles pareils, les Red Sox tenaient à bouts de bras les Cardinals, 1-1.

Et pendant ce temps-là également ce grand désossé de Bob Gibson, du haut de sa charpente de quelque NEUF pieds de haut (du moins il m'a paru de cette taille démesurée) fauchait l'un après l'autre mes infortunés Red Sox!

Puis vint le moment où les Cardinals prirent les devants 2-1 et où tous les Cofsky-Yastrzemski du monde n'y purent rien pour colmater la brèche. Chaque lancer de Gibson assassinait un peu plus un Red Sox de plus!

Hior, c'était hier...

Mais après les gambades du "Father Giddy-on" et une fois de plus les prédictions à rebours de mon bon ami Jacques (le malheureux) Beauchamp, j'espère et je crois que les Red Sox vont reprendre vie cet après-midi et vont égaler les chances dans cette série de quatre de sept.

Mais en toute sincérité je dois dire qu'au souvenir terrifiant du citoyen Sandy Koufax j'ajouterais désormais le portrait du "monstre" Bob Gibson qui a terrorisé tous les Bostonnais... y compris quelques Montréalais. Peau de chien que ce fut dur à avaler!

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Juke Northington 4	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
2. The Mich... 4	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
3. Notation... 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
4. Lash Hanover 2	3 3 3 3 3 1 56	2.11,1	A. Hanna 5,50
5. Boney Mir... 1	3 3 3 3 3 1 56	2.11,1	A. Hanna 5,50
6. Linden Miss 3	3 3 3 3 3 1 56	2.11,1	A. Hanna 5,50
7. Frontie Blue 6	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
8. Chip Scott 7	4 5 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
DEUXIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Queen's Laver 3	3 3 3 3 3 1 56	2.01,3	A. Boucher 11,20
2. Penny Chief... 4	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
3. Richmond Gal 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
4. Frozen Chips 6	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
5. Sooty D... 1	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
6. Nettie Harriet 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
7. Calling Key 7	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
8. Chip Scott 8	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
TROISIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Drum, Widower 4	4 5 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
2. Well Away 8	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
3. Shadydale Ch... 3	4 5 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
4. Sir Diller 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
5. Avon Darky 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
6. Klamath Song 1	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
7. Delaway 6	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
8. Doctor Kirk 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
QUATRIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Luper Knight 8	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
2. Ebby Waters 8	8 8 8 8 8 8 8	2.08	B. Côté 19,40
3. Ben Awo 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
4. Wiscoy George 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
5. Eddie Boy Jr 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
6. Hoot Chalm 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
7. Doug Hanover 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
8. Silk Scott 5	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
CINQUIEME COURSE - 2-3-4 et 5 ans - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Armbrist Huntres 2	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
2. Northwood Fabian 1	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
3. Fuller Hanover 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
4. Paulin Mir 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
5. Lytle Hanover 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
6. Two Mount Vane 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
7. Dottie Pointer 6	6 6 6 6 6 6 6	2.08	B. Côté 19,40
8. Alex Hanover 8	8 8 8 8 8 8 8	2.08	B. Côté 19,40
SIXIEME COURSE - 67 NW \$1,000 - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Armbrist Huntres 2	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
2. Northwood Fabian 1	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
3. Fuller Hanover 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
4. Paulin Mir 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
5. Lytle Hanover 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
6. Two Mount Vane 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
7. Dottie Pointer 6	6 6 6 6 6 6 6	2.08	B. Côté 19,40
8. Alex Hanover 8	8 8 8 8 8 8 8	2.08	B. Côté 19,40
SEPTIEME COURSE - 67 NW \$1,000 - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Leland Hanover 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
2. Flemington Earl 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
3. Gay Paul 6	6 6 6 6 6 6 6	2.08	B. Côté 19,40
4. Jackpot Lotell 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
5. Dr. Temp 8	8 8 8 8 8 8 8	2.08	B. Côté 19,40
6. Major Law 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
7. Macaroni 1	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
8. Troubadour 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
HUITIEME COURSE - 67 NW \$1,000 - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. R. P. M. 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
2. Armbrist Huntres 2	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
3. Northwood Fabian 1	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
4. Fuller Hanover 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
5. Paulin Mir 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
6. Lytle Hanover 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
7. Two Mount Vane 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
8. Dottie Pointer 6	6 6 6 6 6 6 6	2.08	B. Côté 19,40
NEUVIEME COURSE - 67 W \$5,000 - Trot 1 mille - Bourse: \$5,000		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$5,000	
1. R. Vanke Wain 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
2. Meadow Leno 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
3. Eriksen John 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
4. Connecticut Star 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
5. Quick Kid 1	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
6. Meadow Leno 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
7. Eriksen John 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
8. Connecticut Star 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
DIXIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100		Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100	
1. Sherman Bill 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
2. Eriksen John 2	2 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
3. Dean Lee 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
4. Hi Hamble 1	1 2 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
5. Mays Choice 5	5 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
6. Depper Gratian 6	6 6 6 6 6 6 6	2.08	B. Côté 19,40
7. Eden Chance 3	3 3 3 3 3 3 31	2.12,1	M. Pigeon 4,50
8. Adon Ray C 7	7 7 7 7 4 3 234	2.01,3	A. Boucher 11,20
9. Sherar Bill 8	8 8 8 8 8 8 8	2.08	B. Côté 19,40
10. Bowser Scott 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50
11. Den Leo 4	4 4 4 4 4 4 40	2.09,3	A. Hanna 5,50

Lisbon jouera avec Edmonton!

EDMONTON - Les Eskimos d'Edmonton, de la Conférence de l'Ouest du football Canadien, ont annoncé hier l'acquisition de Don Lisbon, des Alouettes de Montréal.

Lisbon, âgé de 25 ans, mesure 5'10" et pèse 200 livres.

Il en est à sa deuxième année de football professionnel. L'entraîneur Neil Armstrong décidera aujourd'hui même qui il devra retrancher de son personnel de joueurs pour faire place à Lisbon.

LE GRAND PRIX DU CANADA AU QUÉBEC?

MONTREAL - Gilles Vincent, directeur régional du Club des voitures de sport du Canada a déclaré qu'il était possible que le Grand Prix du Canada, formule un, puisse avoir lieu dans la province de Québec l'an prochain.

Des détails supplémentaires seront fournis après une réunion qui doit avoir lieu à Toronto entre le Club des voitures de sport du Canada, le commanditaire et les officiels du circuit du Mont Tremblant. Cet événement sportif a eu lieu cette année pour la

première fois au Canada à la piste Mosport en Ontario. Cette course est une des onze courses servant à établir le classement du championnat mondial des conducteurs.

4 GÉRANTS DEMANDÉS!

Quatre équipes des ligues majeures sont à la recherche de gérants pour la prochaine saison.

Les Mets de New-York devront trouver un remplaçant à Wes Westrum, et si certains pensent à Yogi Berra pour le poste, d'autres estiment que Gil Hodges, même si son contrat avec les Sénateurs de Washington a encore un an à courir, semble le mieux placé.

Les Braves d'Atlanta ont congédié Bill Hitchcock et le meneur dans la course à son poste semble être Lum Harris. Quant aux Pirates de Pittsburgh, pour remplacer Danny Murtaugh, ils choisissent vraisemblablement entre Dick Groat, Bill Virdon et Mickey Vernon.

Le propriétaire des Athletics de Kansas-City, Charles Finley, a d'autres problèmes sur les bras: il attend l'ouverture de la réunion spéciale de la ligue américaine de baseball pour demander l'autorisation de déménager la franchise de son équipe à Oakland ou à Seattle. C'est seulement ensuite qu'il s'occupera de trouver un successeur au gérant intérimaire Luke Appling.

Les universités membres de l'Union sportive interuniversitaire du Canada (U.S.I.C.) conçoivent leurs programmes d'activités sportives, comme un complément nécessaire à la formation des étudiants. La participation à une équipe interuniversitaire nécessite certainement des sacrifices, mais les calendriers des tournois et des rencontres tiennent compte des programmes d'études et d'examen.

Les sports interuniversitaires sont soumis à des règlements précis. C'est ainsi qu'aucune joute ou championnat ne sera organisé durant les périodes d'examen, ainsi que durant la semaine précédant ces examens. Trois règles de base définissent également l'éligibilité des étudiants:

- Pour être éligible à la compétition interuniversitaire, un étudiant doit être enregistré à un cours à plein temps à l'université qu'il représente, ou à un cours de spécialisation nécessitant une année académique entière.
- Un étudiant qui manque son année et, conséquemment doit la reprendre, ne peut être éligible à la compétition interuniversitaire.
- Un étudiant qui participe à tout sport d'une organisation extérieure, ou qui a partici-

VANCOUVER - Le maire Tom Campbell, de Vancouver, a fait savoir à l'Association Canadienne Olympique que le conseil municipal de Vancouver appuiera la demande du Parc Garibaldi comme lieu des Jeux Olympiques d'hiver de 1976.

Garibaldi est un parc provincial de la Colombie-Britannique et il est situé à quelque 50 miles au nord-ouest de Vancouver. L'Association Canadienne Olympique doit tenir une réunion la semaine prochaine à Toronto.



savoir voyager c'est aussi savoir où s'arrêter.
à québec
l'unique
«motor hotel»
BOUTIQUE DE VIN
AIR CLIMATISÉ
PISCINES INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE
RESTAURANT, SALON BAR
RESERVATION 418-661-7701

Les Roughriders gagnent 22 à 12

Nos "oiseaux" sont destinés à demeurer là où ils en sont

par Roger Labonté

Près de 13,000 spectateurs s'étaient rendus hier soir au Stade Molson pour assister au match Alouettes-Roughriders. Mais le meilleur spectacle, il leur fut donné par l'escouade canine de la Police de Montréal, à la mi-temps. Force leur fut d'apprécier la démonstration savante des chiens de la Sûreté montréalaise à défaut de l'impuissance des Alouettes à réussir des combinaisons qui sans être gagnantes, auraient pu à tout le moins avoir le mérite d'être spectaculaires.

Bref, le match s'est terminé, on l'aura deviné, au compte de 22 à 12 en faveur des visiteurs! C'est dire que les Roughriders de Regina sont passés seuls au premier rang de la Conférence de l'Ouest du football, deux points devant lesStampeders de Calgary... et que les Alouettes sont demeurés fins seuls, dans la cave de la Conférence de l'Est.

Somme toute, les partisans des Alouettes n'ont pu que se réjouir d'une chose, dans ce match terne au possible, la tenue au poste de quart du jeune Carroll Williams.

Mais, il ne serait aucunement surprenant de voir Williams inscrit encore prochainement sur la liste des blessés des Alouettes si ses compagnons à la ligne offensive ne lui accordent pas plus de protection. Hier soir, le pauvre Williams faisait pitié à voir tant il faisait des pieds et des mains, bascules et crochets pour éviter que la puissante ligne défensive des Roughriders ne lui en fasse voir de toutes les couleurs. Presque constamment harcelé, Williams devait décocher ses passes en l'espace de quelques secondes et, malgré tout, 9 sur 24 ont atteint leur cible. Donnie Davis fut le receveur le plus recherché par Williams, celui-ci ayant capté 4 passes pour des gains de 80 verges. Le

nouveau venu Mickey Sutton a marqué l'unique touché des Alouettes après un bel attrapé.

Williams a été victime d'une seule interception mais celle-ci a produit le deuxième touché des Roughriders. Dushinsky avait réussi cette interception alors qu'une fois encore pressé dans son jeu, Williams tentait d'atteindre Roger Murphy.

Un autre nouveau venu, Jim Long, a aussi fait belle figure en réussissant deux placements.

A l'issue de ce match, le botteur Jack Abendschan a porté sa fiche à 68 points en tête des compteurs de la section Ouest, deux de mieux que George Reed qui a porté la sienne à 66 points grâce à son dernier touché contre les Alouettes.

SOMMAIRE
Premier quart
Mtl. placement: Long, 22 verges, 11:53.
Deuxième quart
Sask. touché: Reed, course de 10 verges, converti: Abendschan 5:03.
Sask. touché: Dushinsky, course de 72 verges après interception, converti: Abendschan 10:30.
Troisième quart
Sask. Simple: Abendschan 12:38.
Quatrième quart
Montréal touché: Sutton, Montréal. Placement: Long, 6:07. Sask. Touché: Campbell, 9:23. Sask. Converti: Abendschan.

GILBERT! COURTE ABSENCE

KITCHENER - On a placé un plâtre au poignet gauche endolori de Rod Gilbert hier, mais la direction des Rangers de New York prétend qu'il ne sera absent du jeu que pendant trois ou quatre jours.

Gilbert a été blessé lors d'un match hors - concours contre Boston mardi soir.

JOYAL SIGNE

GUELPH - Eddie Joyal a signé un contrat de trois ans avec les Kings de Los Angeles hier à un salaire élevé, selon le gérant général Larry Regan.

Il a connu une bonne saison avec les Américains de Rochester, de la LAH, avec 31 buts et 52 aides la saison dernière.

Blessé le 24 septembre lors d'un match hors-concours, il avait dominé les Angels en quatre parties d'exhibition avec quatre buts et trois aides.

Les Kings ont également envoyé Wayne Mosdell au Memphis, de la LCH.

HOGAN, PAR KOT

Dartmouth - Nouvelle-Ecosse - Dans un combat poids lourds, sans enjeu officiel, disputé à Dartmouth devant deux mille spectateurs, Kevin

Hogan de Dartmouth a eu raison de Ted Ryan de New-York par k.o. technique à la deuxième reprise d'un combat qui devait en comporter 10.



Sur les campus du Canada
Gérald Simond

Championnat interuniversitaire
C'est vendredi à Kingston qu'aura lieu le championnat interuniversitaire; les repré-

sentants des universités de l'Ontario et du Québec se rencontreront pour un tournoi de 36 trous au club Cataract.

Le championnat de l'Université s'est terminé dimanche dernier, par la victoire de André Jetté (Pharmacie) avec un pointage de 241 pour 54 trous. L'équipe de l'U. de M. qui défendra le championnat remporté l'an dernier à Waterloo (Ont), sera composée de A. Jetté, H. Lecavalier, G. Cardinal, et J. Durancieu.

Tournoi éliminatoire

Les universités Queen's, McGill, Laval et U. de M. disputeront un tournoi éliminatoire dès vendredi à Québec afin de déterminer l'équipe qui participera au tour final à Hamilton la semaine prochaine.

Les Carabins qui avaient enlevé les grands honneurs l'an dernier présenteront cette année, une équipe très homogène. Yvon Leblanc, gagnant du récent tournoi du U. de M., Michel Leblanc, Pierre Brunet, Jacques Boileau et Jean Laverdure sont les joueurs choisis par François Godbout. Ce dernier est très confiant pour ramener encore une fois le trophée de la "C.K.T.A.", à Montréal. Durant les 15 dernières années, l'U de M. a remporté 7 championnats.

Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.

Mieux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antartique, Antigua, Argentine, Arabie, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Ceylan, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Equateur, Espagne, États-Unis, Éthiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Îles Canaries, Îles Fidji, Îles Salomon, Îles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinité, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

Louis Laberge: la minute de vérité est sur le point de sonner pour le syndicalisme au Québec

par Evelyn Dumas-Gagnon

"On peut reconnaître à plusieurs signes que la minute de vérité approche pour le syndicalisme québécois et qu'elle sonnera probablement à l'occasion des négociations qui auront lieu l'année prochaine dans la fonction et les secteurs publics". C'est le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a prononcé hier à l'ouverture du 10e congrès de sa centrale, discours qui s'intitulait "Pour une révolution moins tranquille".

Tout ce discours a été une autocritique impitoyable du syndicalisme. M. Laberge a dit en substance que le mouvement syndical ne pouvait se permettre de continuer l'escalade des revendications professionnelles pour ses propres membres au prix d'un appauvrissement croissant des plus démunis, des travailleurs qui n'ont pas la protection du syndicalisme. Ceux-ci finiront par se révolter contre les travailleurs syndiqués. La réponse du syndicalisme doit être une réponse politique, un programme de réforme de toute la société.

Faisant apparemment allusion aux propositions du président de la CSN, M. Pepin, qui suggérerait la création d'un front commun intersyndical pour les prochaines négociations dans la fonction publique, M. Laberge a dit qu'il ne suffisait pas de faire simplement une unité axée sur les revendications professionnelles.

"Parce que nous croyons précisément à l'unité syndicale et à l'action politique syndicale, a-t-il dit, je pense que nous ne pouvons pas nous précipiter tête baissée sur de semblables propositions. Nous ne devons pas galvauder ces idéaux pour des objectifs professionnels à court terme, sans qu'il soit en même temps question de la prise en charge de toutes nos responsabilités sociales et politiques".

Tirant un parallèle entre l'hôtel luxueux où se tient le congrès de la FTQ et les logements insalubres et infects qui entourent cet hôtel dans le même quartier, M. Laberge a noté que pour certains la réponse est facile: syndiquer les non-syndiqués.

"Mais même si je souhaite la syndicalisation de tous les travailleurs, moins pour des motifs d'égoïsme institutionnel que pour les avantages qu'eux-mêmes en tireraient au plan de la participation sociale, il me faut bien admettre que ce ne serait là la solution ni au problème de la pauvreté, ni à celui de la distribution équitable des richesses".

Il y a des disparités même chez les syndiqués, souligne

M. Laberge: à la fin de 1966, certains d'entre eux avaient des salaires de \$55 par semaine tandis que d'autres avaient \$133 et plus. Pour les mêmes métiers on trouve des écarts allant jusqu'à \$1.10 l'heure selon les régions. L'action syndicale n'atténue pas ces différences: l'augmentation de 1965 à 1966 était de \$5 en moyenne au bas de l'échelle, et de \$10 à \$25 au sommet.

Il ne suffit pas non plus au syndicalisme de pratiquer l'action politique indirecte: mémoires, lobbying, manifestations de masse. "Ce que nous n'avons pas encore réussi à faire après plus d'un demi-siècle de pressions politiques, nous ne le ferons pas, de cette

façon, dans un avenir prévisible."

Les premières victimes

"Pourtant, le temps presse. La colère des pauvres et des économiquement faibles va finir par éclater ici de la même manière que celle des Noirs aux Etats-Unis. Nos pauvres ne sont pas plus intégrés à la société de l'abondance que les Noirs américains ne l'ont été à la vie politique, économique et sociale de leur pays.

"Et comme les révoltes ratent souvent leur cible première au détriment d'une cible secondaire, je ne suis pas sûr que nous ne serons pas les premières victimes. Et

je ne crois pas invraisemblable que cette colère éclate à l'occasion d'un affrontement majeur du syndicalisme avec un gouvernement conservateur qui exploitera contre nous le mécontentement populaire."

Rappelant que selon une étude récente plus de 50% de la population québécoise vit dans la misère, la privation ou la pauvreté, M. Laberge conclut que cette population ne sera pas prête à faire les frais des revendications syndicales même les plus légitimes.

"A mon avis la revalorisation de la fonction publique ne pourra se faire, en dernière analyse, que de pair avec une revalorisation des revenus des couches défavorisées de la population."

Tout cela ouvre de sombres perspectives sur les négociations dans la fonction publique qui seront en 1968, selon M. Laberge, "les plus difficiles et les plus ardues que nous ayons jamais eues, (parce que) non seulement nous aurons à faire face à une sois-disant politique salariale globale qui en réalité n'est qu'une politique de restriction des salaires, mais nous serons aussi très certainement en butte à une véritable politique de législation restrictive au plan du droit du travail".

Le "bill 26"

Evoquant le bill 26 qui a mis fin l'hiver dernier aux grèves d'instituteurs, M. Laberge a ajouté: "Je suis convaincu que le gouvernement songe déjà et des plus sérieusement à nous enlever le droit de grève dans le secteur public ou du moins à en restreindre considérablement l'exercice, et je ne serais pas autrement étonné que le texte d'un bill 26 soit déjà rédigé."

Le syndicalisme est-il prêt

à cet affrontement? M. Laberge ne le croit pas; il voit le mouvement divisé, peu politisé, mal préparé à offrir une solution de rechange au gouvernement actuel. Car à ses yeux c'est de cela qu'il s'agit.

"Je crois qu'il est grandement temps que nous reconnaissions que de contester la masse salariale d'un gouvernement, c'est contester en même temps son budget, son ordre de priorité et même, jusqu'à un certain point, le droit souverain d'un parlement de voter les crédits gouvernementaux. Ne croyez-vous pas que c'est contester beaucoup de choses pour un mouvement syndical qui se dit neutre du moins en politique provinciale et qui n'a pas indiqué plus clairement son intention d'assumer un jour la responsabilité du pouvoir et dans l'immédiat son intention bien nette de mettre tout en oeuvre pour obtenir un mieux-être non seulement aux travailleurs syndiqués mais à toute une population qui est en train de désespérer."

Comme solution immédiate, M. Laberge propose que le mouvement syndical devrait viser à une structure plus égalitaire des salaires négociés collectivement. Il devrait aussi réclamer un salaire minimum de \$1.75 l'heure, le parachèvement du régime de sécurité sociale et le plus tôt possible, un revenu minimum assuré à tous.

"Le syndicalisme a le devoir, je pense, d'assumer les problèmes de la pauvreté et de la distribution des richesses, d'assumer le leadership de la société technologique, conclut M. Laberge. Nous ne pouvons pas abandonner plus longtemps ce leadership aux technocrates et aux élites traditionnelles de la société. Il devient de plus en plus évident qu'avec eux la révolution tranquille, qui n'a jamais beaucoup profité au peuple, est allée s'échouer sur les récifs des grands débats constitutionnels.

"Nous devons donc être prêts à assumer les responsabilités du pouvoir. S'il est possible de mettre des hommes sur orbite, il ne devrait pas être impossible de mettre enfin le peuple sur ses pieds."

Bellemare: dissiper le perpétuel état de crise dans le monde ouvrier

Trois des orateurs invités à l'ouverture du congrès de la FTQ ont abordé de front le problème que pose l'escalade des revendications syndicales et les grèves dans le secteur public.

Le ministre du travail, M. Bellemare, a déclaré que "le progrès industriel québécois exige que toutes les bonnes volontés travaillent ensemble à dissiper ce qui paraît être un perpétuel état de crise dans le monde ouvrier."

Le ministre estime que beaucoup de travailleurs non syndiqués hésitent à se prévaloir des avantages du syndicalisme par

ce qu'ils sont ballottés "par les courants d'opinion qui ont surgi, depuis deux ans principalement, en présence des revendications jugées extravagantes et de grèves plus ou moins acceptées par l'opinion publique".

Notant qu'on croit déceler chez les syndicats une tendance à exiger de l'économie plus que celle-ci ne peut offrir, M. Bellemare a dit: "par exemple, le rôle de plus en plus grand que le gouvernement du Québec joue comme employeur le place dans une situation où on lui demande de dépenser bien au-delà de ce qu'il peut retirer de l'ensemble de ses différentes sources de revenus."

Les syndicats cherchent à obtenir des avantages sans limites du gouvernement dans le but d'influencer les niveaux de salaire dans l'entreprise privée, affirme M. Bellemare, mais "on a l'air d'oublier que le gouvernement finance déjà des mesures sociales qui allègent le fardeau des travailleurs, qu'il se prépare à en appliquer d'autres, qu'il a par ailleurs des obligations considérables dans d'autres domaines et que c'est toujours le contribuable qui paie, en dernier ressort".

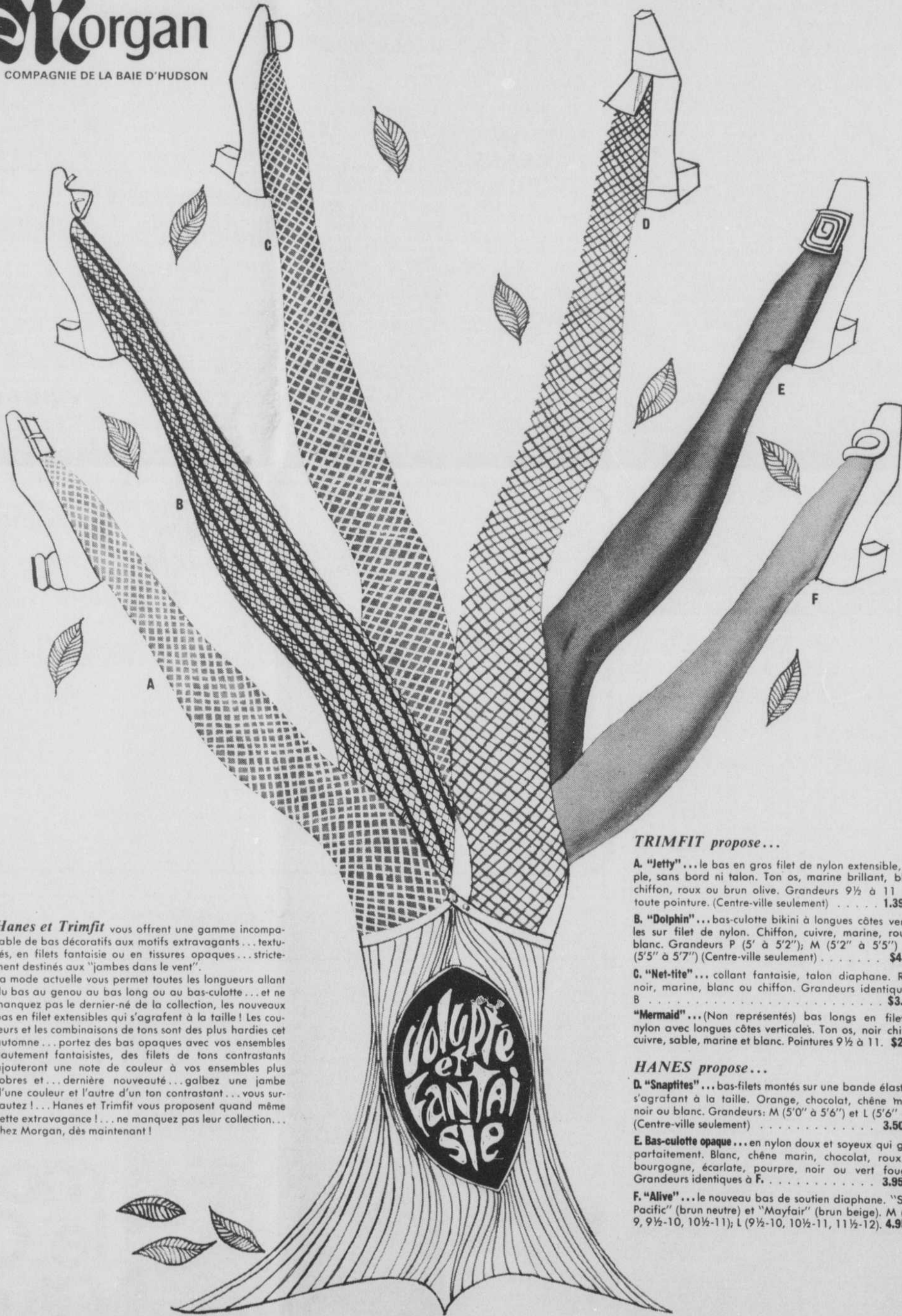
Le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, a fait entendre un tout autre son de cloche. Les travailleurs, agricoles ou industriels, doivent "aller se chercher une vie normale", a-t-il dit, et il ne faut pas demander à un groupe particulier d'assurer la justice sociale. "Si vous êtes dans la chaussure par exemple, il ne faut pas seulement demander aux gars de la chaussure de faire en sorte que tout le monde soit chaussé à bon marché. C'est vrai pour le lait, pour l'électricité, pour le transport. Il ne faut pas imposer la charité seulement à un groupe. Je suis prêt à faire des sacrifices mais qu'on les fasse tous ensemble."

Enfin l'abbé Hubert Falardeau, vicaire de la paroisse Enfant Jésus du Mile End, a déclaré au congrès qu'il était heureux d'entendre le président de la FTQ se préoccuper du sort des pauvres et a invité le congrès à lui donner, lui et le syndicat de pauvres de sa paroisse, une affiliation symbolique à la centrale.

Plus tard au cours d'une entrevue l'abbé a déclaré qu'il faut prévoir une révolte des pauvres de Montréal, au même titre que la révolte des Noirs américains, non seulement contre les syndicats embourgeoisés mais contre toute la société. "Nous avons le tigre par la queue et je crains fort qu'il arrive une révolution — peut-être pas violente — mais avec des bris de vitres."

Il a noté que les pauvres ne peuvent s'empêcher de s'insurger contre la hausse des salaires chez les syndiqués quand les allocations d'assistance n'ont pas été haussées depuis 1961.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Hanes et Trimsfit vous offrent une gamme incomparable de bas décoratifs aux motifs extravagants... texturés, en filets fantaisie ou en tissures opaques... strictement destinés aux "jambes dans le vent".

La mode actuelle vous permet toutes les longueurs allant du bas au genou au bas long ou au bas-culotte... et ne manquez pas le dernier-né de la collection, les nouveaux bas en filet extensibles qui s'agrafent à la taille! Les couleurs et les combinaisons de tons sont des plus hardies cet automne... portez des bas opaques avec vos ensembles hautement fantaisistes, des filets de tons contrastants ajouteront une note de couleur à vos ensembles plus sobres et... dernière nouveauté... galbez une jambe d'une couleur et l'autre d'un ton contrastant... vous sur-sautez?... Hanes et Trimsfit vous proposent quand même cette extravagance!... ne manquez pas leur collection... chez Morgan, dès maintenant!

TRIMFIT propose...

- A. "Jetty"**... le bas en gros filet de nylon extensible, souple, sans bord ni talon. Ton os, marine brillant, blanc, chiffon, roux ou brun olive. Grandeurs 9 1/2 à 11 pour toute pointure. (Centre-ville seulement) 1.39 pre
- B. "Dolphin"**... bas-culotte bikini à longues côtes verticales sur filet de nylon. Chiffon, cuivre, marine, roux et blanc. Grandeurs P (5' à 5'2"); M (5'2" à 5'5") et L (5'5" à 5'7") (Centre-ville seulement) \$4. pre
- C. "Net-lite"**... collant fantaisie, talon diaphane. Roux, noir, marine, blanc ou chiffon. Grandeurs identiques à B \$3. pre
- "Mermaid"**... (Non représentés) bas longs en filet de nylon avec longues côtes verticales. Ton os, noir, chiffon, cuivre, sable, marine et blanc. Pointures 9 1/2 à 11. \$2. pre

HANES propose...

- D. "Snaptites"**... bas-filets montés sur une bande élastique s'agrafant à la taille. Orange, chocolat, chène marin, noir ou blanc. Grandeurs: M (5'0" à 5'6") et L (5'6" à 6") (Centre-ville seulement) 3.50 pre
- E. Bas-culotte opaque**... en nylon doux et soyeux qui galbe parfaitement. Blanc, chène marin, chocolat, roux, or, bourgogne, écarlate, pourpre, noir ou vert fougère. Grandeurs identiques à F. 3.95 pre
- F. "Alive"**... le nouveau bas de soutien diaphane. "South Pacific" (brun neutre) et "Mayfair" (brun beige). M (8 1/2-9, 9 1/2-10, 10 1/2-11); L (9 1/2-10, 10 1/2-11, 11 1/2-12). 4.95 pre

Téléphoner à 842-6261
Bas - rayon 19 - au rez-de-chaussée
Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard, sauf avis contraire.

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowden, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

L'ORGUEIL DE LA BOURGOGNE

VINS FINS SIGNÉS THORIN
UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

MOULIN À VENT
(430-H) la bouteille \$3.35

MÂCON SUPÉRIEUR
(430-B) la bouteille \$2.10

POMMARD
(430-F) la bouteille \$5.55

PRODUIT DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, limitée